



Préfecture de région  
Hauts-de-France

Secrétariat gén. pour  
les affaires régionales  
12 rue Jean sans Peur  
CS 2003  
59 039 LILLE Cedex

Direction régionale des  
Affaires culturelles  
Hauts-de-France

5 rue Henri Daussy  
CS 44407  
80044 AMIENS Cedex 1



Communauté urbaine d'Arras  
La Citadelle, Bd du G<sup>al</sup> de Gaulle  
B.P 10345 62026 ARRAS Cedex



Ville d'Arras  
Place Guy Mollet BP 70913  
62022 ARRAS Cedex

# SPR

## Site Patrimonial Remarquable

# AVAP



### Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine



# Diagnostic Annexe

## Fiches îlots



Arrêt du projet le 20 juin 2018  
Validation par la CRPA le 22 juin 2018  
Validation par la CLAVAP le 07 mars 2019

<h3>Approbation</h3>
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 20 juin 2019
Pour le Président de la Communauté urbaine d'Arras Le Vice-Président délégué à l'Urbanisme
 Frédéric Leturque



Marie Hélène Micau  
archi. du patrimoine  
DPLG & DESCHCMA  
2 cité Riverin  
75010 Paris

Jean-Bernard Stopin  
archi. du patrimoine  
DESL-CHEC  
76 av. René Ladreyt  
59830 Cysoing

Aline Le Coeur  
architecte-paysagiste  
DPLG  
1 rue Gounod  
59000 Lille

Biotope  
BET Environnement  
avenue de l'Europe  
ZA de la Maie  
62720 Rinxent

Bruno Régnier, Christiane Luc  
siège social & correspondance  
5 impasse Charles Trenet  
16200 Fleurac  
alap@orange.fr  
mandataire de l'équipe



## Section 1 APPROCHE ARCHITECTURALE ET PATRIMONIALE

---

1.1 VOLET URBAIN & ARCHITECTURAL pages 1 - 153

1.2 VOLET PAYSAGE URBAIN & VÉGÉTAL pages 155 - 235

## Section 2 APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

---

2.1 VOLET ENVIRONNEMENT NATUREL pages 237 - 326

2.2 VOLET ÉNERGIES pages 327 - 355

Annexe FICHES ÎLOTS (étude ZPPAUP 2011) pages 357

---



## FICHES ÎLOTS (étude ZPPAUP 2011)

---

| 357

En 2009, la Communauté urbaine d'Arras avait engagée une étude de ZPPAUP dont elle avait confié la conduite au groupement : Atelier d'architecture et d'urbanisme Blanc Duché / J-B. Stopin architectes DPLG, DESL urbaniste ENPC architectes du patrimoine, J-M. Curvale paysagiste DPLG.

Cette étude a été interrompue en cours de route, notamment suite aux évolutions juridiques venant remplacer le dispositif de ZPPAUP par celui d'AVAP.

Des éléments d'analyse historique de l'étude ZPPAUP non finalisée ont été repris dans le présent diagnostic.

Les fiches qui suivent ont été élaborées par l'équipe ZPPAUP et sont présentées, à titre d'information complémentaire, telles qu'elles ont été remises à l'arrêt de l'étude en 2011.



## ORGANISATION DE LA FICHE :

Les thèmes abordés : 4 rubriques

### 1/ Situation dans la ville et son évolution dans le temps.

- Repérage dans la ville – les rues
- Un commentaire général de visite
- Les références stylistiques
- Son histoire, son évolution.
- Les affectations

### 2/ Caractéristiques de l'îlot :

descriptions, ambiances depuis le domaine public.

Les caractéristiques:

C'est la rubrique « identité » de l'îlot – Sa perception : Les voies, gabarit, les vides, les traitements sur la limite de la parcelle côté rue, les programmes, les matériaux...

### 3/ Valeur de l'îlot :

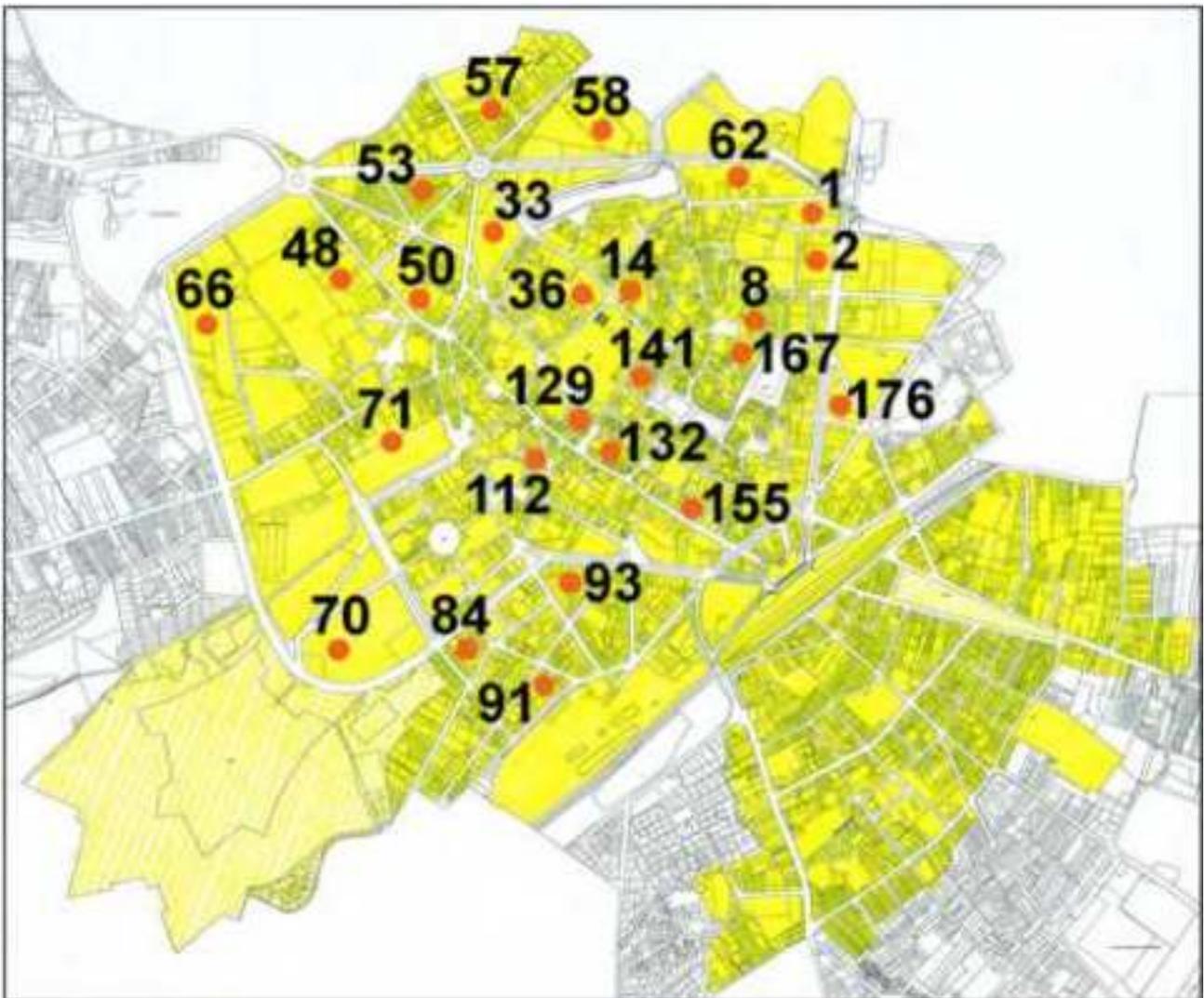
- Repérage du bâti et des lieux intéressants ou remarquables.
- Photos, repérages représentatifs

### 4/ Physionomie de l'îlot et son état sanitaire :

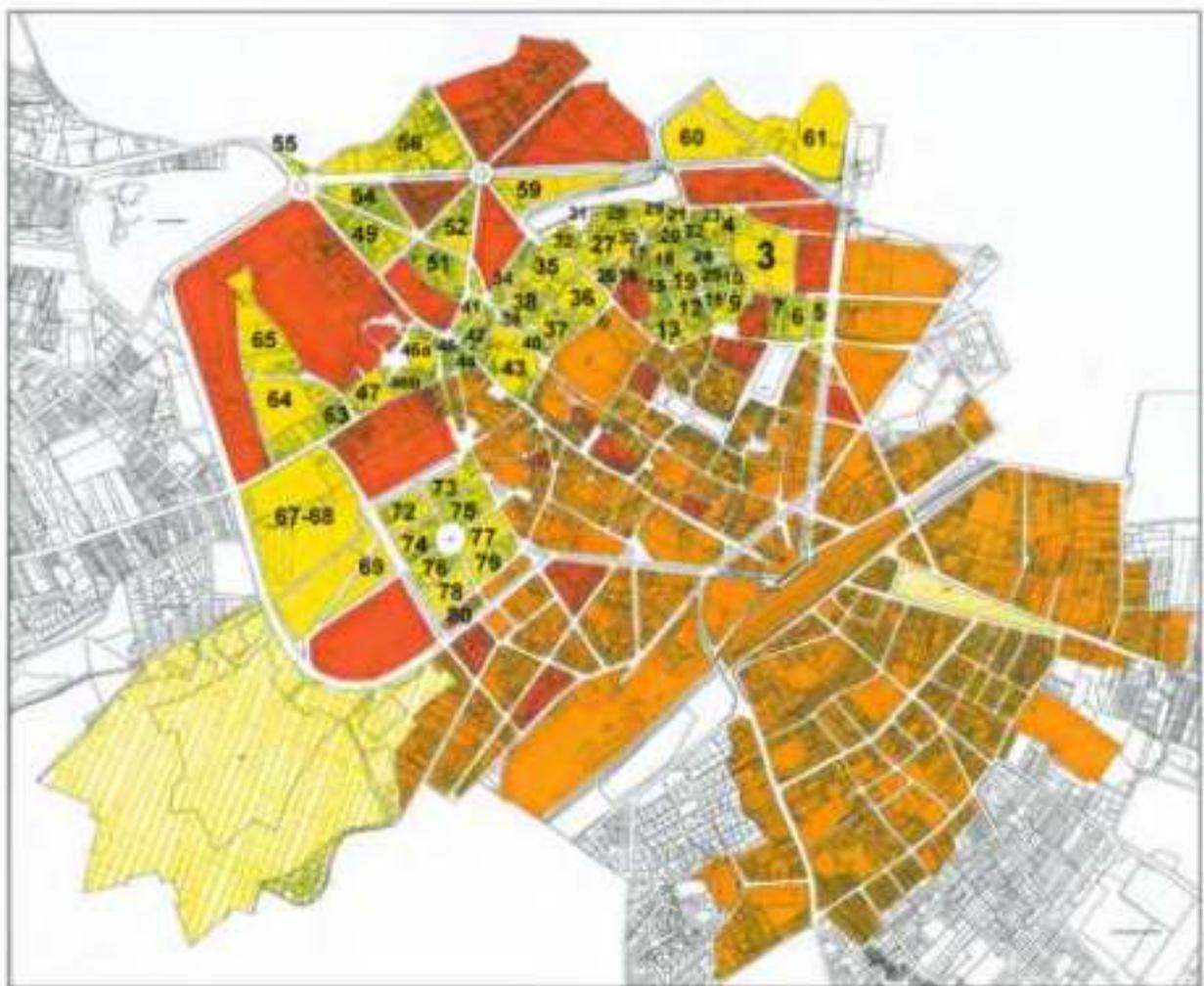
- Densité, présence de bâtiments sans intérêt, les dysfonctionnements, la modénature, les résonances...
- Un commentaire offrant des pistes pour sa requalification
- Exemples photos : Dysfonctionnement et Intérêt.
- Une grille d'évaluation : État sanitaire – Valeur Architecturale – État de conservation



**25 fiches**  
**correspondant à l'échantillonnage détaillé**



**63 fiches**  
**correspondant à l'échantillonnage**  
**plus succinct permettant de définir le zonage**  
**et les conditions de gestion réglementaire**





# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

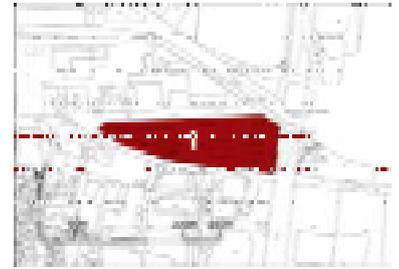
N° de l'îlot **1**

**Quartier** Les Basses rues

**Noms des voies**

- rue n°1 **Victor LEROY**
- rue n°2 **Avenue MICHONNEAU**
- rue n°3 **Rue du CRINCHON**
- rue n°4 -
- rue n°5 -
- rue n°6 -
- rue n°7 -

**Commentaire générale**  
Position entrée de ville  
îlot non structuré, pas de hiérarchie des programmes.



Plan de situation

**Réf. stylistiques majeures** s-o - bcp d'époques tardives

**Implantation d'origine de l'îlot** Après de démantèlement

**Affectation des étages**  
Logements, Tertiaires.

**Evolution de l'îlot**

Îlot traversé par les anciennes fortifications avant les travaux de VAUBAN.  
A la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'ancienne ville.  
Pas de parcellaire historique



**commentaires**  
Entrée de ville, manque d'ordonnement.  
Séquence: Garages, clôture, Atelier béton, caserne de pompiers et en retrait logements collectifs.



Habitation bourgeoise isolée à la proue du terrain.  
Les baies sont murées de parpaings.



3 habitations d'époques distinctes.  
Époques supposées: 1950, 1920, 1900



Ancien atelier mitoyen avec la caserne des pompiers.  
Forte déclivité de la rue, remonte vers l'avenue MICHONNEAU.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Largeurs variables : 10m, 14.5m, 30m pour l'Avenue MICHONNEAU  
La voie ancienne serait celle du CRINCHON
- Gabarit** Les constructions référantes (anciennes) sont la maison bourgeoise et l'atelier proche de l'avenue - Gabarits variables sans coutures.
- Espaces non bâtis** Les vides ponctuent les espaces libres entre les constructions. Ce sont des phénomènes malheureux.
- Clôtures** Quasiment inexistante, l'îlot est ouvert.
- Programmes** Très divers, habitations, logements collectifs, service pompiers, École, Entrepôt. Quasiment 1 type par construction.
- Cohérence programmes** Aucune.
- Cohérence façades** Aucune - Uniquement sur la période de construction. Cohérence individuelle.
- Cohérence matériaux** Aucune - Uniquement sur la période de construction. Cohérence individuelle.

## Valeurs sur l'îlot

- Bâtiment INTERESSANT** -1 habitation semi-bourgeoise à la proue de l'îlot.  
-1 hangar / atelier qui longe la rue du CRINCHON
- Bâtiment REMARQUABLE** S-O
- Lieu ou autre INTERESSANT** PM - La rue du CRINCHON jouxtait le "CRINCHON" à son origine.
- Lieu ou autre REMARQUABLE** S-O  
L'entrée de ville n'est pas traitée : au niveau du bâtiment des compagnons - Avoir une réponse globale.

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Mauvaise lecture générale, alignements et retraits sans hiérarchie
Densité construite	Beaucoup de pleins et vides
Bâtiment sans intérêt	Des garages en about sur MICHONNEAU
Dysfonctionnement	Manque de tenue de l'îlot - Nécessaire de traiter l'entrée de Ville.
Modénature	Très déséquilibrée
Dominance de couleurs	Tons briques et blanc
Résonnance	non - Disgracieux
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	Atelier en brique et logements
Bâtiments ayant une valeur propre	Atelier en brique et béton

## Commentaires

**îlot scindé en 2 parties : à l'Ouest l'habitat et à l'Est des Services. Dans un état d'origine probable, il s'est vidé de sa substance par des constructions, sur plusieurs décennies qui modifient sa lecture initiale. Nécessite un schéma d'aménagement de requalification urbaine.**

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **2**

Quartier Basses rues?

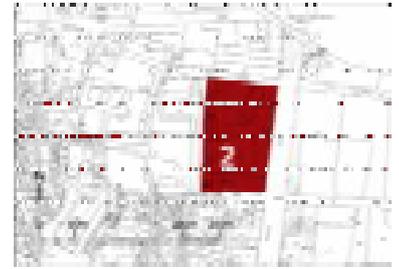
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1	<b>CRINCHON</b>
rue n°2	<b>Avenue MICHONNEAU</b>
rue n°3	<b>des AUGUSTINES</b>
rue n°4	<b>des PORTEURS</b>
rue n°5	-
rue n°6	-
rue n°7	-

L'histoire de l'îlot se localise sur la rue des Porteurs. Au delà : des programmes de circonstances.  
35% de logements.  
Tangent sur 2 côtés du site inscrit.



Plan de situation

commentaires  
Rue Porteurs, corps d'habitation en U avec porche.

**Affectation des RDC**

Logements, tertiaires, Écoles

**Affectation des étages**

Logements, tertiaires, Écoles

<b>Réf. stylistiques majeures</b>	18°s - rue Porteurs
<b>Implantation d'origine de l'îlot</b>	18°s - Dans les murs

**Evolution de l'îlot**

Îlot traversé par une diagonale correspondant aux anciennes fortifications avant les travaux de VAUBAN. Ce qui peut expliquer le parcellaire étroit sur la rue des Porteurs.



Traitement de l'angle, reconstruction, ou réhabilitation lourde? 1 niveau en plus, les corniches restent alignées



Un hangar type ZA en limite du site inscrit et face à l'Avenue MICHONNEAU - Entrée de ville



Avenue MICHONNEAU, les éléments de programmes sont sans hiérarchie. Alignement et retrait par rapport à la parcelle

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Largeurs variables : 10m, 8m à 5m, 5.7m à 14m et 30m pour l'Avenue MICHONNEAU. La rue des Augustines a été élargie vers l'Avenue.

**Gabarit** Bonne tenue sur la rue des Porteurs - Cohérent.  
Ailleurs programmes plus récents - Parcelles importantes - Hors gabarit.

**Espaces non bâtis** Résultantes des programmes récents.

**Clôtures** Clôture ouverte sur l'école.

**Programmes** Habitations, collectifs, Ateliers, bureaux, Écoles, Église Évangéliste.

**Cohérence programmes** Pas de cohérence sur l'îlot

**Cohérence façades** Bonne tenue sur la rue des Porteurs

**Cohérence matériaux** Bonne tenue sur la rue des Porteurs

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** -Rue des PORTEURS : 2 pignons en bois, vérifier l'ossature + habitation en U avec porche.  
-Corps de logements / sur angle Augustines.

**Bâtiment REMARQUABLE** S-O

**Lieu ou autre INTERESSANT** La rue des Porteurs (2ème partie) vers la rue des Augustines.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** S-O

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Rapport de 1 sur 2 - très long sur l'Avenue en ancien à l'arrière
Densité construite	Vide modéré, mais trop important sur l'Avenue Michonneau
Bâtiment sans intérêt	Le hangar type ZA.
Dysfonctionnement	les 2 traitements d'angle sur l'Avenue Michonneau
Modénature	Repérable par rue, ce qui limite les discordances visuelles
Dominance de couleurs	Clares et briques pour les constructions anciennes.
Résonnance	Vis à vis partiel et possible sur la rue des Porteurs
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	Généralité : Accompagnement et introduction aux autres îlot...
Bâtiments ayant une valeur propre	Généralité : Accompagnement et introduction aux autres îlot...

## Commentaires

**îlot scindé en 2 parties : à l'Ouest l'habitat et à l'Est des Services. Dans un état d'origine probable, il s'est vidé de sa substance par des constructions, sur plusieurs décennies qui modifient sa lecture initiale. Nécessite un schéma d'aménagement de requalification urbaine.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine

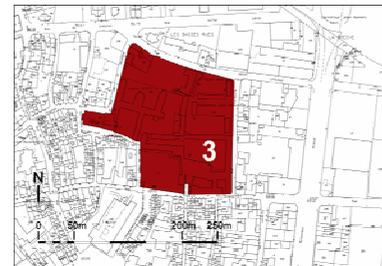


# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>3</b>	Quartier	
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue des porteurs Rue des Augustines & ruelle Avalleau Rue du petit Atré Rue du Vivier Rue neuve du Vivier Rue de la Douzième Rue du Crinchon	

## Commentaire générale

La forme massive de l'îlot actuel est la résultante de l'association de plusieurs îlots: 5 au Moyen-Age et 4 pendant la période classique. Chaque réunification entraînant une suppression de rues ou ruelles. La ruelle Avalleau est à l'état de portion, elle traversait l'îlot du Sud au Nord.



Plan de situation

## Affectation des RDC

Logements, tertiaires, Écoles par entités.

## Affectation des étages

Logements, tertiaires, Écoles par entités.

Réf. stylistiques majeures	XIX <sup>e</sup> s et XVIII <sup>e</sup> s (habitation)
Implantation d'origine de l'îlot	Médiévale pour sa périphérie

## Evolution de l'îlot

L'îlot au Nord s'appuie sur le Crinchon (aujourd'hui canalisé) qui correspond aussi à une des limites du site inscrit. A l'Est il fut traversé verticalement par l'enceinte de l'abbaye (p-médiévale). Bâtiments disparues: Couvent et église du Vivier, l'église de Thieuloye. Ancien tracé d'un cimetière au Nord.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Largeurs variables : 8.5m, 8m à 5m, 5.4m à 7m, 4m à 4.5m, 4.5m à 5m, 9m à 7.20m et 8m pour la rue du Crinchon. Ces rues se développant sur le périmètre, elles se sont peut modifiées.
<b>Gabarit</b>	Les bâtiments anciens sont généralement en R+1 et R+2 avec Brisis, les niveaux entre planchers sont très importants. les logements sont plus conventionnels.
<b>Espaces non bâtis</b>	Ce sont les bâtiments de services et les logements collectifs récents (1970 et +) qui ne tiennent pas l'alignement sur la rue (Rue des Porteurs rue du Crinchon)
<b>Clôtures</b>	Les plus anciennes se localisent en front des limites parcellaires : en continuité avec le bâti. Pour les constructions récentes: elles sont retraites, c'est de la protection.
<b>Programmes</b>	Majoritairement du services. Quelques logements individuelles ponctuent l'îlot. Le foyer Jean Amoureux et la résidence Jean Amoureux sont des collectifs.
<b>Cohérence programmes</b>	Au de l'îlot principalement de l'enseignement et l'ancien hospice saint Pierre qui ouvre ses jardins sur la rue du Crinchon. St Géry s'attache à l'îlot. 20% de logements.
<b>Cohérence façades</b>	Chaque période est référente à une époque. Des alignements ou continuités de choques sont à localiser sur les rues des Porteurs, Augustines, de la Douzième. Exception : l'église saint Géry.
<b>Cohérence matériaux</b>	Chaque période est référente à une époque.



## commentaires

En intérieur d'îlot, dans la prolongation de la ruelle Avalleau. Une construction récente (1960) s'appuie sur d'anciennes fondations et départs d'élévations.



Rue du Vivier, anciens percements RDC du Couvent du Vivier et vue sur le clocher de l'église saint Géry.



A l'angle des rues des Cailloux et du Crinchon: maison éclectique, de bonne tenue. Patrimoine majeur



Depuis la rue du Crinchon : vue sur les bâtiments / ancien hospice saint Pierre et sa chapelle. Patrimoine majeur, à préserver.

## Valeurs sur l'îlot

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	Habitation éclectique sur angle rue des Cailloux et rue du Crinchon. Habitation sur angle de la ruelle Avalleau.
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	Hospice saint Pierre. Église saint Géry
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	Les arrières des logements collectifs - ancienne ruelle Avalleau.
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	Les jardins de l'hospice saint Pierre Les pavés de la rue de la Douzième La ruelle Avalleau et son pavage La clôture en pierre sue du Vivier / témoin du couvent du Vivier.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Massé - Rue du Crinchon : faible, beaucoup de vide, hétérogène.
Densité construite	Vide et plein équivalents
Bâtiment sans intérêt	Des garages en parpaing.
Dysfonctionnement	Stationnement véhicules : rue du Crinchon.
Modénature	Homogène - longues séquences et interruptions.
Dominance de couleurs	La brique et la pierre
Résonnance	Vue sur saint Géry - Étroitesse de certaines rues - Ambiance
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	Hospice saint Pierre et son parc
Bâtiments ayant une valeur propre	Habitation ruelle Avalleau

## Commentaires

L'hospice saint Pierre nécessiterait d'être entretenu et restauré. Cet îlot par l'Ouest introduit des ensembles plus anciens. Entretien des coeurs d'îlot. Des vides importants depuis la rue pour le collectif et du centre d'éducation pour jeunes sourds.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **4**

Quartier

Commentaire générale

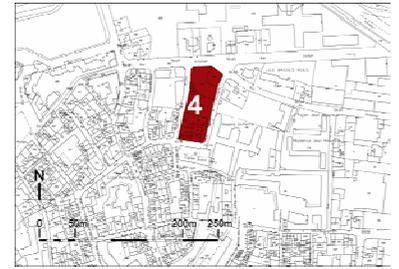
Nom usuel de l'îlot

- Noms des voies
- rue n°1
- rue n°2
- rue n°3
- rue n°4
- rue n°5
- rue n°6
- rue n°7

- Rue du Crinchon
- Rue de la Douzième
- Rue des 3 Filloires
- Rues des Cailloux

Îlot en lanière, qui a son origine était assez dense en constructions. Au XIX<sup>es</sup> très peu de constructions. On peut penser que le bâti sur l'angle des rues des cailloux et des 3 filloires serait d'époque XVIII<sup>es</sup>. Depuis cette période il a été entièrement reconstruit ... en 1920 et récemment par une opération de logements collectifs et en bande.

- Affectation des RDC
- Stationnement et logements



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>es</sup> - 1930 - XXI<sup>es</sup>  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiéval

Affectation des étages  
 Logements

commentaires  
 Collectif très massif déposé sur un soubassement marqué intégrant le stationnement en RDC. Les véhicules accèdent latéralement à la parcelle.

## Evolution de l'îlot

Cet îlot est représenté sur des gravures anciennes (Estampe d'Adrien Huybrechts - Anvers 1597). Au Nord le fil du Crinchon circulait en fond de parcelles. L'îlot a depuis conservé sa forme.

Le cadastre Napoléon : Elargissement de la rue des Cailloux et réduction de l'îlot en partie supérieure (Nord-Ouest).

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** La rue du Crinchon au Nord est la plus large 14.5m, rue de la Douzième de 6.4m à 5.3m, la rue des 3 Filloires au Sud 8.30m et la rue des Cailloux de 7 à 8m.
- Gabarit** Gabarit constant et homogène pour les constructions XVIII<sup>e</sup> et 1930. Les constructions XXI<sup>e</sup> sont à la fois très basses et hautes pour le collectif au Nord.
- Espaces non bâtis** Les accès sur 2 rues au parking des logements collectifs.
- Clôtures** Une clôture ancienne, et une clôture double pour accéder au parking du collectif
- Programmes** Du logement individuel ou collectif.
- Cohérence programmes** Îlot à vocation exclusive de logements.
- Cohérence façades** Faibles - Chaque époque est indépendante en composition et en forme.
- Cohérence matériaux** Briques et pierre pour les constructions avant 1930. Pour les opérations récentes: Briques et enduits.



Utilisation redoutable de styles en rappels...  
 A l'arrière-plan : saint Géry.



Habitation XVIII<sup>e</sup> tenant un angle de rues



Séquence sur la rue des Cailloux

## Valeurs sur l'îlot

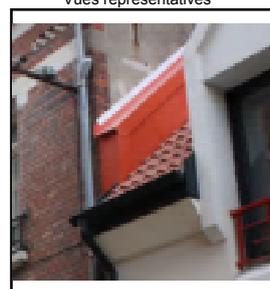
**Bâtiment INTERESSANT** Habitations sur l'angle des rues des Cailloux et des 3 Filloires, soubassements en grès.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** La forme de l'îlot  
 Le pavage de la rue de la Douzième.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannier

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	En lanière, et jardins privatifs à l'intérieur
Densité construite	Le linéaire est quasiment occupé en totalité
Bâtiment sans intérêt	3 garages: rue des 3 Filloires
Dysfonctionnement	Immeuble collectif en about
Modénature	Brique et Pierre
Dominance de couleurs	Rouge brique et ton pierre
Résonnance	-
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	Habitations sur angle des rues des cailloux et des 3 Filloires

## Commentaires

**Cette îlot se scinde en 2 parties : au Sud, sur le premier tiers, ce sont les constructions les plus anciennes et au-delà au Nord de nouveaux logements ont été construits.**

## Etat sanitaire

- Bon
- Mauvais
- Moyen
- Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure
- Accompagnement
- Fidèle
- Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine

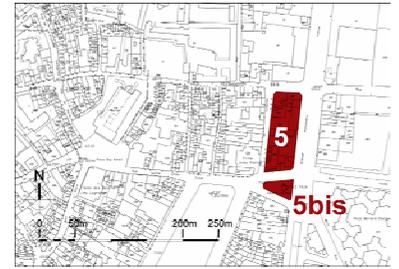


# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>5 &amp; 5bis</b>	Quartier
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue des Augustines Avenue Michonneau Rue sainte Croix (prolongement) Rue Lalliette
Nom usuel de l'îlot		

## Commentaire générale

La perception de cet îlot se fait depuis le Boulevard Michonneau, on remarque sur cette séquence le manque de cohérence des constructions : typologies différentes, altimétries variables, panels de matériaux, des creux. L'about côté "Poids publics" est cohérent et si on poursuit la rue Lalliette on repère des bâtiments présentant peu d'intérêt.



Plan de situation

## Affectation des RDC

Logements, Tertiaires, Garages

## Affectation des étages

Logements

Réf. stylistiques majeures	XVIII°s - XIX°s - XX°s
Implantation d'origine de l'îlot	XIX°s

## Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui avait peu d'existence pendant la période médiévale (scindé en 2 parties avec des habitations) et classique (des bâtiments militaires). Il était situé sur le boulevard intérieur de l'enceinte médiévale. A l'Est de la base de l'îlot se localisait la Porte Saint Michel. Au début du XIX°s des constructions apparaissent sur la rue Lalliette. C'est avec le démantèlement que l'îlot obtiendra son épaisseur actuelle en s'appuyant sur le Boulevard Michonneau.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Elargissement important (14m) sur la rue des Augustines : modification fin XIX°s. La rue Lalliette varie de 12m à 8m, la rue sainte croix (prolongée) son ancien nom : rue fausse porte St Michel.
<b>Gabarit</b>	Sur Michonneau les hauteurs sont variables (5niv. à 2niv.) La rue Lalliette en moyenne 3 niveaux. Gabarits disparate.
<b>Espaces non bâtis</b>	Très peu, ce sont des accès pour les véhicules à des intérieurs de parcelles (rue Lalliette). Les habitations individuelles sur le Bd. Michonneau sont en reculs
<b>Clôtures</b>	Les clôtures (sur la largeur de la parcelle) correspondent aux habitations sur le Bd. Michonneau
<b>Programmes</b>	Principalement du logements. Sur le Bd. un atelier de pièces automobiles en bardages métalliques et support publicitaire. Ailleurs rue Augustines : Tertiaires dans existant.
<b>Cohérence programmes</b>	Il n'y a pas de cohérence - Tentative de logements majoritaires.
<b>Cohérence façades</b>	Non, cohérence à l'unité.
<b>Cohérence matériaux</b>	Non.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Habitation sur Angle Michonneau  
Constructions jumelles sur angle rue Lalliette.

**Bâtiment REMARQUABLE** Ancien "Poids publics" - valeur d'un contexte

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -



commentaires

Vue depuis le boulevard Michonneau



Habitation de style moderniste (moyen)



Habitations les plus anciennes de l'îlot.

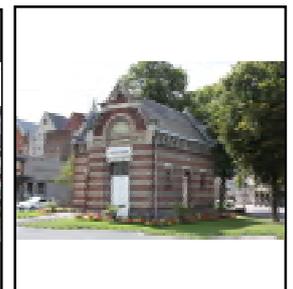


Collectif récent, la rue Lalliette devrait être requalifiée. Alignement, mais de nombreux vides.

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Manque de cohérence, principalement sur Bd. Michonneau
Densité construite	Moyenne, requalifier la rue Lalliette : des vides.
Bâtiment sans intérêt	Anciens garages ou garages : rue Lalliette
Dysfonctionnement	Atelier pièces automobiles sur le boulevard
Modénature	Sur le boulevard : Alignement et retrait.
Dominance de couleurs	Teintes claires
Résonnance	
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	
Bâtiments ayant une valeur propre	

## Commentaires

**Sur cet îlot, il manque une logique de composition et de programmation. Majoritairement composé de logements, néanmoins les constructions semblent se désintéresser du lieu : autonomie constructive.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **6**

Quartier

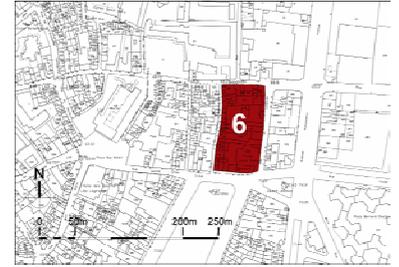
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue des Augustines  
Rue de Lalliette  
Rue sainte Croix  
Rue du Pignon Bigarré

Îlot qui conserve une bonne base historique. Quelques bâtiments anciens ont disparu dans la rue de Lalliette et les reconstructions forment un ensemble homogène. La première moitié des constructions de la rue du Pignon Bigarré (depuis la place) nécessiterait d'être restauré : rang ancien, à valeur forte valeur patrimoniale.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII°s - XIX°s.  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Il a traversé les époques depuis la période médiévale. Pendant la période Classique : existence de l'Eglise des Carmes et de son couvent (en façade grand place). Des démolitions successives laisseront place à l'école Jules Ferry et à d'autres constructions plus récentes. Beaucoup de constructions de la période XVIII°s sont encore en places et nécessiteraient d'être restaurées. Les pignons baroques sont classés IMH.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue des Augustines : 5.7m, rue de Lalliette de 12m à 8m (vers la place), rue du pignon Bigarré : 4.3m.
- Gabarit** Les gabarits sont de bonnes tenues - Séquences ou rangs de constructions homogènes.
- Espaces non bâtis** Des garages et une cour d'école.
- Clôtures** Clôture ajourées : murs bahuts et grilles sur la rue de Lalliette. Murs de clôtures hauts à proximité des rues du pignon bigarré et des Augustines.
- Programmes** Cohérents
- Cohérence programmes** Bonnescohérence des programmes entre eux, malgré la diversité.
- Cohérence façades** Camaieux d'époques qui s'accordent par le soin et le détail de chacune des opérations.
- Cohérence matériaux** oui, détails dans la mise en oeuvre



commentaires

Construction XVIII°s. Critiques : modification des menuiseries, menuiseries PVC, Volets roulants et coffrets visibles.



Construction fin XIX°s et début XX°s. Bâtiments intéressants



Ensemble des façades baroques face à la Grand Place.



2 séquences de la rue du Pignon Bigarré. Bonne composition et beaucoup de restauration.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Le rang XIX°s  
Les habitations XVIII°s.

**Bâtiment REMARQUABLE** Ensemble des façades baroques face à la Grand Place.

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** La rue du pignon bigarré. A restaurer et à requalifier.

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot En lanière, rapport de 1 sur 2
- Densité construite Assez dense
- Bâtiment sans intérêt Garages et atelier : rue du Pignon Bigarré.
- Dysfonctionnement Manque d'entretien : façades + Portes de garages dans une rue étroite
- Modénature Composée sur l'ensemble
- Dominance de couleurs Pierre, Grès, Brique et chaux
- Résonance Grand Place
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte Voir rue du Pignon Bigarré
- Bâtiments ayant une valeur propre Construction XIX°s : rue Lalliette

## Commentaires

îlot qui a le potentiel pour devenir le référent d'une démarche de restauration.

Les dommages : ce sont les créations de portes de garages sur des façades anciennes et dans une rue étroite...

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **7**

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1

rue n°2

rue n°3

rue n°4

rue n°5

rue n°6

rue n°7

Quartier

**Rue des Augustines**

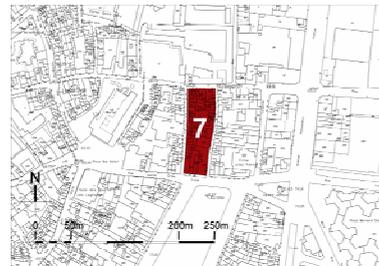
**Rue du Pignon Bigarré**

**Rue sainte Croix**

**Rue Doncre**

## Commentaire générale

Îlot qui conserve une bonne base historique. Mais aussi la plus ancienne maison d'Arras: n°49 Grand Place - rebâtie après 1467, de style Gothique Flamand. Deux constructions ont laissé place à des vides (Hangar à voitures et poutres de reprises). Bâtiments Inscrits et classés. Les façades en base de l'îlot en site inscrit.



Plan de situation

## Affectation des RDC

Commerces, logts, garages,

## Affectation des étages

Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>s</sup>

Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Il a traversé les époques depuis la période médiévale, il a conservé sa forme.

## commentaires

Vues depuis la rue du Pignon Bigarré



Depuis la Grand Place, la rue Doncre présente des façades dans un état nécessitant de fortes restaurations.



## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Les voies sont assez étroites principalement pour les rues Doncre (3.80 à 4.40m) Pignon Bigarré (3.20 à 3.80), Rue des Augustines : 5.80m.
- Gabarit** Les constructions varient entre R+1 et R+2 - Sur la grand place les façades sont à pignons.
- Espaces non bâtis** Des vides sont à signaler à proximité de la Grand Place
- Clôtures** Une clôture sur la rue Doncre, face à jardin en surélévation, l'habitation est en recul. Jardin sur d'anciennes caves? + Une clôture en mur haut. Dans l'ensemble : tenu en limite parcellaire.
- Programmes** Cohérent, les commerces étant principalement aux abouts. Les façades les plus représentatives face à la Grand Place.
- Cohérence programmes** Cohérent
- Cohérence façades** Principalement XVIII<sup>s</sup>, avec parfois quelques coutures d'époques plus récentes. On peut aussi penser que c'est un décor sur des façades plus anciennes
- Cohérence matériaux** Cohérent



Ancien passage ou porte avec emmarchement - Datation XVII<sup>s</sup>, sous réserve. Emprise sur le trottoir.



Fin de la rue Doncre, Une façade XVIII<sup>s</sup> reçoit un décor façon Art Déco - 1930. Les alignements de chèneau sont conservés ainsi que le chien assis en toiture.

## Valeurs sur l'îlot

- Bâtiment INTERESSANT** Des ensembles homogènes au démarrage des îlots. Alignement de chèneaux.
- Bâtiment REMARQUABLE** L'ensemble des façades sur la Grand Place
- Lieu ou autre INTERESSANT** Les 2 vides : définir un programme à l'échelle du lieu.
- Lieu ou autre REMARQUABLE** La Grand Place  
La largeur des rues : Doncre et du pignon Bigarré - Lecture Médiévale. / Patrimoine fort - ambiance.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	En lanière, rapport de 1 sur 3
Densité construite	Dense
Bâtiment sans intérêt	Garages, Restaurer "Café Equinoxe", les vides...
Dysfonctionnement	Les ensembles en retour de la Grand Place : à Restaurer - Des modifs
Modénature	Classique, 1930.
Dominance de couleurs	Rouge, Pierre, Homogène.
Résonnance	Les 2 rues: Doncre et Pignon Bigarré : Type Médiéval
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Les façades, rue de Doncre (au départ de la Grand Place) sont à restaurer: travail d'analyses... Certaines façades ont été modifiées : des percements, des soubassements. Rechercher une cohérence. Réaménager les dents creuses.**

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais
- Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement
- Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>8</b>	Quartier	
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue des Augustines Rue Doncre Rue sainte Croix Place Guy MOLLET Rue du Presbytère sainte Croix Place des Potiers	

**Commentaire générale**  
 Îlot qui conserve une bonne base historique dans sa forme. Au niveau de la place des Potiers 2 constructions (cf. Napoléon) ont disparu et laissent place à une double batteries de garages. Quelques constructions XX°s ont remplacés du bâti plus ancien : C'est une architecture très marquée.



Plan de situation

**Affectation des RDC**  
 Logts, commerces, tertiaires, garages

**Affectation des étages**  
 Logements, Tertiaire.

**Réf. stylistiques majeures** XVIII°s au XX°s  
**Implantation d'origine de l'îlot** Médiévale

**Evolution de l'îlot**

Traversée dans sa partie supérieure par l'ancienne enceinte de l'abbaye ( au dessus de la batterie de garages actuelles).  
 Pendant la période Classique existence d'une venelle derrière les garages...  
 2 bâtiments : classés IMH

**commentaires**

Rue Doncre: Ensemble classique perturbé par une construction récente avec des accès à du stationnement au RDC et une façade rideau pour les étages.



Rue Doncre: Ancien porche, ensemble à restaurer - Avant plan : façade cimentée : à proscrire



Façade classique, certainement modifiée pour répondre aux façades baroques de la Grand Place.



Rue des Augustines: exemple (mauvais) de construction en appentis - hors contexte / A gauche pignon rehaussé.  
 Rue du Presbytère : Ensemble classique cohérent



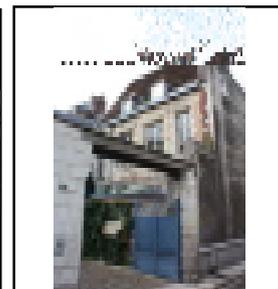
**Caractéristiques de l'îlot**

<b>Les voies</b>	La rue Doncre de 4.50m à 3.90, la rue Ste Croix de 9.25m à 12.70m. La rue du Presbytère de 4.50m à 4.00m et face à un espace dégagé. Rues des Augustines : 7.20m à 5.60m.
<b>Gabarit</b>	Principalement du R+1 et comble. Si façades à pignons = R+2. Sur la place Guy MOLLET un ensemble homogène en R+2 (XIX°s) et Rue des Augustines une construction en R+2.
<b>Espaces non bâtis</b>	Non
<b>Clôtures</b>	Pas de clôture - existence de porches / portails.
<b>Programmes</b>	Logements, Bureaux, Commerces
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent, résidentielle et Bureaux / commerces
<b>Cohérence façades</b>	Oui, sauf pour les programmes récents
<b>Cohérence matériaux</b>	Oui, sauf pour les programmes récents

**Valeurs sur l'îlot**

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	Angle des rues Doncre et Augustines - Des ensembles homogènes : rue du presbytère, place des potiers, place Guy MOLLET...
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	2 classés.
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	Un porche classique - Une cour pavé avec un ensemble construit homogène : rue de Doncre.
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	Une cour pavé avec vue sur façade ancienne à restaurer. Le rang classique face à la mairie.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	En lanière avec une excroissance marqué à l'Ouest.
Densité construite	Dense en façade.
Bâtiment sans intérêt	Garages, + Habitations angle Potiers et Augustines
Dysfonctionnement	Des bureaux : rues Ste Croix et Doncre. Les garages / Potiers
Modénature	Classique, XIX°s et XX°s (ancien et récent)
Dominance de couleurs	Briques, Grès, badigeon, Pierre
Résonnance	Autonome
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

**Commentaires**

**Des alignements homogènes. Des habitations classiques cimentées, avec parfois un habillage caractéristique d'une époque...  
 Un transformateur électrique à la place d'une ancienne porte!  
 Un Atelier... sur une ancienne élévation de mur.**

**Etat sanitaire**

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

**Valeur architecturale**

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

**Etat de conservation**

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **9**

Quartier

Commentaire générale

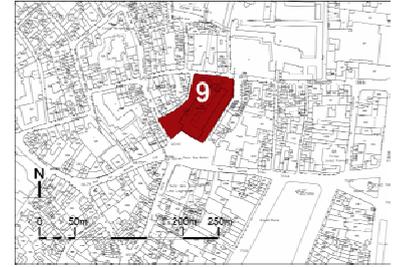
Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue des Augustines  
Place des Potiers  
Rue du Presbytère sainte Croix  
Place Guy MOLLET  
Rue du Nocquet d'Or  
Rue saint Jacques

La physionomie de l'îlot d'origine a disparu, son assiette est le support de l'implantation de la Mairie (inaugurée en 1978).  
La mairie est à la fois déposée sur son socle (PK), ouverte sur un parvis (accès public) et sur la place Guy MOLLET (pas d'accès). Elle est entourée de végétations et de pelouses.

Affectation des RDC  
Bureaux



Plan de situation

Affectation des étages  
Bureaux

Réf. stylistiques majeures XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot Disparue - origine Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot existant à la période Médiévale, il présente encore du bâti au XIX°s, depuis la mairie s'y est installée en 1978. A l'origine cette îlot n'avait d'excroissance à l'Ouest, il était plus massé. Il faisait face à l'église sainte Croix (1115 jusqu'à la période Classique) / Place Guy MOLLET, et sur l'excroissance se trouvait la chapelle saint Jacques (Médiévale et classique). L'îlot a été traversé d'Est en Ouest par l'ancienne enceinte de l'Abbaye.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Augustines : 5.15m, Place des Potiers : 11.40m et un retrait marqué vers rue du Presbytère de 4.00m à 4.50m, Nocquet d'Or : 3.60m, Place : 61mx43m, St Jacques de 3.80m à 3.25m et 5.30.

**Gabarit** Unique : la Mairie - R+3 à R+4 sur socle.

**Espaces non bâtis** Pelouse et espaces vert.

**Clôtures** Aucune

**Programmes** Mairie

**Cohérence programmes** Pas d'affirmation, programme autonome, intégration violente.

**Cohérence façades** Très structurales

**Cohérence matériaux** Teintes claires



commentaires  
Vue depuis la place des Potiers - Avant plan socle des stationnements.



Vue depuis la rue du Presbytère : accès public et le parvis.



Vue depuis la place Guy MOLLET, c'est la façade d'identification de la Mairie, pas d'accès au bâtiment depuis cette place.



Vue depuis la rue saint Jacques - Espace tampon en bande verte.

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT

Bâtiment REMARQUABLE

Lieu ou autre INTERESSANT

Lieu ou autre REMARQUABLE

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Tapis végétal, Parvis, au centre la Mairie.  
Densité construite En partie centrale  
Bâtiment sans intérêt -  
Dysfonctionnement S'intègre mal dans le tissu urbain  
Modénature Répétitive  
Dominance de couleurs Teintes claires  
Résonance Résonance inversée, le bâti ancien est en vis à vis.  
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -  
Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

Peu de commentaires : c'est la réponse à un programme selon un contexte : assainissement du tissu urbain de la ville ancienne par une programmation d'utilité publique.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **10**

Quartier

Commentaire générale

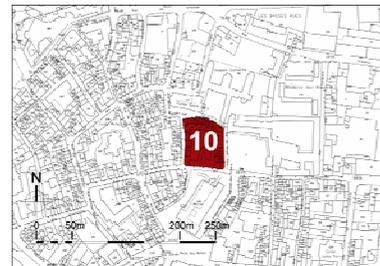
Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue du Vivier  
Rue du Petit Atre  
Rue des Augustines  
Rue du Croissant

Îlot de bonne composition.  
A la fois entretenu et dans un état vétuste : principalement pour la rue du Vivier.  
La rue du Petit Atre : des constructions hautes XIX<sup>s</sup>?



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>s</sup> - XIX<sup>s</sup> et XX<sup>s</sup>  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Affectation des étages Logements

## Evolution de l'îlot

Représentation médiévale.  
A la période classique existence d'un Vivier au Nord de la rue du Vivier.  
Les angles sur la rue des Augustines ont été tronqué après le XIX<sup>s</sup>  
Au XIX<sup>s</sup> la rue du Petit Atre se prolongeait ( vers école des beaux-arts).

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue du Vivier de 14.80m à 5.40m et 5.10m, Rue du Petit Atre de 4.70m à 4.00m, Rue des Augustines : 5.20m et rue du Croissant de 4.00m à 4.90m.
- Gabarit** Majoritairement R+1 et comble et quelques R+2 (constructions plus récentes, certainement rehausse ou XIX<sup>s</sup>).
- Espaces non bâtis** Très peu : Quelques vieux murs et clôture.
- Clôtures** Portails, vieux murs sur angle Vivier / Petit Atre, Mur bahut et clôture : à l'arrière plan Habitation. Clôture en panneaux de béton!!! (rue du Croissant).
- Programmes** Principalement des logements.
- Cohérence programmes** Homogènes : rue du Vivier, des anciens ateliers transformés en logements.
- Cohérence façades** Les plus anciennes devraient être restaurées
- Cohérence matériaux** Pierre, Briques, enduit, soubassement grès...



commentaires  
Rue du Croissant : Façades anciennes avec des percements bouchés.



Rue des Augustines, exemples de façades enduites : suppression de la lecture des matériaux d'origine / Grès, briques et pierre.



Rue du Vivier : Séquence de 3 habitations nécessitant une restauration. Immeubles intéressants.



Rue des Augustines : 2 habitations de styles 1920. Constructions sur 3 parcelles.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue du Vivier n°5/3/1 à restaurer..., Angle Augustines n°24/26, rue du Croissant n°1/3/12.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Jardin du n°12 : rue du Croissant.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** Vieux murs : Angle rue du Vivier et rue du petit Atre.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot A conservé dans l'ensemble une forme d'origine
- Densité construite Bonne tenue sur le périmètre de l'îlot.
- Bâtiment sans intérêt Garage sur angle des rues du Croissant et des Augustines
- Dysfonctionnement Façades enduites, sortie de ventouse sur RDC, volets roulants
- Modénature Pierre, Briques, enduit, cimentage...
- Dominance de couleurs Ton pierre, brique et clair.
- Résonnance Depuis la rue du Croissant on aperçoit saint Géry.
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre voir ci-dessus

## Commentaires

**Photos ci-dessus:**  
Création d'un portail bien large dans une rue étroite et panneau de béton : rue du Croissant.  
Des habitations encore dans un état d'origine nécessitant une restauration.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



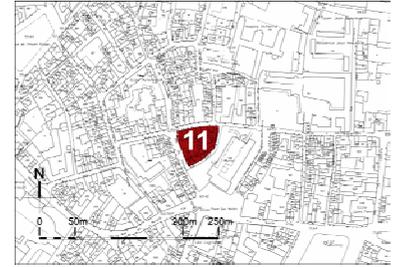
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **11**

Quartier

Commentaire générale

C'est un îlot de petite taille. Des habitations récentes sont présentes, elles ne pas de grandes qualités. Les constructions anciennes (Classique) sont principalement sur la rue saint Jacques.



Plan de situation

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
 rue n°1 Rue des Augustines  
 rue n°2 Rue saint Jacques  
 rue n°3 Rue du Nocquet d'Or  
 rue n°4 Rue des Augustines  
 rue n°5 -  
 rue n°6 -  
 rue n°7 -

Affectation des RDC  
 Logements

Affectation des étages  
 Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII°s - XX°s  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

**Evolution de l'îlot**

Existant à la période médiéval, on remarque après 1839 l'élargissement de la rue du Nocquet d'Or. Cet îlot a été traversé par l'enceinte de l'abbaye d'Est en Ouest. Une construction ayant les caractéristiques d'un hôtel particulier se situe au milieu de la rue saint Jacques.

**Caractéristiques de l'îlot**

- Les voies** Rue des Augustines : 6.50m, rue saint Jacques : 3.90m à 3.60m et la rue du Nocquet d'Or de 9.70m à +/- 12m.
- Gabarit** Majoritairement : R+1 et comble, on remarque que les constructions (collectifs) récentes s'enferment dans ce gabarit pour atteindre du R+2 + C. Seul l'hôtel particulier est en RDC.
- Espaces non bâtis** Sur l'angle des rue saint Jacques et Augustines : Stationnements et sur l'angle des rues des Augustines et du Nocquet d'Or : Anciens murs séparatifs.
- Clôtures** Une clôture en briques et à l'arrière, bien en retrait une construction 1930.
- Programmes** Logements
- Cohérence programmes** Non, les constructions récentes sont de type collectif.
- Cohérence façades** Les constructions récentes sont en enduit, dommage.
- Cohérence matériaux** Cohérent pour les bâtiments anciens, pour les constructions du dernier quart du XX°s : Utilisation d'enduit projeté : dommageable pour l'îlot.



commentaires  
 Anciens murs sur des limites séparatives à l'intérieur de la parcelles. Des constructions sont disparues et laissent place à du stationnement. A l'arrière plan un rang de constructions récentes en enduit et porte de garages métallique.



Construction en R+1, faisant face à la mairie. Peut-être un ancien hôtel particulier.



Construction 1930, en retrait de la rue du Nocquet d'Or. Les percements et leurs décors sont dans style Art Déco. Habitation sur entresol. Le pavage est en grès, vu le format (grand) ce sont peut-être des pierres de récupérations d'anciennes façades.



Rue des Augustines : au premier plan, une construction rhabillé d'un style plus récent, cela implique un cimentage de la façade. Au second plan : ensemble classique : bailleur social.

**Valeurs sur l'îlot**

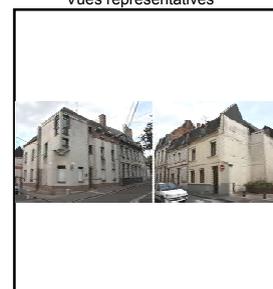
**Bâtiment INTERESSANT** Les façades de l'hôtel particulier  
 L'habitation en arrière plan : rue du Nocquet d'Or

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le rang de la saint Jacques à partir de l'hôtel particulier est homogène, La totalité du rang de la rue des Augustines est homogène, quelques mauvaises réhabilitations.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot A conservé partiellement sa typologie parcellaire.
- Densité construite Dense
- Bâtiment sans intérêt Les constructions neuves
- Dysfonctionnement Traitement des angles et constructions neuves...
- Modénature Pierre, Briques, enduit, cimentage...
- Dominance de couleurs Ton pierre, brique et clair.
- Résonnance Face à la mairie
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

**Commentaires**

La rue Nocquet a été taillée et élargie.  
 La rue du Nocquet d'Or est tenue par des collectifs récents : dommageable pour le quartier.  
 Les anciens pignons ne sont pas traités : construire le vide.

**Etat sanitaire**

- Bon
- Mauvais
- Moyen
- Ruine

**Valeur architecturale**

- Majeure
- Accompagnement
- Fidèle
- Sans intérêt

**Etat de conservation**

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine



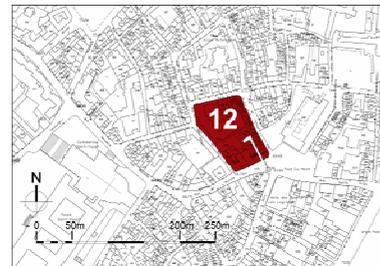
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **12**

Quartier

Commentaire générale

Îlot cohérent dans l'ensemble. Néanmoins il faut constater qu'un ensemble immobilier récent c'est implanter à la fois en cœur d'îlot et sur les rues du mont de Piété, Four saint Adrien et rue des Augustines. C'est aussi le départ de la rue des Augustines - +/- 450m.



Plan de situation

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies	rue n°1	<b>Rue des Augustines</b>
	rue n°2	<b>Rue du Nocquet d'Or</b>
	rue n°3	<b>Impasse du Mont de Piété</b>
	rue n°4	<b>Marché au Filé</b>
	rue n°5	<b>Rue du Mont de Piété</b>
	rue n°6	<b>Rue du Four saint Adrien</b>
	rue n°7	-

Affectation des RDC

Bureaux, Commerces, Logements.

Affectation des étages

Logements

Réf. stylistiques majeures	XVII <sup>e</sup> s-XVIII <sup>e</sup> s-XIX <sup>e</sup> s-XX <sup>e</sup> s-XXI <sup>e</sup> s
Implantation d'origine de l'îlot	Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot déjà présent à la période médiévale. Sur le plan 1704, l'angle des rues au Filé et du Nocquet d'Or présentait un retrait plus important : pas de constructions en alignement avec le mont de Piété. Les angles des rues (au moins 3) seront tronqués après 1839. 1 classé (mont de Piété) + 1 inscrit n°18 / rue Marché au Filé + 1 inscrit n°75 / rue des Augustines.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue des Augustines : 6.50m, rue du Nocquet d'Or : 12.20m, 10.10m et 5.10m, Impasse du mont de Piété : 3.30m, Marché au Filé : 12.40m, Mont de Piété : 4.70m à 5.35m, Four Adrien : 9.40m
<b>Gabarit</b>	Majoritairement en R+1+C, sauf si pignon. Au XIX <sup>e</sup> s sur entresol. Pour les nouvelles constructions XXI <sup>e</sup> s : R+3+C / les niveaux sont standards / Utilisation des combles.
<b>Espaces non bâtis</b>	Très peu. Constat : un retrait réglementaire par rapport à une clôture existante
<b>Clôtures</b>	Ancien témoin de constructions alignées sur la rue du Mont de Piété.
<b>Programmes</b>	Logements en majorités et commerce de proximité.
<b>Cohérence programmes</b>	Passable
<b>Cohérence façades</b>	Jusqu'à la période XIX <sup>e</sup> s
<b>Cohérence matériaux</b>	Jusqu'à la période XIX <sup>e</sup> s



Commentaires

Datation visible : 1683, n°21/19/17  
Constructions étroites à restaurer dans les règles de l'Art.



Traiter et mettre en valeur les arrières des constructions de la rue du Nocquet d'Or. Intéressant. Traiter aussi l'ensemble du cœur de cet îlot.



Voocabulaire XIX<sup>e</sup>s



Vue de gauche : Conservation de témoin, ancienne porte. Vue de droite : Premier-plan : datation 1701.

## Valeurs sur l'îlot

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	Habitations de la rue au Filé et retour sur le mont de Piété.
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	Le mont de Piété Rue du Nocquet d'Or : n°21/19/17 Rues des Augustines n°79?,77,75,73.
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	Les arrières des façades : impasse du mont de Piété Les rangs sur les rues du Marché au Filé, du nocquet d'Or et des Augustines sont homogènes.
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	Les arrières des façades : impasse du mont de Piété

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bonne conservation sur les rues Augustines, Nocquet d'Or et Filé.
Densité construite	Dense
Bâtiment sans intérêt	Collectif
Dysfonctionnement	Le devenir des arrières du Mt de Piété... / Collectif : XXI <sup>e</sup> s
Modénature	Pierre, Briques, enduit, cimentage...
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et clair.
Résonnance	Les façades sur 3 rues sont homogènes.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Le Mont de Piété : 1624, vocabulaire baroque, importation flamande, premier exemple de suppression des "pas de moineaux" sur les pignons. Construction à droite du Mt de Piété : habillage XIX<sup>e</sup>s.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **13**

Quartier

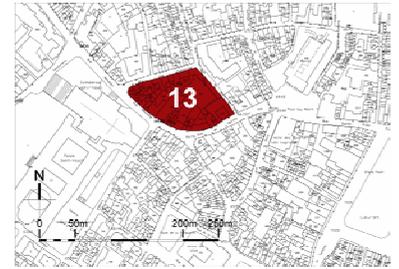
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue des Chariottes  
Rue du Mont de Piété  
Rue du Marché au Filé  
Rue Méaulens

Témoins de plusieurs périodes de constructions.  
La rue Méaulens présente des constructions postérieures à la grande Guerre - rue faisant face à la cathédrale.  
Le bâti sera reconstruit et généralement le parcellaire sera conservé. Pour des collectifs récents les parcelles sont réunies.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Commerces - Tertiaires - logements

Affectation des étages  
Logements - Tertiaires.

Réf. stylistiques majeures XVIII°s-XIX°s-XX°s.  
Implantation d'origine de l'îlot ?-des modifications avant XIX°

## Evolution de l'îlot

On peut supposer que les rues du marché au Filé et du Mont de Piété sont anciennes. Mais les cartes anciennes présentent cet îlot comme étant plus important au Nord, éventuellement l'actuelle rue des Chariottes (au XIX°s rue des Lombards) serait une percée urbaine créée après 1704... On relève des constructions de 1756.  
2 inscrits sur l'îlot : rue du marché au Filé.



commentaires  
La rue des Chariottes présentent un bâti hétérogène, mais dans l'ensemble de bonne composition, permettant une lecture des époques.



Ensemble de re-construction après la grande guerre.



Rue Méaulens, immeuble de 2 travées, RDC transformé en commerce.



Collectif récent sur RDC classique, arcade encore visibles.

## Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue des Chariottes: 7.40m, Rue du Mont de Piété: 5.40m, Rue du Marché au Filé: 11.00m, Rue Méaulens: 11.00m.

Gabarit Rues Méaulens, Marché au Filé, Mont de Piété : R+2+C  
Rues des Chariottes : R+1+C

Espaces non bâtis Aucun

Clôtures Aucune

Programmes 1 Hôtel particulier sur l'angle de la rue du Marché au Filé -

Cohérence programmes Cohérent

Cohérence façades Bonne composition, quelques construction années 40 présentant peu d'intérêts - Travaux tardifs après la reconstruction.

Cohérence matériaux Grès, brique, enduits, ardoises, tuiles...

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rue des Chariottes : Une construction avec Bow-window et une autre plus classique avec un ancien porche.

Bâtiment REMARQUABLE 2 inscrits

Lieu ou autre INTERESSANT Les 4 rues en évitant les collectifs récents.

Lieu ou autre REMARQUABLE

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Cohérent
Densité construite	Dense sur rues
Bâtiment sans intérêt	Collectifs et 1 sur l'angle des rues Chariottes et Méaulens...
Dysfonctionnement	Construction sur angle des rues Chariottes et Méaulens / trop bas.
Modénature	Pierre, Briques, enduit, cimentage...
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et clair.
Résonnance	Bâti de la rue Méaulens en vis à vis avec la cathédrale.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

A bannir / mauvaise tenue du chantier.  
On peut aussi supposer que certaines constructions ont été "customiser" tardivement, modifiant ainsi l'expression des façades avec plus ou moins de réussites / ex: le bow-window.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **14**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue du Moulinet  
Rue Galletoires  
Rue de Jérusalem  
Rue des Chariottes  
Rue Méaulens  
Impasse des Chariottes

îlot qui a été reconstruit partiellement sur les rues Méaulens et Moulinet. L'origine de cette reconstruction se fera après la grande guerre, suivi à la fin du XX°s par des ensembles collectifs en vis à vis de la cathédrale.



Plan de situation

commentaires

Quelques habitations en R+1 (Classique) au départ de la rue de Jérusalem.

Affectation des RDC  
Commerces - Logements - Tertiaires

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVII°s?-XVIII°s, XIX°s à XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Evolution depuis la période Médiévale. Des démolitions en cœur d'îlot. Le Crinçon médiéval passait le long de l'impasse Chariottes ensuite déplacé (P-Classique) sur ou à l'emplacement de la rue Moulinet. îlot partiellement (Est) à l'intérieur du Verger de l'abbaye : P-Médiéval. Existence P-Classique de l'église et du couvent des Chariottes : disparus. La rue Méaulens a certainement été élargi après la période classique



Quelques habitations en R+1 (Classique) au départ de la rue de Jérusalem.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue Moulinet : 8.80m à 14.00m, Rue Galletoires : 5.20m, Rue de Jérusalem : 5.30m à 4.20m, Rue des Chariottes : 5.80m, Rue Méaulens : 12.20m.

**Gabarit** Pour les rues XVIII°s : R+1+C (Galletoires, Jérusalem, partiellement Chariottes)  
Pour les autres du R+2+C au R+3 (collectifs)

**Espaces non bâtis** Non, mais des retraits sur par rapport à l'alignement de l'îlot pour les collectifs.

**Clôtures** Des murs hauts : maison de retraite Saint François, à entretenir.

**Programmes** Commerces sur Méaulens, autres rues logements. 1 chapelle 1775 et une maison de retraite : rue de Jérusalem.

**Cohérence programmes** Cohérent, hormis le collectif.

**Cohérence façades** Bonne composition jusque 1920

**Cohérence matériaux** Grès, brique, enduits, ardoises, tuiles...



Au premier plan : un collectif, présentant des difficultés d'articulations avec les constructions de l'après guerre 14/18.



Architecture classique sur la rue du Moulinet prolongée sur la rue des Galletoires. Vigilance sur les volets roulants : dommageable à l'édifice. 1697? Bâtiment modifié, mais cohérent dans la rue.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Les constructions XVIII°s / Galletoires et Jérusalem.  
La reconstructions après 14/18 sur Méaulens.

**Bâtiment REMARQUABLE** Chapelle 1775 - Classé

**Lieu ou autre INTERESSANT** La rue de Jérusalem  
L'impasse des Chariottes - Traiter / réorganiser le coeur de l'îlot depuis cet impasse.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Cohérent pour le bâti ancien jusque après 14/18
Densité construite	Correspondance avec le cadastre XIX°s
Bâtiment sans intérêt	Collectif...
Dysfonctionnement	Les jonctions entre collectifs récents et existant + Les retraits.
Modénature	Pierre, Briques, enduit, cimentage...
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et clair.
Résonnance	Vis à vis avec la cathédrale
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Sur la rue Méaulens retraiter les RDC des commerces.**  
**A l'angle des rue Méaulens et Chariottes Immeuble XIX°s (tardif) à restaurer, actuellement à l'abandon. Intervenir et requalifier l'impasse des Chariottes, vue sur l'arrière de la chapelle.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **15**

Quartier

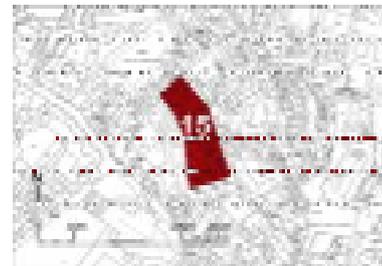
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue des Galletoires  
Rue des Coclipas  
Rue du Four Saint Adrien  
Rue des Chariottes  
Rue de Jérusalem

La rue du Four saint Adrien présente de nombreux burguets.  
La rue de Jérusalem présente des faiblesses, bcp de vides et clôture et cela peut encore correspondre au cadastre Napoléon 1839.



Plan de situation

- Affectation des RDC
- Logements - 1 commerce

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s à XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale et Classique

Affectation des étages  
Logements

## Evolution de l'îlot

Îlot de consistance classique, peu de renseignement par rapport à la forme médiévale.  
Existence pendant la période classique de la chapelle des drapiers / Disparue.  
Îlot quasiment intégré dans la première enceinte du verger de l'abbaye.



commentaires  
Angle de la rue de Jérusalem et rue des Galletoires. L'accès initialement se faisait sur la façade tronquée.



Rue du Four saint Adrien : n°31, immeuble intéressant.



Rue du Four saint Adrien, Rang Classique nécessitant une restauration.



Rue de Jérusalem : Alternance de constructions et de clôtures.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue des Callettoires : 4,50m, Rue du Coclipas : 6,75m, Rue du Four Saint Adrien : 7,75m, Rue des Chariottes : 7,20m, Rue de Jérusalem : 5,80m.
- Gabarit** Principalement du R+1+C et quelques pignons sur rues. Quelques R+2, ce sont de la reconstruction 1920/1930.
- Espaces non bâtis** Tout le périmètre de l'îlot est occupé par des habitations, quelques murs.
- Clôtures** Des murs bahuts, des clôtures et portails. Les murs RDC intègrent des garages.
- Programmes** Essentiellement de l'habitat. Parfois des regroupements pour des collectifs. Peu de programme récent.
- Cohérence programmes** Cohérent
- Cohérence façades** Cohérent, les insertions 1920/1930 ne sont pas intéressantes : plus hautes...
- Cohérence matériaux** Cohérent

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue du Four Saint Adrien : n°31 / habitation encore dans un état XVII<sup>e</sup>s/XVIII<sup>e</sup>s à surveiller.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le rang construit de la rue du Four saint Adrien ainsi que pour la rue des Chariottes.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot La rue de Jérusalem est plus lâche.
- Densité construite Forte - Faible sur la rue de Jérusalem
- Bâtiment sans intérêt Les garages
- Dysfonctionnement Des RDC/garage sur une habitation classique / n°31 rue Fst Adrien.
- Modénature Pierre, Briques, enduit, cimentage...
- Dominance de couleurs Ton pierre, brique et clair - Il y a une façade excessivement colorée!
- Résonnance -
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte
- Bâtiments ayant une valeur propre

**Commentaires**  
Îlot de bonne composition. Manque d'entretien du bâti sur les rues du Four saint Adrien et départ de Chariottes.

La photo ci-dessus présente un "emballage" d'une façade classique.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **16**

Quartier

Commentaire générale

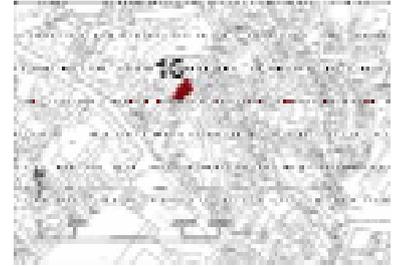
Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

- rue n°1
- rue n°2
- rue n°3
- rue n°4
- rue n°5
- rue n°6
- rue n°7

- Rue Moulinet
- Place de l'ancien Rivage
- Rue de Jérusalem
- Rue des Galletoires

Malgré la présence de l'hospice de saint Eloi de facture classique, sur ce petit îlot, on peut souligner des incohérences de styles et d'intégrations : exemple, une construction 1930 modeste. Sur la cadastre Napoléon, l'angle de la construction sur les rues Galletoires et Jérusalem n'était pas tronqué. Hospice saint Eloi : classé MH.



Plan de situation

**Affectation des RDC**

- Tertiaire / service -
- Logements

**Affectation des étages**

- Tertiaire / service -
- Logements

Réf. stylistiques majeures XVII<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

**Evolution de l'îlot**

Peu de renseignement sur la période Médiévale. L'implantation de l'hospice saint Eloi était le long du Crinchon, au cours de la période Classique il sera en vis à vis avec le bassin de l'ancien rivage, cf. carte de 1704. Ce qui valide que la date de construction de 1635.



**commentaires**  
 Une construction de 1930 présentant un faible intérêt. Cet espace fut libre de construction à une époque, dans un contexte différent, c'est une réponse qui tient l'îlot.



Îlot de faible épaisseur, il débute sur un seul logement.

**Caractéristiques de l'îlot**

- Les voies** Rue Moulinet : 6.60m, Place de l'ancien Rivage : 9.40m, Rue de Jérusalem : 5.30m, Rue des Galletoires : 5.15m.
- Gabarit** R+1+C, avec des hauteurs variables selon les époques de construction. Pour l'hospice saint Eloi : tourelle, escalier sortie du bâti
- Espaces non bâtis** Îlot compact.
- Clôtures** Un mur haut avec accès.
- Programmes** Habitat et Hospice Saint Eloi
- Cohérence programmes** Cohérent
- Cohérence façades** Non pour la façade 1930.
- Cohérence matériaux** oui



Vue sur l'hospice saint Eloi



Vue depuis la rue de Jérusalem

**Valeurs sur l'îlot**

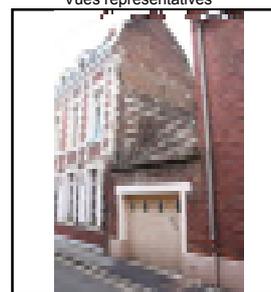
**Bâtiment INTERESSANT** Les constructions de la période classique : habitat.

**Bâtiment REMARQUABLE** Hospice saint Eloi, fondé en 1635 par Robert Leriche.

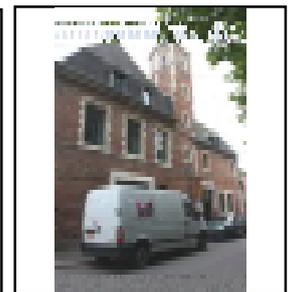
**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot Très petit
- Densité construite Forte
- Bâtiment sans intérêt Garage
- Dysfonctionnement Garage en jonction avec habitat ancien
- Modénature Pierre, Briques.
- Dominance de couleurs Ton pierre, brique et clair
- Résonnance En vis avec la place de l'Ancien Rivage et Cathédrale
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

**Commentaires**  
 Îlot de bonne tenue, le périmètre est conservé selon le cadastre Napoléon.

**Etat sanitaire**

- Bon  Mauvais
- Moyen  Ruine

**Valeur architecturale**

- Majeure  Accompagnement
- Fidèle  Sans intérêt

**Etat de conservation**

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **17** Quartier **Commentaire générale**  
 Îlot de bonne facture

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1	Place de l'ancien Rivage
rue n°2	Rue Coclipas
rue n°3	Rue Galletoires
rue n°4	Rue de Jérusalem
rue n°5	-
rue n°6	- Affectation des RDC
rue n°7	- Logements



Plan de situation

**Réf. stylistiques majeures**  
**Implantation d'origine de l'îlot** Classique

**Affectation des étages**  
 Logements

**Evolution de l'îlot**

Pendant la période Médiéval, cet îlot longeait le Crinchon, il sera face au bassin du Rivage pendant la période Classique.  
 Le cadastre Napoléon nous informe que 2 propriétés constituaient l'îlot. Les façades (rue de Jérusalem) étaient déjà tronquées à cette époque.  
 1 bâtiment inscrit / Maison.



**commentaires**  
 Angle des rues de Jérusalem et des Galletoires: Facades enduites au XIX°s, avec un mortier de chaux. Dessous on aperçoit les pierres ou chaînes d'angle.



Raccord entre ube construction XIX°s et Classique.  
 Apauvrissement des matériaux : on dessine les chaînes d'angles.



Angle de la rue des Coclipas et de la Place de l'ancien Rivage.



Bâtiment inscrit. Maison - "Portail décoré et les cariatides qui l'entourent" SDAP.

**Caractéristiques de l'îlot**

**Les voies** Place de l'ancien Rivage : 9.25m, Rue Coclipas : 6.20m, Rue des Galletoires : 4.45m, Rue de Jérusalem : 5.35m.

**Gabarit** R+1+C - Avec plus ou moins de hauteur selon les époques.

**Espaces non bâtis** Aucun

**Clôtures** Néant

**Programmes** Essentiellement de l'habitat.

**Cohérence programmes** Cohérent

**Cohérence façades** 3 logements sur la des Galletoires ont été fortement transformé, on peut supposer que les soubassements seraient d'origine plus anciennes.

**Cohérence matériaux** Même remarques : sauf pour les 3 logements restaurés sur la rue des Galletoires + facades cimentées.

**Valeurs sur l'îlot**

**Bâtiment INTERESSANT** Le bâti sur les rues de Jérusalem, la place du beau rivage et partiellement sur la rue des Coclipas.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le rang face à la place de l'ancien Rivage.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Compact et 2 rangs d'habitations avec leurs retours.
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	3 habitations sur la rue des Galletoires.
Dysfonctionnement	3 habts. sur la rue des Galletoires - Tranformations, cimentages
Modénature	Pierre, Briques, cimentages.
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et clair
Résonnance	En vis avec la place de l'Ancien Rivage.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

**Commentaires**  
**Principalement sur la rue des Galletoires, des contructions sont enduites avec un cimentage. Création de portes de garages, peu d'intérêt du traitement dans ce tissus urbain. Les anciennes façades seraient sous l'enduit?**

**Etat sanitaire**

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

**Valeur architecturale**

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

**Etat de conservation**

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **18**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue du Crinchon  
Rue Coignet  
Rue des 3 Filloires  
Rue Coclipas

Îlot présentant toutes les caractéristiques de conservations, de restauration, de transformations sans intérêts, de zones abandonnées...  
Et malgré cela de bonne tenu sur certains secteurs. Manque d'entretien.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII°s - XIX°s et XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Affectation des étages  
Logements

## Evolution de l'îlot

A la période Médiéval cet îlot jouxtait le Crinchon au Nord.  
A la période Classique existence d'une caserne qui traversait d'Est en Ouest.  
La forme de l'îlot est similaire au cadastre Napoléon. Des constructions ont disparu, elles ont été remplacées ou fortement modifiées.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue du Crinchon : 5.30, Rue Coignet : 6.40m, Rue des 3 Filloires : 6.40m, Rue des Coclipas de 7.00m à 6.60m.
- Gabarit** R+1+C - Avec plus ou moins de hauteur selon les époques.
- Espaces non bâtis** Une habitation en retrait et un espace libre suite à une démolition à l'angle de la rue du Coclipas et des 3 Filloires.
- Clôtures** Des murs de clôtures / cf. cadastre Napoléon.
- Programmes** De l'habitat.
- Cohérence programmes** Cohérent pour la fonction, pas nécessairement pour la forme et le style.
- Cohérence façades** Très grandes mixités des styles et des époques.
- Cohérence matériaux** Sur une même rue se sont les interventions sans intérêts qui nuisent à la vision d'ensemble.



commentaires  
A l'origine habitation Classique, les façades ont été modifiées avec un style XIX°s. Par rapport au cadastre Napoléon cette habitation se retournait sur la rue du Crinchon. Les soubassements sont en grès.



Angle des rues des 3 Filloires et de la Coignée. Ancien porche et maison attenante à l'arrière-plan. Le mur de clôture se prolonge vers la rue de la Coignée, cf. cadastre Napoléon.



Rue de la Coignée :  
1/ Cimentage sur les façades et reconstruction après 1940.  
2/ Bâtiment arrière de l'ancienne caserne - A préserver et à entretenir.



Rue du Crinchon :  
Construction, reconstruction, adaptation : Ces 3 habitations sont en R+1. Selon les besoins, les époques : la hauteur sous plafond évolue.

## Valeurs sur l'îlot

- Bâtiment INTERESSANT** Les anciens bâtiment de la caserne sur la rue la Coignée et rue des Coclipas  
Rue de la coignée : n°24 / Hp?
- Bâtiment REMARQUABLE** -
- Lieu ou autre INTERESSANT** Rue du Coclipas : n°20 à 12  
Rue du Crinchon : n°19 à 23 - Diagnostic sous les enduits?
- Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot Manque d'entretien
- Densité construite Importante, mais... faible sur la rue du Crinchon.
- Bâtiment sans intérêt -
- Dysfonctionnement Angle des rues Coclipas et des 3 Filloires : Disparition du bâti.
- Modénature Pierre, Briques, cimentages.
- Dominance de couleurs Ton pierre, brique et clair
- Résonance -
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte
- Bâtiments ayant une valeur propre

## Commentaires

**Malgré de grandes disparités sur rues, les façades pourraient s'accorder. Il faut pour cela requalifier et entretenir cet îlot.**  
**La physionomie générale sur la rue du Crinchon est faible.**

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **19**

Quartier

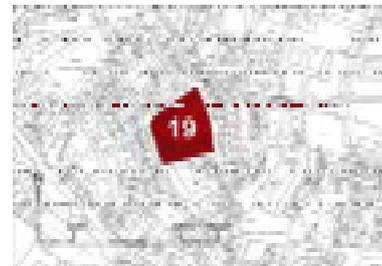
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue des 3 Filloires  
Rue de la Cronerie  
Rue Guinegatte  
Rue des Augustines  
Rue Four saint Adrien

Îlot présentant de la mixité au niveau du bâti. Il y a des constructions neuves (opération immobilière) qui s'insèrent avec plus ou moins de réussite dans le tissu urbains anciens.  
Pourquoi rechercher un langage à la façon de... mais qui reste pauvre, exemple : entourage des baies, enduit de différentes teintes...



Plan de situation

- Affectation des RDC
- Logements et bâtiment scolaire

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot existant à la période Médiévale : les rues de la Coignée et du Puit Saulty devaient de se rencontrer à l'intérieur de cet îlot. Au XIX<sup>e</sup>s les rues de la Cronerie et Guinegatte seront élargies. Pour la rue de Guinegatte cela occasionnera des démolitions. Le couvent et l'église des Augustines ont disparus.  
Une école occupe actuellement le cœur de l'îlot.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue des 3 Filloires : 6.90m, Rues de la Cronerie et Guinegatte : 10.00m, Rue des Augustines : 6.70m, Rue Four saint Adrien : 7.80m.
- Gabarit** 1 équipement scolaire en cœur d'îlot avec 1 jardin terrasse en toiture. Mixité entre R+1+c et R+2+C - 1 collectif en R+3.
- Espaces non bâtis** Parvis ouvert vers l'école Maternelle.
- Clôtures** Non - Des murs haut et des habitations (2) en retraits du trottoir.
- Programmes** Logements en périphérie et école maternelle en cœur d'îlot.
- Cohérence programmes** Cohérent pour la fonction, pas nécessairement pour la forme et le style.
- Cohérence façades** Les constructions récentes sont à la recherche d'un style.
- Cohérence matériaux** Les constructions récentes (collectifs) usent d'enduits.



commentaires

Traitement XVIII<sup>e</sup>s / XIX<sup>e</sup>s.  
Traitement d'angle



Constructions récentes, programme de collectifs, façon maison de ville.  
Utilisation d'enduits de teintes différentes pour marquer la parcelle (qui n'a jamais existé à cet endroit).



Traitement XVIII<sup>e</sup>s / XIX<sup>e</sup>s.  
Traitement d'angle



Angle des rues Guinegatte et des Augustines : construction restante après élargissement.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rues des 3 Filloires : Les constructions aux angles.  
Angle des rues Guinegatte et des Augustines. Rue Four saint Adrien : n° 6 et 8, XIX<sup>e</sup>s, cf. cadastre Napoléon.

**Bâtiment REMARQUABLE**

**Lieu ou autre INTERESSANT**

**Lieu ou autre REMARQUABLE**

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot Tenu sur 3 côtés et ouvert sur l'école maternelle
- Densité construite Forte, et utilisation du cœur d'îlot pour un équipement scolaire.
- Bâtiment sans intérêt Habitations rues de la Cronerie et Guinegatte + espace de réunions.
- Dysfonctionnement Les rues de la Cronerie et Guinegatte.
- Modénature Pierre, Briques, cimentages et enduits.
- Dominance de couleurs Ton pierre, brique et tons clairs.
- Résonnance La vue sur la terrasse de l'école maternelle - Jardin public en R+1
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

Le temps permettra de retrouver un alignement sur les rues de la Cronerie et de Guinegatte.  
Ci-dessus:  
1/ Porte PVC, Fils électriques apparent, boîtes aux lettres.  
2/ Construction XIX<sup>e</sup>s.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **20**

Quartier

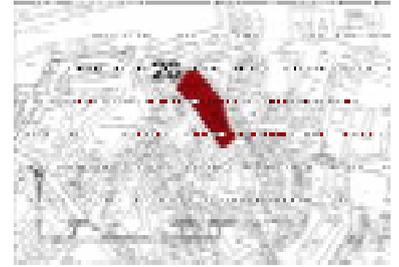
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue du Crinchon**  
 rue n°2 **Rue du Pont Amoureux**  
 rue n°3 **Rue de la Fourche**  
 rue n°4 **Rue des 3 Filloires**  
 rue n°5 **Rue de la Coignée**  
 rue n°6 -  
 rue n°7 -

Îlot qui recèle encore d'ancienne construction classique que l'on peut localiser sur la rue de la Fourche et la rue des 3 Filloires. Constat : un patrimoine certainement Classique a été plaqué au cours du premier tiers XX°s par un cimentage. Ce que l'on peut constater en visitant certaines habitations pendant l'enquête.



Plan de situation

- Affectation des RDC  
 - Logements

Affectation des étages  
 Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII°s - XIX°s et XX°s  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Au Nord, l'îlot longeait le Crinchon, et certainement encore pendant la période classique - cf. carte de 1704.

Il y a eut depuis des reconstructions, mais il a conservé sa forme - cf. cadastre Napoléon.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue du Crinchon : 8.60m, Rue du Pont des Amoureux : 6.10m, Rue de la fourche : 7.85m, Rue des 3 Filloires : 7.80m, Rue de la Coignée : 7.15m.
<b>Gabarit</b>	R+1+C - Avec plus ou moins de hauteur selon les époques. 1 construction XIX°s : R+2+C.
<b>Espaces non bâtis</b>	Très peu, uniquement les retraits pour les collectifs récents.
<b>Clôtures</b>	Clôtures en vieux murs, pas de transparence.
<b>Programmes</b>	Logements
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent
<b>Cohérence façades</b>	Cohérent, sauf pour les collectifs récents qui s'insèrent difficilement sur l'îlot, l'effort pour "parceliser" les volumes est anecdotique.
<b>Cohérence matériaux</b>	Les constructions récentes (collectifs) mettent en oeuvre de la brique.



commentaires  
 Habitation sur l'angle de la rue de la Coignée et des 3 Filloires.  
 Ancien porche bouché et remplacé par une baie.



Rue de la Coignée, exemple d'une façade cimentée dans les années 1930. L'intérieur de cette habitation est classique.



Rue du Crinchon, exemple de façades transformées et cimentées. Modification des toitures. Briquettes en linteau ou en ébrasement.



Départ du rang intéressant pour la rue de la Fourche.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue de la Fourche : n°3. Demande à être Restaurer + Diag.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le rang : rue de la Fourche.  
 Les constructions sur la rue des 3 Filloires et le retour sur la rue de la Coignée.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Césure visible entre constructions XX°s et XVIII°s/XIX°s
Densité construite	Dense - Retrains avec le collectifs XX°s.
Bâtiment sans intérêt	Cela peut-être aussi des constructions récentes.
Dysfonctionnement	Le Collectif
Modénature	Pierre, Briques, cimentages et enduits.
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et tons clairs.
Résonnance	-
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Ci-dessus:**  
 1/ Création d'un garage, suppression de 2 anciennes baies.  
 2/ Extension après 1839 d'une construction existante.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine

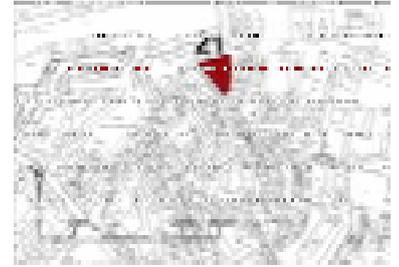


# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>21</b>	Quartier	
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue du Crinchon Rue aux Foulons Rue du Pont Amoureux	

## Commentaire générale

Îlot triangulaire de petite surface. Un collectif l'occupe sur la totalité avec plus ou de justesse par rapport au Cadastre Napoléon. On a perdu le sens et l'organisation initiale. Le collectif est dense.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Garages - Logements

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Existant à la période Médiévale, sa partie supérieure au Nord jouxtait le Crinchon. Au XIX<sup>e</sup>s, le cadastre Napoléon le présente comme étant constituée de 4 propriétés distinctes. Un pointillé laisse supposé que le Crinchon canalisé est actuellement sous la face Nord de l'îlot (rue du Crinchon).

## Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Rue du Crinchon : 5.50m, Rue des Foulons : 10.10m, Rue du pont Amoureux : 6.25m.
Gabarit	Unique et morcelé : R+2 et R+3.
Espaces non bâtis	Non - forme un ensemble, une seule opération.
Clôtures	Non
Programmes	Logements
Cohérence programmes	Même pour l'îlot : difficile d'approuver.
Cohérence façades	Pour l'opération, peut-être.
Cohérence matériaux	Matériaux = fonction du programme : La brique ou l'enduit clair = logements / l'habitat, Le béton = Balcons, les PK, le soubassement et le zinc, les ardoises reconstituées = Toitures



commentaires  
Vue depuis la rue du Pont Amoureux. Transition forte.



La technique, les services (PK, rampes, Escaliers, LP) restituent l'alignement de l'îlot sur la rue du Pont Amoureux.



Vue depuis le rue du Crinchon : Les logements sont déposés sur un socle correspondant aux stationnements.



Vue depuis le rue du Crinchon : Les logements sont déposés sur un socle correspondant aux stationnements. Et vue vers la rue aux Foulons.

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT	-
Bâtiment REMARQUABLE	-
Lieu ou autre INTERESSANT	-
Lieu ou autre REMARQUABLE	-

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Très compliquée
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	Pas de clôture, mais stationnement formant soubassement.
Modénature	Très morcelée
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et tons clairs, foncé pour les couvertures.
Résonnance	-
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Ci-dessus:**  
**Remarque générale : faut-il morceler un collectif pour une insertion dans un tissu ancien?**  
**Pour s'affranchir de l'îlot, souhaitable dans ce cas de figure d'être compact. Le bâti ancien ayant disparu, cette réalisation pouvait s'appuyer sur les limites.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



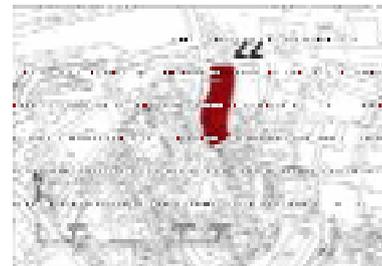
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **22**

Quartier

Commentaire générale

Îlot avec des périodes de re-constructions qui s'étalent dans le temps. c'est une ambiance générale de vide et de plein, qui peut correspondre à l'histoire de l'îlot.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies	rue n°1	Rue du Crinchon
	rue n°2	Rue des Processions
	rue n°3	Rue des 3 Filloires
	rue n°4	Rue de la Fourche
	rue n°5	Rue aux Foulons
	rue n°6	- Affectation des RDC
	rue n°7	- Logements

- Affectation des RDC  
- Logements

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s-XIX<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Existant à la période Médiévale, il longeait le Crinchon sur sa partie Nord. Il y avait sur ce lieu au XII<sup>e</sup>s et encore pendant la période Classique : la Chapelette au Jardin. Le cadastre Napoléon ne représente plus cette chapelle, il reste "l'impression" du parcellaire de l'ancien choeur et des bas-côtés. Existence d'une impasse - cf. Cadastre Napoléon.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue du Crinchon : 14.00m, Rue des Processions : 6.65m, Rue des 3 Filloires : 8.50m, Rue de la Fourche : 7.60m, Rue aux Foulons : 10.00m.
<b>Gabarit</b>	Essentiellement R+1+C, hauteurs variables selon les époques
<b>Espaces non bâtis</b>	Alternance de constructions et de clôtures - Le périmètre de l'îlot est tenu.
<b>Clôtures</b>	Clôtures depuis le domaine public : Murs en briques, mur bahut + clôture, clôture en panneau béton...
<b>Programmes</b>	Cohérent, impression d'un îlot assez calme, qui bouge peu.
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent, mais lâche. Le sud et le Nord de l'îlot s'oppose. Au Nord des constructions d'habitat ouvriers, au Sud des constructions "Classique".
<b>Cohérence façades</b>	Ensemble hétérogène
<b>Cohérence matériaux</b>	Matériaux cohérent selon les époques de constructions.



Plan de situation commentaires  
En hauteur, la rue des 3 Filloires, Exemple de 3 habitations transformées.



Derrière le mur de clôture de l'ancienne chapelle, une construction récente et en retrait de l'alignement.



Ensemble d'un habitat ouvrier. Vigilance sur l'entretien des façades et des clôtures d'origines. Confrontation intéressante entre centre des impôts et de saint Gery.



Proximité de 3 styles.  
1/ Classique  
2/ Grand style début XX<sup>e</sup>s.  
3/ Appauvrissement, mise en couleurs excessives.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Le petit ensemble d'habitat ouvrier, les n°6,4,2 de la rue des Foulons + un ancien atelier et ses annexes.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -Une impasse.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Pas assez structuré
Densité construite	Moyenne
Bâtiment sans intérêt	Non - Attention aux réparations des clôtures - Façon catalogue.
Dysfonctionnement	Non
Modénature	Selon les époques
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et tons clairs, foncé pour les couvertures.
Résonnance	En bout de Ville, vue sur saint Gery
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

Malgré les pleins et les vides, c'est un îlot qui peut bien vivre. Beaucoup de styles, des types différents de constructions, c'est peut-être aussi les distances qui permettent un équilibre.  
1/ Impasse XIX<sup>e</sup>s.  
2/ exemple d'intégration

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **23**

Quartier

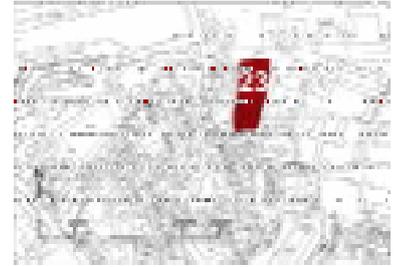
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue du Crinchon**  
 rue n°2 **Rue des Cailloux**  
 rue n°3 **Rue des 3 Filloires**  
 rue n°4 **Rue des Processions**  
 rue n°5 -  
 rue n°6 -  
 rue n°7 -

Mêmes remarques que pour l'îlot n°22:  
 C'est un îlot avec des périodes de reconstructions qui s'étalent dans le temps. C'est un îlot qui se scinde en 2 parties : la moitié Nord est réservée au centre des Impôts / construction récente. La partie Sud a conservé ses habitations.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s, XX<sup>e</sup>s et XXI<sup>e</sup>s  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Affectation des étages Tertiaires et Logements

Affectation des RDC Tertiaires et Logements

commentaires

Rue des Processions: quelques habitations d'écritures "Classique".



## Evolution de l'îlot

Îlot d'origine Médiévale, Au Nord, il jouxtait le Crinchon. Cette îlot était aussi pendant l'évolution de la ville très proche des fortifications : Médiévales et Classique...  
 Îlot qui a conservé sa forme comme peut en témoigner le cadastre Napoléon.  
 Le Crinchon est canalisé depuis, il passera sous l'extrémité Nord de l'îlot.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue du Crinchon : 14.00m, Rue des Cailloux : 7.00m, Rue des 3 Filloires : 8.60m, Rue des Processions : 6.75m.
- Gabarit** Essentiellement du R+1, aussi pour le bâtiment Tertiaire. 2 habitations sont en R+2.
- Espaces non bâtis** Peu pour le bâti ancien, par contre pour les bureaux un espace vert est visible depuis la rue.
- Clôtures** Clôture en serrurerie et clôture mur bahut + serrurerie.
- Programmes** Tertiaire et logements
- Cohérence programmes** Oui et Non, Le secteur est occupé progressivement par le tertiaires.
- Cohérence façades** Oui, mais quelques reconstructions 1930/1940 qui perturbent la lecture.
- Cohérence matériaux** Matériaux cohérent selon les époques de constructions.



Façade Nord du centre des impôts.



Façade du centre des impôts depuis la rue des Cailloux, Façade écran se limitant à quelques percements.



Rue des 3 Filloires, 3 constructions à l'origine "Classique" entre 2 reconstructions 1930/1940.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Le rang construit sur la rue des processions : n° 4/6/8/10/12? et les n° 12/10 de la rue des 3 Filloires.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot Homogène, malgré 2 activités distinctes.
- Densité construite Forte
- Bâtiment sans intérêt Utilisation des enduits...
- Dysfonctionnement Non
- Modénature Selon les époques
- Dominance de couleurs Ton pierre, brique et tons clairs, foncé pour les couvertures.
- Résonnance Perspective sur saint Géry
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

C'est un îlot qui s'est reconstruit au Nord et conserve au Sud et sur la rue des Processions des témoignages anciens (Classique). Quelques restaurations mettent en oeuvre des enduits divers qui recouvrent les façades anciennes / cf. ci-dessus à gauche.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **24**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue des 3 Filloires  
Rue du Vivier  
Rue du Puit du Saulty  
Rue de la Cronerie

On constate que l'écriture de cet îlot est d'origine "Classique". Ce qui le caractérise c'est une évolution du style, par le dressage d'enduit en fausses pierres sur les façades et d'autres cimentages façon 1930.  
Suite à l'élargissement de la rue de la Cronerie, le rang entier a été reconstruit dans les années 1930 : Style pauvre.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Logements.

Affectation des étages  
Logements.

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s, XX<sup>e</sup>s.  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot d'origine Médiévale.

Depuis le cadastre Napoléon, la rue de la Cronerie a été élargie. De même la façade au n°4 de la rue du Puits de Saulty a été réalignée.

commentaires

Reconstruction du rang suite à l'élargissement de la rue de la Cronerie après 1839. Reconstruction des années 1930/1940, style modeste.



Patrimoine "Classique" qui a été rhabillé au cours du temps. Le patrimoine est sous l'enduit.



Vue depuis la rue neuve du Vivier : ensemble cohérent "Classique", largement modifié par des cimentages et modifications des percements.



Rue des 3 Filloires, une habitation témoin d'une période de restauration, à restaurer.



Vues représentatives

## Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue des 3 Filloires : 8.25m, Rue Neuve du Vivier : 7.00m, Rue du Puits du Saulty : 5.60m, Rue de la Cronerie : 10.00m.

Gabarit R+1+C et quelques RDC (des garages).

Espaces non bâtis Non - Quelques RDC et friches.

Clôtures Non

Programmes Logements

Cohérence programmes Cohérent

Cohérence façades Les périodes sont lisibles par secteurs de rues.

Cohérence matériaux Matériaux cohérent selon les époques des interventions sur le bâti.

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rue des 3 Filloires : n°7 - Rue Neuve du Vivier : n°3.

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT Des ensembles homogènes : Rue des 3 Filloires (5à13), rue Neuve du Vivier (5à1), Rue du Puits du Saulty (6à14 et 2)  
A restaurer et diagnostic.

Lieu ou autre REMARQUABLE -



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Homogène
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Des garages en friches
Dysfonctionnement	Généralité : manque d'entretien.
Modénature	Selon les époques.
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et tons clairs - Beaucoup de cimentage.
Résonnance	Des vues vers saint Gery.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

C'est un îlot qui manque d'homogénéité, il faudrait pour cela restaurer les différentes habitations pour en avoir une meilleure lecture.

Ci-dessus :  
1/ Garages en friches.  
2/ Vue sur saint Géry.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **25**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

- rue n°1
- rue n°2
- rue n°3
- rue n°4
- rue n°5
- rue n°6
- rue n°7

Rue du Puits Saulty  
Rue du Croissant  
Rue des Augustines  
Rue Guinegatte

Îlot qui est bâti sur la totalité de son périmètre. Néanmoins on ressent les couches successives des interventions sur les façades : Cimentages des façades. Pourtant cet îlot serait de facture Classique. La rue de Guinegatte est la plus modifiée (face à l'école), des constructions 1930 semblent s'être substitués aux parcellaires d'origines.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Logements , 1 café

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s, XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Origine Médiévale. Îlot qui ne s'est pas modifié sur sa forme. Sur l'angle des rues du Puits de Saulty et du Croissant l'habitation a été tronqué.

commentaires  
Sur l'angle des rues Guinegatte et du Puits de Saulty, une habitation à pignon et arcades.



n°1 rue du Puits de Saulty, exemple d'une façade classique transformée et aplatie par un enduit de ciment.



## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue du Puits Saulty : 5.65m, Rue du Croissant : 4.00m, Rue des Augustines : 6.70m, Rue de Guinegatte : 10.00m.
<b>Gabarit</b>	Homogène : R+1+C, 3 ensembles d'habitations en R+2+C et quelques RDC (garages ou clôture sur courée).
<b>Espaces non bâtis</b>	Non
<b>Clôtures</b>	Une clôture sur courée.
<b>Programmes</b>	Logements
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent
<b>Cohérence façades</b>	Oui sauf sur la rue de la Guinegatte. Cimentages excessifs.
<b>Cohérence matériaux</b>	Matériaux cohérent selon les époques des interventions sur le bâti.



1/ Habitation sur l'angle de la rue des Augustines et de la rue du Croissant - Bon état, vigilance sur les impostes du RDC - 2/ Ecriture classique, rue du Croissant, l'ancien trottoir serait encore en place / à conserver, plus haut dans la rue : enrobé.



La rue de Guinegatte a été élargie sur l'îlot faisant face à ce rang. Étonnamment cet alignement de façades est le plus modifié de l'îlot. Le parcellaire est conservé, des alternances d'époques. Les constructions récentes sont de style pauvre.

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT n°14 de la rue de Guinegatte.  
n°3 de la rue du Puits de Saulty.

Bâtiment REMARQUABLE -

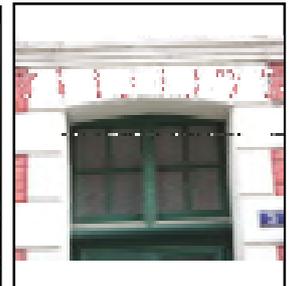
Lieu ou autre INTERESSANT Les 3 rues du Puits de Saulty, du Croissant et des Augustines : nécessite une restauration.

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Homogène sauf la rue de la Guinegatte.
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Le RDC du café - Annexe
Dysfonctionnement	Les cimentages
Modénature	Selon les époques, mais aussi beaucoup de transformations
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et tons clairs - Beaucoup de cimentage gris.
Résonnance	Face à l'école maternelle - rue de Guinegatte
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

La rue du Croissant conserve encore une ambiance classique : à préserver.  
Photos ci-dessus:  
1/ Caissons de volets roulants apparents.  
2/ Imposte d'origine, à préserver.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **26**

Quartier

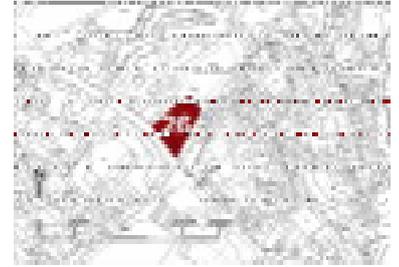
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue du Rivage**  
 rue n°2 **Place de l'ancien Rivage**  
 rue n°3 **Rue du Moulinet**  
 rue n°4 **Rue Méaulens**  
 rue n°5 -  
 rue n°6 -  
 rue n°7 -

Bonne tenue de l'îlot. La rue de Méaulens se caractérise par des RDC commerçants, la vitrine occupe souvent la largeur totale de l'immeuble, donc de la parcelle. Le bâti sur la rue Méaulens évolue entre cimentage de base et un décor XIX<sup>s</sup>. Les façades de la Place de l'ancien Rivage et leurs retours sont homogènes.



Plan de situation

Affectation des RDC  
 Commerces, Logements.

Affectation des étages  
 Logements.

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>s</sup>, XIX<sup>s</sup>, XX<sup>s</sup>  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiéval, forme Classique.

## Evolution de l'îlot

Sa forme actuelle est classique, il s'intégrait à l'origine dans un îlot plus vaste pendant la période Médiévale. Au Nord, il était traversé par la première enceinte médiévale. Sur sa façade Est, il faisait face au Crinchon Médiéval puis Classique (plus proche).

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue du Rivage : 8.90m, Place de l'ancien Rivage : 9.00m, Rue du Moulinet : 9.40m, Rue de Méaulens : 11.40m.  
**Gabarit** Rue Méaulens et ses retours : R+2+C - n°4, rue du Moulinet : R+2+C (reconstruction - 1950) Place de l'ancien Rivage et ses retours : R+1+C et quelques RDC : Classique ou récent.  
**Espaces non bâtis** Non  
**Clôtures** Non  
**Programmes** Logements et commerces  
**Cohérence programmes** Oui  
**Cohérence façades** Oui, mais quelques insertions récentes sans intérêt, + un mur Atelier et Logement sur la du Moulinet.  
**Cohérence matériaux** Cohérent, certains cimentage en Opus ou en aplats ont peu d'intérêts. Envisager une purge lors d'une restauration lourde sur la rue de Méaulens.



Plan de situation commentaires  
 Place de l'ancien Rivage : Ensemble cohérent.



Rue du Rivage : Juxtaposition incohérente.



Traitement de la rue de Méaulens. L'angle au premier plan serait à l'origine Classique, redessiné et transformé façon XIX<sup>s</sup>.



Un mur composite : Plein, opaque, puis rdc commerçant et en R+1 des logements. Principe simple mais nécessitant une recherche esthétique approfondie pour l'intégrer au tissu urbain. Exercice et (de) style.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** n°5et7, rue du Rivage.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** La rue de Méaulens.  
 La place de l'ancien Rivage.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Cohérent  
 Densité construite Forte  
 Bâtiment sans intérêt Garages et habitations attenantes.  
 Dysfonctionnement Le mur atelier + habitations dans la rue du Moulinet  
 Modénature Selon les époques, mais aussi beaucoup de transformations  
 Dominance de couleurs Ton pierre, brique et tons clairs - Cimentage d'accompagnement.  
 Résonance La rue Méaulens  
 Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -  
 Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

C'est un îlot cohérent qui mériterait une campagne de restauration et réparer quelques dysfonctionnements.  
 1/ Garages et habitation en rupture.  
 2/ Exemple de restauration.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **27**

Quartier

Commentaire générale

Après une enquête d'insalubrité, le projet de Pierre Rousse est retenu. Le quartier sera détruit et reconstruit. 190 immeubles vétustes et des dizaines d'habitations du XVIII<sup>e</sup>s seront démolis. Opération à proximité du secteur ancien, pas de pastiche. Création de 627 appartements de 1975 à 1992 et 25 cellules commerciales sur Méaulens.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
 rue n°1 Rue du Pré (en impasse)  
 rue n°2 Place de l'ancien Rivage  
 rue n°3 Rue du Rivage  
 rue n°4 Rue Méaulens  
 rue n°5 Rue des Onze mille Vierges  
 rue n°6  
 rue n°7

Affectation des RDC  
 Commerces - Logements

Affectation des étages  
 Logements

Réf. stylistiques majeures XX<sup>e</sup>s  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot d'origine médiévale. Les alignements "Classique" sur la place de l'ancien rivage sont conservés. Le bâtiment sur l'angle de la rue du Rivage et la place de l'ancien Rivage est sauvegardé : il est inscrit. Le départ de l'ancienne rue des onze mille Vierges est conservée. La rue Méaulens est reconstruite. Îlot traversé à la période Classique par le Crinchon. Au centre était implanté la chapelle aux onze mille Vierges : cf. carte de 1704.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** A l'intérieur de l'opération les voies ne sont relevées. Rue des onze mille Vierges : 7.10m, Place de l'ancien Rivage : 9.30m, Rue du Rivage : 13.00m et 8.20m, Rue Méaulens : 11.80m

**Gabarit** Sur la moitié de la rue du Rivage et la Place de l'ancien Rivage R+1+C et 1 RDC+C. Pour les collectifs : essentiellement du R+3 avec des alternances de R+4.

**Espaces non bâtis** Des espaces paysagers en coeur d'îlot.

**Clôtures** Non, des transparences pour traverser l'îlot.

**Programmes** Des cellules commerciales au RDC sur Méaulens + un crèche en coeur d'îlot. Autrement : de l'habitat collectif.

**Cohérence programmes** Cohérent - La reconstruction XX<sup>e</sup>s sur la place de l'ancien Rivage est dans la continuité du style XVIII<sup>e</sup>s. ( cf. bâtiment inscrit).

**Cohérence façades** Remarque : toujours ce principe de retraits et d'alignements sur le domaine public, pour "parceliser" le collectif.

**Cohérence matériaux** Ensemble avec des matériaux naturels - ambiance de mise en oeuvre locale.



Plan de situation commentaires  
 Rue du Rivage, Maison de retraite, un ancien est conservé, l'opération "Méaulens" démarre à partir cet endroit une augmentation graduelle de son héberge pour atteindre sur Méaulens du R+3 et R+4.



Vue générale sur la rue Méaulens



Vue Méaulens et rue des onze mille Vierges Artisan au RDC / Façade "Bleu ciel" : appropriation personnalisée du RDC et non Urbaine. Style "sixties" pour les percements.



Vue depuis la rue des Onze Mille Vierges desservant les logements. Les logements sont en RDC.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** n°12 Place de l'ancien Rivage et arrière - RDC+C, à restaurer.

**Bâtiment REMARQUABLE** 1 inscrit : n°2, rue du Rivage.

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot 2 Altimétries marquées entre Classique et les collectifs.  
 Densité construite Forte  
 Bâtiment sans intérêt Cf. Une construction sur la Place de l'ancien Rivage  
 Dysfonctionnement Les retraits et alignements sur le domaine public  
 Modénature Classique et récente pour les collectifs : pas de pastiche.  
 Dominance de couleurs Brique, ton pierre, enduits claires  
 Résonnance La rue Méaulens et ses commerces.  
 Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -  
 Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

1/ Vue arrière, par rapport à la place de l'ancien Rivage / Rue du Pré en impasse : Bâtiment présentant peu d'intérêt accolé à une habitation XVIII<sup>e</sup>s - cf. Cadastre Napoléon.  
 2/ n°2 rue du Rivage : "Inscrit".

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **28 - 29**

Quartier

Commentaire générale

Après une enquête d'insalubrité, le projet de Pierre Rousse est retenu. Le quartier sera détruit et reconstruit. 190 immeubles vétustes et des dizaines d'habitations du XVIII<sup>e</sup>s seront démolis. Opération à proximité du secteur ancien, pas de pastiche. Création de 627 appartements de 1975 à 1992 et 25 cellules commerciales sur Méaulens.



Plan de situation

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
 rue n°1 Rue du Prè  
 rue n°2 + Façades arrières face au Rivage  
 rue n°3  
 rue n°4  
 rue n°5  
 rue n°6  
 rue n°7

- Affectation des RDC  
 - Logements

Affectation des étages  
 Logements

Réf. stylistiques majeures XX<sup>e</sup>s  
 Implantation d'origine de l'îlot Sur une limite Médiévale

## Evolution de l'îlot

A l'époque Médiévale, au delà de la rue du Prè, c'est une parcelle d'îlot entre Crinchon et l'enceinte. Îlot traversé d'Est en Ouest par les enceintes de l'ancienne abbaye, puis de l'enceinte Médiévale de la ville et de la cité, et plus au Nord par l'enceinte Classique. Entre les 2 îlots actuel, au Nord (28&29) se trouvait un Moulin (période Classique). A la période Classique dans cet intervalle se localise des casernes - cf. carte de 1704.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue du Prè : de 9.00m à 11.30m, Entre bassin et logements : de 11.80m à 14.00m, Rue du Crinchon : 8.80m, Espace entre îlot 28 et 29 : 12.00m

**Gabarit** Îlot 28 : Entre R+3, R+4 et R+5 en pignon.  
 Îlot 29 : Entre R+2 et R+3

**Espaces non bâtis** Non, en référence à l'opération, des coeurs d'îlot paysagers.

**Clôtures** Non, des passages en coeur des îlots vers la berge.

**Programmes** Habitat collectif.

**Cohérence programmes** Cohérent - La reconstruction XX<sup>e</sup>s sur la place de l'ancien Rivage est dans la continuité du style XVIII<sup>e</sup>s. Architecture pour îlot 29 moins riche que îlot 28.

**Cohérence façades** Remarque : toujours ce principe de retraits et d'alignements sur le domaine public, pour "parceliser" le collectif.

**Cohérence matériaux** Ensemble avec des matériaux naturels - ambiance de mise en oeuvre locale.



commentaires

Îlot n°28 : La rue des Prè. R+5 sur les pignons.



Îlot n° 28 : Vue sur les aménagements de la berge du bassin du Rivage.



Îlot n° 29 : Les niveaux varient du R+2 au R+3.



Îlot n°29 : Vue générale le long de la berge.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Le bâtiment face à la place de l'ancien Rivage - Trop d'enduit ! Peut-on encore le purger?

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Différences de hauteurs marquées entre îlot n°28 et n°29 (2 niv.)
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	Les retraits et alignements sur le domaine public
Modénature	Pour les collectifs : pas de pastiche.
Dominance de couleurs	Brique, ton pierre, enduits claires
Résonnance	Place de l'ancien Rivage et les berges
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

1/ Dommage que ce style Arcade récurant côté berge bassin du rivage : Impression de murs pleins, avec soit des petits percements standards, des halls et des locaux de services...  
 2/ Bâtiment présent sur cadastre Napoléon - bcq d'enduit + modifications.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **30**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

- rue n°1
- rue n°2
- rue n°3
- rue n°4
- rue n°5
- rue n°6
- rue n°7

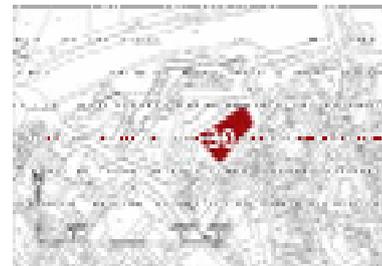
La Place de l'ancien RIVAGE

Un espace central bordé d'arbres. Le stationnement des véhicules est périphérique à la Place et en about (à l'est) un parking y est aménagé. Le centre est une aire polyvalente en enrobé : activités sportives, fêtes de quartier...

Des bancs sont placés sous le couvert des arbres.

Affectation des RDC

-



Plan de situation

commentaires

Vue depuis le parking en about de la place vers la rue du Rivage

Affectation des étages

-



Vue générale



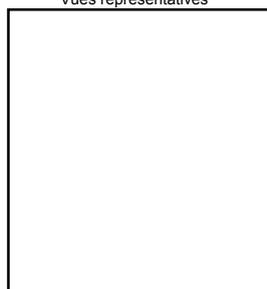
Vue générale



Vue depuis la rue du Rivage vers la Place.



Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Réf. stylistiques majeures	Ancien port intérieur
Implantation d'origine de l'îlot	Classique

## Evolution de l'îlot

Philippe II d'Espagne autorise vers la fin du XVI<sup>e</sup> de rendre navigable la Scarpe jusqu'à ARRAS et d'y créer un port intérieur. Avant cette période la Scarpe était canalisée jusqu'à Douai. Les travaux débuteront vers 1620. Le bassin était relié à la Scarpe par le canal saint Michel. Au XIX<sup>e</sup>s avec l'évolution des péniches, le bassin devient inutilisable. En 1843 sera construit à l'extérieur du rampart un nouveau quai de débarquement.

## Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Les largeurs sont de 9.20m pour 3 voies et la dernière est de 15.70m.
Gabarit	Place entourée de bâtiments en R+2
Espaces non bâtis	Place bordée d'arbres, Banquette de pelouse à la périphérie, au centre une aire polyvalente, et un parking en about. Entre voie et pelouse : du stationnement.
Clôtures	non
Programmes	Place
Cohérence programmes	oui
Cohérence façades	Les façades encadrent la place - La végétation dense empêche d'avoir une lecture des bâtiments
Cohérence matériaux	-

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT -

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT Préserver les axes traversants - éclaircir la place?

Lieu ou autre REMARQUABLE -

- Physionomie de l'îlot -
- Densité construite -
- Bâtiment sans intérêt -
- Dysfonctionnement Végétation dense.
- Modénature
- Dominance de couleurs
- Résonance
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte
- Bâtiments ayant une valeur propre

## Commentaires

On peut envisager une remise en eau de l'ancien bassin du Rivage dans le cadre de la coulée bleue. Problématique du stationnement : proposition de création d'un miroir d'eau et sous l'emprise un parking souterrain.

## Etat sanitaire

- Bon
- Mauvais
- Moyen
- Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure
- Fidèle
- Accompagnement
- Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **31**

Quartier

Commentaire générale

La place Herten est ouverte sur le nouveau Bassin. C'est un lieu de promenades. Elle permet l'accès piétons depuis l'opération Méaulens au quai.



Nom usuel de l'îlot

Place de HERTEN

- Noms des voies
- rue n°1
- rue n°2
- rue n°3
- rue n°4
- rue n°5
- rue n°6
- rue n°7

Affectation des RDC

-

Affectation des étages

-

Réf. stylistiques majeures

-

Implantation d'origine de l'îlot

Espace libre Médiéval

## Evolution de l'îlot

A la fois dans l'enceinte Médiéval puis Classique. A priori, un espace libre de construction. A la période Classique, il y avait un moulin. Espace ouvert, principe que l'on retrouve sur le cadastre Napoléon.

Plan de situation

commentaires

Accès à la Place HERTEN depuis la rue du Prè.



Accès à la Place HERTEN depuis la rue du Prè.



Face à la place le long du quai.



Face à la place le long du quai.



## Caractéristiques de l'îlot

Les voies

-

Gabarit

-

Espaces non bâtis

Place

Clôtures

-

Programmes

Aménagement au sol, bancs public, arbres

Cohérence programmes

Correspond à un ancien espace libre.

Cohérence façades

-

Cohérence matériaux

-

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT

-

Bâtiment REMARQUABLE

-

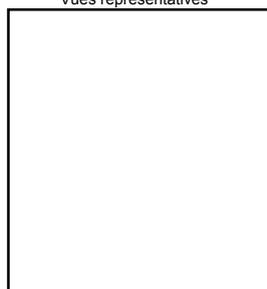
Lieu ou autre INTERESSANT

-

Lieu ou autre REMARQUABLE

-

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot

-

Densité construite

-

Bâtiment sans intérêt

-

Dysfonctionnement

Modénature

-

Dominance de couleurs

Sol ton pierre et brique terre cuite et pavage en grès en bord de quai

Résonnance

Fait face au nouveau Bassin

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte

-

Bâtiments ayant une valeur propre

-

Commentaires

Ci-dessus : Promenade sur l'autre berge.

## Etat sanitaire

- Bon
- Mauvais
- Moyen
- Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure
- Accompagnement
- Fidèle
- Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **32**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

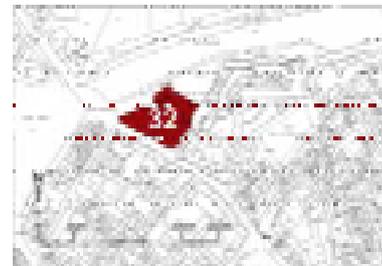
Noms des voies

- rue n°1
- rue n°2
- rue n°3
- rue n°4
- rue n°5
- rue n°6
- rue n°7

**Rue de Méaulens**  
**Rue Posteau : le quai**  
**+Rue intérieure = rue Posteau**

Après une enquête d'insalubrité, le projet de Pierre Rousse est retenu. Le quartier sera détruit et reconstruit. 190 immeubles vétustes et des dizaines d'habitations du XVIII<sup>e</sup>s seront démolis. Opération à proximité du secteur ancien, pas de pastiche. Création de 627 appartements de 1975 à 1992 et 25 cellules commerciales sur Méaulens.

**Affectation des RDC**  
 Commerces - Logements



Plan de situation

commentaires  
 Vue depuis la berge.

Réf. stylistiques majeures -  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

**Affectation des étages**  
 Logements

## Evolution de l'îlot

A la période médiévale et classique, il y a des constructions le long de l'actuelle rue Méaulens (aujourd'hui démolies), à l'arrière un espace libre de construction venant mourir sur les fortifications médiévales et Classiques. Îlot qui fut aussi traversé partiellement : en chicane par le Crinchon. Sur le cadastre Napoléon : existence de la rue Guériol, qui au M-A était une partie de la rue du Prè, aujourd'hui disparue.



Vue depuis la berge.



Vue depuis la berge.



Vue extérieure de la porte de MEAULENS - Fin XIX<sup>e</sup>s.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue Méaulens : 12.80, Rue des Onze Mille Vierges : 8.90m, Pour le quai: la largeur varie de 11.70m à 23.00 (sur Méaulens).
- Gabarit** R+2+C et R+3+C.
- Espaces non bâtis** Non, en référence à l'opération, coeur d'îlot paysager.
- Clôtures** Non, des passage du coeur d'îlot vers la berge.
- Programmes** Habitat collectif.
- Cohérence programmes**
- Cohérence façades** Remarque : toujours ce principe de retraits et d'alignements sur le domaine public, pour "parceliser" le collectif.
- Cohérence matériaux** Ensemble avec des matériaux naturels - ambiance de mise en oeuvre locale.

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment -  
**INTERESSANT**

Bâtiment -  
**REMARQUABLE**

Lieu ou autre -  
**INTERESSANT**

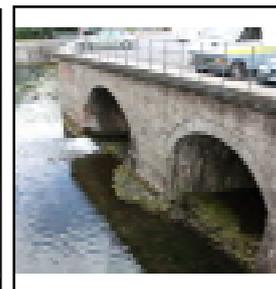
Lieu ou autre -  
**REMARQUABLE**



Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot 2 Altimétries
- Densité construite Forte
- Bâtiment sans intérêt
- Dysfonctionnement Les retraits et alignements sur le domaine public
- Modénature Pour les collectifs : pas de pastiche.
- Dominance de couleurs Brique, ton pierre, enduits claires
- Résonnance Place de l'ancien Rivage et les berges
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

**1/ et 2/ : Containeur, friterie et le passage d'eau de la porte Méaulens.**

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais
- Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement
- Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **33**

Quartier

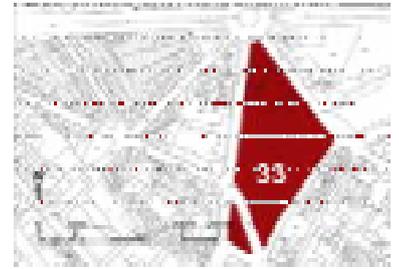
Commentaire générale

Espace vert en abord et en entrée de ville. Sa position, sa localisation est assez confidentielle.

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1	La Place de Tchecoslovaquie
rue n°2	Rue Méaulens
rue n°3	Rue de Turenne
rue n°4	Rue Pierre Bérégovoy
rue n°5	"Îlot de la Poste"
rue n°6	Rue Roger Salengro
rue n°7	-



Plan de situation

commentaires

Vue du Square Méaulens

Réf. stylistiques majeures	Hygiéniste-Rocaille
Implantation d'origine de l'îlot	Extérieur des Fortifications

Affectation des étages

## Evolution de l'îlot

Terrain à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des fortifications. L'îlot de la "Poste" actuelle est traversé au M-A par le Crichon. C'est en quelque sorte l'espace libre entre Ville et Cité. "Le square Méaulens (nom du quartier nord d'Arras-ville, contigu à Baudimont qui est dans Arras-cité) devint le jardin Minelle, du nom du maire d'Arras (1903-1912) sous le mandat duquel les conséquences du démantèlement furent soldées". AD62



Vue similaire du Square Méaulens pendant la période du démantèlement - Voir arrière plan à droite. Massif bastionné situé à l'est de la porte Baudimont

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Place de Tchecoslovaquie : 22.00m, Rue Méaulens : 14.60m, Rue de Turenne : 10.40m, Rue Pierre Bérégovoy : 14.90m, Rue Roger Salengro : 15.80m.

**Gabarit** -

**Espaces non bâtis** Bassin d'eau, des aménagements dans un style "rocaille" et création de points de vues : qui tendent à disparaître. Circulations piétonnes à la périphérie.

**Clôtures** -

**Programmes** "Les jardins publics au cœur des villes était déjà regardée en 1861 comme une nécessité sous le double rapport de l'hygiène et de l'agrément" - AD62-expo en ligne.

**Cohérence programmes** Cohérent



Le long du square MINELLE depuis la rue Roger Salengro.



Depuis la rue Méaulens : Patrimoine industriel / Traitement de l'eau, château d'eau et une maison de maître orientée sur le rond-point de Tchecoslovaquie.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** -

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le parc, le bassin, les rocailles...

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot -
- Densité construite -
- Bâtiment sans intérêt -
- Dysfonctionnement -
- Modénature -
- Dominance de couleurs -
- Résonnance -
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

**Ce type de jardin public est à préserver dans une ville.**

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **34**

Quartier

Commentaire générale

C'est un îlot de faible épaisseur et de grande longueur, environ : 200mx30m. Soit un rapport de 1 pour 6. Les façades des habitations s'organisent sur les 2 faces.



Plan de situation

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue de Turenne  
Porte Méaulens  
Rue Saint Maurice  
Petite rue de Turenne

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

- **Affectation des RDC**  
- Tertiaire - Lycée technique  
- st Charles - Logements

**Affectation des étages**  
Logements

**Réf. stylistiques majeures** XVIII<sup>o</sup>s, XIX<sup>o</sup>s, XX<sup>o</sup>s  
**Implantation d'origine de l'îlot** Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot qui évolue peu du Moyen-Age à la période Classique : la ville étant contenue dans son enceinte. Pendant ces périodes les habitations sont orientées à l'Est. Les arrières, les jardins s'adosent sur les murs des enceintes successives. Il faudra attendre 1861 avec la création du parc de Méaulens pour que des façades apparaissent sur la future rue de Turenne.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Porte de Méaulens : 24.00m, Rue Saint Maurice : 8.60m, Rue de Turenne de 11.50m (en surplomb de st Maurice) à 10.40 (face au parc) et Petite rue de Turenne (en impasse) : 5.00m
<b>Gabarit</b>	R+1+C et R+2+C (Principalement pour des constructions XX <sup>o</sup> s ou des XVIII <sup>o</sup> s rehaussées)
<b>Espaces non bâtis</b>	Une percée au milieu de l'îlot perpendiculaire au parc et offrant une vue sur la cathédrale.
<b>Clôtures</b>	Clôture béton / Déco - A restaurer - localisation : La percée au centre de l'îlot = prolongation piétonne de la rue du Bloc.
<b>Programmes</b>	Logements et quelques services (Lycée saint Charles).
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent, nécessitant une campagne de restauration + finir l'îlot.
<b>Cohérence façades</b>	Selon les époques, les coutures peuvent être intéressantes. Certaines façades (récentes) sont mal composées et restent lourdes.
<b>Cohérence matériaux</b>	Matériaux cohérent selon les époques des interventions sur le bâti. Des cimentages nuisibles.



commentaires

Rue saint Maurice: principalement, une écriture classique malmenée. Cimentage, transformations des baies : appauvrissement de la lecture.



Rue saint Maurice: mixité des constructions d'époques différentes. Soit des reconstructions qui préservent la parcelle d'origine ou encore les modifications sont si importantes et l'on ne peut plus lire le style d'origine.



Rue de Turenne: exemple de constructions qui présentent de bonnes compositions, allant de 1910 à 1960...



Le passage au travers de l'îlot: Vue droite sur la Cathédrale. Entretien les clôtures, mettre en valeur ce passage. Le lycée saint Charles : vétustes avec des potentialités.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue de Turenne : les n°56,54,52b et 52.  
Rue saint Maurice : les n°18, 28, 30.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Quelques ensembles ( et parfois à restaurer)  
Rue de Turenne du n°52 au 56 - Rue Saint Maurice du n°30 au 28 - et du 20 au 10. + Petite rue de TURENNE.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Une lecture XX <sup>o</sup> s à l'Ouest et XVIII <sup>o</sup> s à l'Est.
Densité construite	Forte - mais aussi des espaces résiduels.
Bâtiment sans intérêt	42 et 42b : rue de Turenne + des friches (bâtiments disparus).
Dysfonctionnement	Local Transfo sur la rue piétonne (rue de Bloc prolongée)
Modénature	Selon les époques, mais aussi beaucoup de transformations
Dominance de couleurs	Brique, ton pierre, enduits claires
Résonnance	Parc et Cathédrale.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Les façades de la rue de Turenne nécessiteraient une requalification. Ce rang présente des ruines, des constructions sans saveur. La rue de Turenne, face au parc Minelle est en sommeil.**  
**Rue Saint Maurice : des cimentages excessifs, présence de sur-locations.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **35**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue Méaulens**  
 rue n°2 **Rue des Archers**  
 rue n°3 **Rue du Bloc**  
 rue n°4 **Rue saint Maurice**  
 rue n°5 **Impasse des Dorlots**  
 rue n°6 **Allée du Bon Pasteur**  
 rue n°7

Depuis la rue Méaulens : îlot reconstruit sur la moitié de son épaisseur. Départ de l'opération Méaulens. De forme carrée. Pour le reste de l'îlot, on constate une alternance des constructions. Différents styles : XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s, XX<sup>e</sup>s. Relativement en bon état. Certaines habitations doivent être restaurées.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Commerces, Logements

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s, XX<sup>e</sup>s  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot d'origine Médiévale. L'impasse du Dorlot s'achevait au droit du passage du Crinchon. Le Crinchon (2 bras) traversait l'îlot perpendiculairement au droit de l'impasse et longeait la rue des Archers. Poste de garde à Arras : "Le démantèlement des fortifications à partir de 1891. Un rescapé d'une destruction systématique des murs et des ouvrages défensifs : le poste de garde ou pavillon Saint-Maurice, construit en 1742" - Source AD62.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue Méaulens : 12.50m, Rue des Archers : de 6.35m à 2.75, Allée du Bon Pasteur : 12.25m, Rue du Bloc : 5.50m, Rue saint Maurice : 7.75m, Impasse des Dorlots : 3.50m.

**Gabarit** Sur la rue Méaulens et le cœur de l'îlot : R+3+C et le poste de Garde en R+2 (dont arcades). Pour le reste de l'îlot les gabarits varient entre le R+1+C et le R+2+C.

**Espaces non bâtis** En cœur d'îlots : des stationnements et engazonnement. Une construction sur l'angle Saint Maurice et rue du Bloc a été démolie - Programme? ou purge

**Clôtures** Très, un vieux mur sur la rue du Bloc.

**Programmes** Collectifs et logements individuelles - Ecole saint Vincent.

**Cohérence programmes** La politique commerçantes est maintenue sur Méaulens, le reste de l'îlot conserve une identité de logements.

**Cohérence façades** Selon les époques. Les incohérences se limitent aux individualités. Généralement des constructions récentes, qui occupent la largeur de la parcelle - Vigilance sur les restaurations.

**Cohérence matériaux** Matériaux cohérent selon les époques des interventions sur le bâti. Des cimentages nuisibles.



Bâtiment "saint Vincent". Une construction a été démolie sur l'angle. Y a-t-il un nouveau programme pour tenir l'angle?



Rue du Bloc: Une habitation dans un style XIX<sup>e</sup>s/début XX<sup>e</sup>s. Maison bourgeoise d'un industriel? Les ateliers étant certainement en cœur de l'îlot.



Les collectifs et cellules commerciales XX<sup>e</sup>s de l'opération Méaulens. Teintes : Pierre claire, brique rouge et enduit clair. Toitures foncées.



n°9, rue saint Maurice : Habitation à restaurer.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Saint Maurice n° 5/9/11 - Rue du Bloc n° 12.

**Bâtiment REMARQUABLE** Les n° 119 et 117 / inscrits et le retour Saint Maurice / ancien poste de garde.

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le cœur de l'îlot : à requalifier  
Le pavage de la rue des Archers

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannier



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Scindé en 2 : Une lecture XX <sup>e</sup> s au Nord et XVIII <sup>e</sup> s, XIX <sup>e</sup> s, XX <sup>e</sup> s au Sud.
Densité construite	Moyenne
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	Retraiter les arrières en cœur d'îlot
Modénature	Selon les époques, surveiller les restaurations
Dominance de couleurs	Brique, ton pierre, enduits claires
Résonnance	Depuis la rue du Bloc : la cathédrale se détache de la ville.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Dans le cas d'un cœur d'îlot ouvert : il faut envisager sa requalification, sa restauration. Les arrières deviennent "façades".**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine

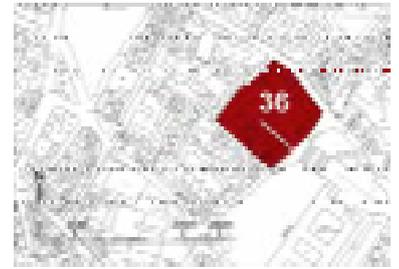


# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>36</b>	Quartier	
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue des Archers Impasse des Archers-(Disparue) Rue Méaulens Rue des Teinturiers Impasse des Teinturiers-(Privatisée) Rue du Bloc	

## Commentaire générale

C'est un îlot avec peu de témoins de la période XVIII<sup>es</sup>, on ressent qu'il s'est reconstruit sur lui-même à partir du XIX<sup>es</sup> - Sa proximité avec la Cathédrale fait qu'il a dû subir des destructions importantes. Cet îlot a une vocation résidentiel, il y a aussi un programme important : le lycée Baudimont / saint Charles.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures	XVIII <sup>es</sup> -XIX <sup>es</sup> -XX <sup>es</sup>
Implantation d'origine de l'îlot	Médiévale

## Evolution de l'îlot

Présent depuis la période Médiévale. Le crinçon Médiévale le longeait au Nord-Ouest et le Crinçon "Classique" au Sud-Est. Sur le cadastre Napoléon apparaît encore l'impasse des Archers aujourd'hui disparue, que l'on peut localiser au niveau de la grille du Lycée, l'impasse des Teinturiers est encore présente mais privatisée. La partie la plus dense était au Nord-Est, l'ensemble sera détruit pour l'opération Méaulens.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue Méaulens : 11.90m à 11.55m, Rue des Teinturiers de 23.50m à 8.20m, Rue du Bloc : 6.60m, Impasse des Archers de 2.80m à 6.45m, Imp. des Teinturiers : 2.85 (Voie Privée).
<b>Gabarit</b>	Le Lycée : R+2+C, Les collectifs "Méaulens" : R+3+C, Pour le reste (20% du linéaire) des opérations individuelles d'habitat : du RDC, R+1+C et R+2+C (Loc. : Bloc et Teinturiers)
<b>Espaces non bâtis</b>	Dans l'îlot : cour de récréations, les arrières du collectif.
<b>Clôtures</b>	Accès au Lycée : Ferronnerie et muret en béton matricé. Grille pour l'accès à l'ancienne impasse des teinturiers. Des murs hauts sans qualité (rue du Bloc).
<b>Programmes</b>	Lycée et habitations.
<b>Cohérence programmes</b>	C'est un îlot qui se scinde en 3 parties : Le lycée, le collectif et les habitations individuelles.
<b>Cohérence façades</b>	Des styles différents, une recherche du décor, du vocabulaire s'organisent sur les rues du Bloc et des Teinturiers.
<b>Cohérence matériaux</b>	Matériaux cohérent selon les époques des interventions sur le bâti. Des cimentages nuisibles.



## commentaires

La reconstruction entre XIX<sup>es</sup> et Début XX<sup>es</sup>, un style en décor entre néogothique et renaissance : éclectique.



Grande façade fin XIX<sup>es</sup> avec un petit balcon de faible profondeur au-dessus de l'entrée.



Opération Méaulens et ses cellules commerciales au RDC.



Rue des Archers : texture du sol.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue du Bloc : n°10 / 8 / 4 (à restaurer - cimentage total)  
Rue des teinturiers : n° 16 / 8.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le pavage de la rue des Archers.  
L'impasse des Teinturiers

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannier

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Scindé en 3 zones.
Densité construite	Dense et moyenne
Bâtiment sans intérêt	Sur la rue du Bloc : entre le n°6 et 4.
Dysfonctionnement	Les retraits sur les façades du collectif.
Modénature	Selon les époques, surveiller les restaurations
Dominance de couleurs	Brique, ton pierre, enduits claires
Résonnance	Proximité avec la cathédrale
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**1/ Rue du Bloc / n°4 : exemple d'une façade XVIII<sup>es</sup> entièrement restaurée, réalisation d'un décor par cimentage en fausse coupe de pierre**  
**2/ Vues sur la cathédrale et localisation (à droite) de l'impasse des Archers, au niveau de la grille du Lycée.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



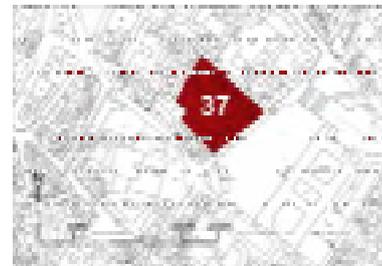
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **37**

Quartier

Commentaire générale

Îlot compact et de bonne tenue.  
Essentiellement Classique et quelques constructions XIX<sup>s</sup> (école) et très peu XX<sup>s</sup>.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue du Larcin  
Rue du Bloc  
Rue des Teinturiers  
Rue du Refuge Mareuil  
Place Quincaille

Affectation des RDC

Ecole, Logements

Affectation des étages

Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>s</sup>, XIX<sup>s</sup>, XX<sup>s</sup>  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

D'origine médiévale, sa forme, sur la rue du refuge a certainement dû évoluer.  
Sur la place Quincaille se trouvait des "Fouleries". Le cadastre Napoléon fait apparaître un bras du Crinchon en cœur d'îlot. La physionomie de l'îlot a peu changé depuis 1839, l'îlot s'est densifié en son centre avec les extensions de l'école Paul Bert. A la période Classique, il y avait une caserne sur la rue des teinturiers.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue du Larcin : 6.20m à 4.10m, Rue du Bloc : 6.80m à 6.20m, Rue des teinturiers : 8.75m, Rue du Refuge Mareuil : 5.15 à 6.15, Place de Quincaille : 18x27m.
<b>Gabarit</b>	Homogène : R+1+C
<b>Espaces non bâtis</b>	Sur l'angle des rues du Refuge Mareuil et Teinturiers : Espace libre suite à une démolition - Stationnement sur schiste - La place des Quincaille : manque de matérialisation.
<b>Clôtures</b>	Quelques vieux murs et mur bahut+ferronnerie / accès école Paul Bert.
<b>Programmes</b>	Ecole et logements
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent
<b>Cohérence façades</b>	Bonne harmonie générale : rue du larcin, rue du Bloc, rue des teinturiers.
<b>Cohérence matériaux</b>	Matériaux : cohérent. Des cimentages nuisibles.



Plan de situation commentaires  
Rue du Bloc:  
Ensemble très homogène.



Rue des Teinturiers:  
Différentes périodes dans cette rue XIX<sup>s</sup> et Classique. Les habitations XVIII<sup>s</sup> ont été restaurées avec plus ou moins de réussite.



Angle : rues du refuge Mareuil et des Teinturiers. Une habitations a été démolies, définir un programme.



Rue du Larcin:  
Confrontation d'un style déco/régionaliste et Classique.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue du Bloc : n°13 - cf. les volet bois.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Rue du refuge : un ancien porche (bouché).  
Des ensembles homogènes : rue du Larcin, rue du Bloc et rue des Teinturiers + Rue du refuge : Habitation et jardin.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** ? le CRINCHON est-il encore aérien?

Vues représentatives



A bannier

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Homogène
Densité construite	Périmètre de l'îlot bien occupé, 1 espace vide.
Bâtiment sans intérêt	Rue du Refuge n°6 à restaurer - Rue des Teinturiers n°24.
Dysfonctionnement	Un délaissé : parcelle n° 383 - Programme?
Modénature	Cohérente
Dominance de couleurs	Ton pierre et brique
Résonnance	Proximité avec la cathédrale - Place Quincaille
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

Îlot en bon état.  
Sur les angles de rues sont tenues par des habitations importantes - 3 sur 4.  
Rédéfinir la parcelle n°383.

Ci-dessus :  
Exemple d'une restauration minimaliste et d'une couture urbaine.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **38**

Quartier

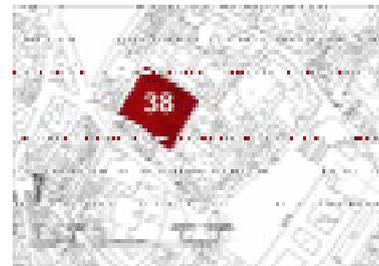
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue saint Maurice  
Rue du Bloc  
Rue du Larcin  
Rue Vert Soufflet

Les constructions de cet îlot ne sont pas homogènes entre elles. On ressent des réponses programmatiques d'urgences de différentes époques. Des constructions XVIII<sup>e</sup>s rehaussées, beaucoup sont dans état moyen. Impression d' un îlot sans vie. La moitié de l'îlot est réservé au LT Privé Baudimont-Saint Pierre.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s, XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Affectation des étages  
Logements

## Evolution de l'îlot

D'origine médiévale, à l'angle des rues saint Maurice et du Bloc se situait l'église saint Maurice (1064). Parallèlement à la rue du Larcin passait le Crinchon. Après 1839, la rue du vert Soufflet sera redressé : l'îlot sera réduit. Rue du Larcin / l'arsin : de l'incendie.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue saint Maurice : 7.45m, Rue du Bloc : 5.50m, Rue du Larcin : 4.00m à 6.20m, Rue du Vert soufflet : 8.30m
- Gabarit** Beaucoup de R+1+C, les hauteurs étant variables selon les époques. Un bâtiment XVIII<sup>e</sup>s rehaussé pour atteindre un R+2+C. Du XIX<sup>e</sup>s en R+3+C. Quelques RDC sans intérêt.
- Espaces non bâtis** Un bâtiment sur cour et un trottoir mal traité.
- Clôtures** Cf angles des rues du Bloc et du Larcin, en accompagnement pour une construction des années 1950... Mur bahut cimenté.
- Programmes** Hétérogène, une impression d'abandon de l'îlot.
- Cohérence programmes** sans opinion
- Cohérence façades** non, beaucoup de disparités. Pas de composition et d'organisations spatiales.
- Cohérence matériaux** Non, les constructions se juxtaposent mais ne se répondent pas.



commentaires

Rue du Bloc: Reconstruction dans les années 1950 et juxtaposition avec une habitation à l'origine "classique" entièrement cimentée.



Rue saint Maurice : Vue vers le pont Bérégovoy.



Juxtaposition du temps & Constructions en plateaux.



Exemple d'une habitation balnéaire en centre historique.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Un petit atelier, pour sa menuiserie en bois et à soufflet. A mettre au musée - Période 1920...

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Angle des rues Saint Maurice et du Bloc.

**Lieu ou autre REMARQUABLE**

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Hétérogène
Densité construite	Forte sur rue et impression de vide derrière ces façades.
Bâtiment sans intérêt	Tous les garages en RDC + des constructions / Bloc et Larcin
Dysfonctionnement	Les façades - des mauvaises juxtapositions.
Modénature	Référence classique et après chacun son pseudo-style
Dominance de couleurs	Brique, Pierre blanche, enduit clair...
Résonance	Triste
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**C'est un îlot qui nécessite une reconversion urbaine, un entretien des façades et même pour certaines de les recomposer.**

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **39**

Quartier

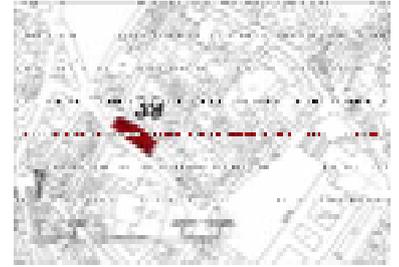
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue saint Maurice  
Rue Vert Soufflet  
Rue saint Christophe (inexistante)  
Rue Pierre Bérégovoy

C'est un îlot qui survit avec le passage aérien de la rue Bérégovoy qui le longe au Sud. Les façades des habitations sont sur la rue du Vert Soufflet, côté rue Bérégovoy se sont des arrières de jardins. Des choix urbains (circulations voitures) ont modifié la physionomie de cet îlot.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures -  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Affectation des étages  
Logements

## Evolution de l'îlot

D'origine médiévale. A la période classique, il était traversé en son milieu par une rue ou ruelle du Nord au Sud. En 1839 il a une forme compact avec ses 4 rues qui le ceinturent. C'est au cours du XX<sup>s</sup> que sa physionomie va se modifier : une partie de la rue saint Christophe sera absorbée par la rue Bérégovoy qui surplombe les constructions proches. La rue du Vert Soufflet sera aussi modifiée.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue saint Maurice : 8.80m, Rue du Vert Soufflet : 8.00m, Rue saint Christophe : 3.00m, Rue Bérégovoy : 12m.

**Gabarit** RDC, R+1+C et R+2+C : sans harmonie.

**Espaces non bâtis** Un parking, surface résiduelle suite au passage de la rue Bérégovoy.

**Clôtures** Mur bahut pour une habitation en retrait. Le garde corps de la rue Bérégovoy en surplomb, et la clôture de la rue Saint Christophe : annexé par l'habitation mitoyenne.

**Programmes** Logements

**Cohérence programmes** Non

**Cohérence façades** Non, c'est un îlot fortement modifié.

**Cohérence matériaux** Non



commentaires  
Rue du Vert Soufflet. A gauche la rue saint Christophe fermée par sa clôture.



Angle des rues saint Maurice et du Vert Soufflet : Construction en RDC, Un îlot reconstruit avec des matériaux de réemplois : exemple , les RDC.



le n°11 - Façade XVIII<sup>s</sup>.



La rue Bérégovoy surplombant les jardins.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** L'arrière du n°11, rue du Vert Soufflet.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Hétérogène  
Densité construite Moyenne  
Bâtiment sans intérêt -  
Dysfonctionnement Parking et urbanisme  
Modénature non  
Dominance de couleurs -  
Résonance îlot enfermé.  
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -  
Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

**2 modifications importantes au XIX<sup>s</sup> et XX<sup>s</sup> : nouvel alignement d'une voie et création d'une voie. Sa physionomie actuelle est subit.**  
**1/ le PK en contrebas, démolition des habitations, espace non traité.**  
**2/ La fermeture de la rue saint Christophe.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>40</b>	Quartier	
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue Saint Christophe (inexistante) Rue du Refuge Mareuil Rue des Teinturiers Rue Pierre Bérégovoy - - -	

**Commentaire générale**  
C'est un îlot qui a été tranché sur sa longueur par le passage de l'actuelle rue Bérégovoy.  
La partie Sud-Ouest de l'îlot n'est pas entretenue, c'est aussi un "délaisse" urbain.



Plan de situation

**Affectation des RDC**  
Tertiaires? Logements

**Affectation des étages**  
Logements

**Réf. stylistiques majeures** XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s, XX<sup>e</sup>s  
**Implantation d'origine de l'îlot** Médiévale

## Evolution de l'îlot

D'origine médiévale, Il devait être certainement plus grand et comportait des voies complémentaires. C'était le quartier de l'hôpital encore en 1839. C'est au cours de la période contemporaine que des modifications importantes y seront réalisées avec le passage de la rue Bérégovoy qui scindera l'îlot d'origine. Cet îlot était en relation avec 2 bras du Crinchon qui le traversait en partie haute et le longeait sur la rue des Teinturiers.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue saint Christophe : 3.10m, Rue du refuge de Mareuil : 7.00m, Rue des Teinturiers : 14.70m, Rue Bérégovoy : 11.80m.
<b>Gabarit</b>	Les constructions XIX <sup>e</sup> s et XX <sup>e</sup> s sont en R+2+C, les témoignages Classiques sont en R+1+C et les ajouts au Sud-Ouest sont en R+1.
<b>Espaces non bâtis</b>	Des espaces résiduels sur la façade Sud-Ouest - Un espace libre permettant de traverser l'îlot avec un aménagement d'arrêt de bus.
<b>Clôtures</b>	Au Sud-Ouest des murs cimentés, au Nord-Est un mur haut avec un porche permettant de traverser l'îlot.
<b>Programmes</b>	Une grande bâtisse de 37mx11m (ancien programme public?) le reste étant de l'habitat et des immeubles de rendements sur la rue des teinturiers.
<b>Cohérence programmes</b>	Les époques se juxtaposent, par contre les arrières ne sont traités.
<b>Cohérence façades</b>	Les différences sont intéressantes : la critique est le manque d'entretien de certaines façades sur rue et le manque de cohérence pour les façades jardins
<b>Cohérence matériaux</b>	Selon les époques. Critique sur les cimentages.



**commentaires**  
Depuis la rue Bérégovoy : Aménagement et contre bas la bâtisse XIX<sup>e</sup>s, la petite Place et un écorché de pignon.



Le long de la rue Bérégovoy : un ruban de constructions en fond de parcelle sans cohérence.



Rue des Teinturiers : certainement un immeuble de rapports XIX<sup>e</sup>s.



Rue du refuge de Mareuil : Juxtaposition de périodes de constructions, entre XVIII<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s.

## Valeurs sur l'îlot

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	Les constructions XVIII <sup>e</sup> s sont à restaurer : 15/13/5 rue du refuge de Mareuil, et 2 rue Bérégovoy. XIX <sup>e</sup> s : n°17 et immeuble de rapport n°36/34. XX <sup>e</sup> S: n°9.
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	-
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	Espace de liaison entre les rues du refuge Mareuil et Bérégovoy.
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	-

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Un écorché sur les arrières - Localisation : Sud-Ouest.
Densité construite	1 divisé par 2.
Bâtiment sans intérêt	Les arrières : gestion trop individualiste / terrasse, clôtures...
Dysfonctionnement	Les arrières : gestion trop individualiste / terrasse, clôtures...
Modénature	Identification aisée des époques de constructions
Dominance de couleurs	-
Résonnance	-
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

La physionomie actuelle de l'îlot pour la partie arrière n'est pas cohérente.  
Programmer une réflexion globale, traiter le rapport des fonds de parcelles avec la rue, la place...  
Gérer les façades arrières des habitations visibles depuis le domaine public.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **41**

Quartier

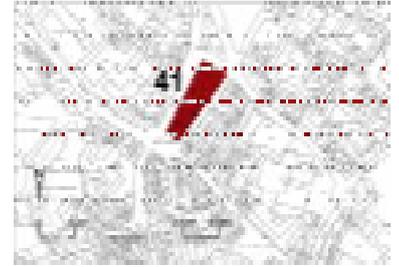
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue Roger Salengro**  
 rue n°2 **Rue Pierre Bérégovoy**  
 rue n°3 **Rue de Turenne**  
 rue n°4 **Place du Pont de Cité**  
 rue n°5 -  
 rue n°6 -  
 rue n°7 -

Cet îlot sera reconstruit fin XIX<sup>es</sup> et début XX<sup>es</sup> avec quelques témoins de la période Classique.  
 Plus tard, à la fin du XX<sup>es</sup> des opérations collectives de logements seront réalisées à l'Est.



Plan de situation

**Réf. stylistiques majeures** XVIII<sup>es</sup>, XIX<sup>es</sup>, XX<sup>es</sup>.  
**Implantation d'origine de l'îlot** Classique tardif - 1750

**Affectation des étages**  
 Logements

**Affectation des RDC**  
 Commerces, Logements

## Evolution de l'îlot

C'est un îlot résiduel entre l'enceinte de la Cité et de la Ville et existant au XIX<sup>es</sup>. A cette époque, il présente déjà des constructions et certaines que l'on peut considérer comme tardives XVIII<sup>es</sup>, ce sont d'ailleurs les seuls témoins anciens. Îlot traversé sur toute sa longueur par le Crinchon ou fossé entre les enceintes.  
 Au sud de cet îlot se localise la porte de la Cité.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue Roger Salengro de 13.75m à 22.15m, Rue Pierre Bérégovoy : 13.80m, Rue de Turenne : 9.95m, Place du Pont de Cité : 32.00m
- Gabarit** Principalement pour les constructions de collectifs XX<sup>es</sup> : R+2+C (ainsi que une rehausse XVIII<sup>es</sup>) - Pour les autres constructions : R+1+C.
- Espaces non bâtis** Un "délaissé" en creux sur la rue de Turenne, où l'on repère encore une façade arrière.
- Clôtures** Des murs haut en brique et grès.
- Programmes** Bonne lisibilité sur la rue Roger Salengro, la rue de Turenne et ses collectifs ont peu d'intérêt.
- Cohérence programmes** Les rues : Roger Salengro et Pierre Bérégovoy présentent un éclectisme de Styles. A préserver. Le n°2 a subi des restaurations destructrices.
- Cohérence façades** Mélange de styles cohérent pour les rues : Roger Salengro et Pierre Bérégovoy.
- Cohérence matériaux** Par bâtiment, en adéquation avec la période de construction.



Plan de situation commentaires  
 Place du Pont de Cité : Réalisation d'un collectif et cellules commerciales - XX<sup>es</sup>.



Façade sur la rue Pierre Bérégovoy : Style Romano-Déco.



Rue Roger Salengro : n°6 : Style Historicisme Régional.



Rue Roger Salengro : n°2 : Construction fin XIX<sup>es</sup> et début XX<sup>es</sup> présentant des restaurations destructrices : Modifications de l'appareillage des briques, suppression des baies d'origines pour créer un niveau supplémentaire.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue Roger Salengro : n° 8/6/4 et n°6 de la Place du pont de Cité.

**Bâtiment REMARQUABLE** Rue Roger Salengro : n° 8/6/4.

**Lieu ou autre INTERESSANT** La rue Roger Salengro.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot : îlot scindé en 2 parties sur sa longueur.
- Densité construite : Moyenne
- Bâtiment sans intérêt : Les collectifs XX<sup>es</sup>.
- Dysfonctionnement : 1 Délaissé transformé en stationnement sauvage.
- Modénature : Identification aisée des époques de constructions
- Dominance de couleurs : Pierre, Brique, Blanc.
- Résonnance : La rue Roger Salengro
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte : -
- Bâtiments ayant une valeur propre : -

## Commentaires

**1/ Rue de Turenne : un espace libre de construction... Parking.**  
**2/ Rue Roger Salengro/n°4 : garage dans un style Avant-Garde, les menuiseries ont été changées.**

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **42**

Quartier

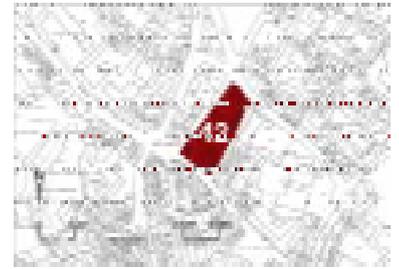
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue Pierre Bérégovoy  
Rue saint Maurice  
Rue saint Aubert  
Rue de Turenne  
Place du Pont de Cité

2 entités de lectures pour cet îlot.  
A l'Est : Vocabulaire Classique  
A l'Ouest : Vocabulaire XIX<sup>es</sup>.  
Le visuel sur la rue Bérégovoy présente peu d'intérêt. Pour la rue saint Aubert, les constructions ont été adaptés pour recevoir des commerces en RDC (quelque soit l'époque de construction).



Plan de situation

- Affectation des RDC  
- Commerces, Logements

Réf. stylistiques majeures

Implantation d'origine de l'îlot En partie Médiévale

Affectation des étages  
Logements

## Evolution de l'îlot

A la période médiévale les constructions étaient localisées sur la rue saint Maurice actuelle (écriture Classique), les arrières n'étaient pas bâtis et laissaient la place au boulevard de la fortification Médiévale. La partie Sud de l'îlot est à proximité de l'ancienne porte de la Cité. Le cadastre 1839 présente peu de construction au Nord-Ouest, la rue de Turenne n'existe pas. Le passage de la rue Bérégovoy a détruit la partie supérieure de l'îlot.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue Pierre Bérégovoy : 11.60m, Rue saint Maurice : 7.40m, Rue saint Aubert de 9.80 à 13.65m, Rue de Turenne : 9.50m.
<b>Gabarit</b>	Les constructions XIX <sup>es</sup> varient du R+2+C au R+3+C, Pour l'époque Classique principalement du R+1+C, si R+2+C c'est une rehausse.
<b>Espaces non bâtis</b>	non
<b>Clôtures</b>	Quelques murs avec ferronnerie - Constant : une habitation de la rue Bérégovoy se protège avec des éléments de ferronneries et en + le garde corps de la voie...
<b>Programmes</b>	Rue saint Aubert : RDC commerces, pour les autres rues c'est du logement.
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérents
<b>Cohérence façades</b>	Cohérentes. Souhaitable de rendre les commerces plus homogènes.
<b>Cohérence matériaux</b>	



Plan de situation  
commentaires  
Vue depuis la place du Pont de Cité :  
Style XIX<sup>es</sup> et commerces en RDC sur la rue saint Aubert.



Rue de Turenne :  
Style XIX<sup>es</sup> (classique) et éclectisme



1/ Arrière d'une façade XIX<sup>es</sup>.  
2/ Le rang "Classique" de la rue saint Maurice.



La rue saint Aubert, Constructions XIX<sup>es</sup> et Classique, caractéristique principale : les commerces au RDC.  
Au centre, un immeuble de rapport avec des débords de balcons.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue de Turenne : n°20 - Eclectique et n°22,24,26 (voir les façades arrières) - pour le n°26 : adaptation d'une cage d'escalier avec des lames de bois / façon avant-garde.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** La rue Saint Maurice - Nécessitant une campagne de restauration. Homogène + La rue de Turenne - Nécessitant une campagne de restauration. Homogène.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Cohérent sauf sur la rue Bérégovoy
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Construction d'angle : n° 118, rue saint Aubert.
Dysfonctionnement	Le passage de la rue Bérégovoy.
Modénature	cohérente selon les époques, apparition des balcons XIX <sup>es</sup> .
Dominance de couleurs	Pierre, Brique, Blanc.
Résonnance	Autonome, Proximité avec la place du pont de cité
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

1/ traitement aux abords de la rue saint Maurice : de l'auto-re-construction : manque de composition et un atelier métallique en contre bas de la rue Bérégovoy. 2/ A la limite de l'ancienne porte de la cité : un commerce fermé, il se transforme en support publicitaire.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **43**

Quartier

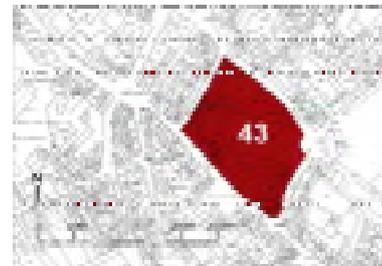
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

**Rue saint Maurice**  
**Rue Pierre Bérégovoy**  
**Rue des Agaches**  
**Rue saint Aubert**  
**Rue du Square saint Jean**  
**Place du Wetz d'Amain**

C'est un îlot qui a été tranché sur sa longueur par le passage de l'actuelle rue Bérégovoy - (cf. îlot n°40). La partie Nord-Ouest de l'îlot n'est pas entretenue, c'est un "délaissé" urbain. Sur le tiers de l'îlot se situe 2 grandes tours de logements de 16 Etages chacune. Au XIX<sup>s</sup>, il y avait un hôpital sur le site.



Plan de situation

commentaires

Rue saint Aubert: Les commerces en RDC sur des constructions "Classique".

**Affectation des RDC**  
Commerces, Tertiaires, Logements

**Affectation des étages**  
Tertiaires, Logements

**Réf. stylistiques majeures** XVIII<sup>s</sup>, XIX<sup>s</sup>, XX<sup>s</sup>  
**Implantation d'origine de l'îlot** Médiévale

## Evolution de l'îlot

D'origine médiévale, certainement plus grand et comportait des voies complémentaires. Le quartier de l'hôpital encore en 1839. Au cours de la période contemporaine la rue Bérégovoy scindera l'îlot d'origine. L'îlot était traversé par 2 bras du Crinchon, il y avait des casernes, l'église saint Jean (emplacement de l'actuel square saint Jean), un couvent et un hospice. La rue des Agaches est sur la limite de l'enceinte du Castrum du IX<sup>s</sup>.



Rue saint Aubert: De la variété dans les style. Des reconstructions "Art déco-baroque" en conservant la parcelle d'origine - Au centre du Tertiaire sur poteaux, en arrière plan la tour R+16. A droite : reconstruction 1950.



## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue saint Maurice : 9.50m, Rue P. Bérégovoy : 11.10, Rue des Agaches de 11.70m à 7.65m, Rue saint Aubert de 12.15m à 14.00m, Place du Wetz d'Amain : 49mx42m.

**Gabarit** Toutes époques confondues ; R+2+C, une opération collective en R+16. Quelques R+1+C : généralement "Classique". RDC pour La DDT et autour des R+16.

**Espaces non bâtis** Espace libre et dégagé devant les R+16 - Les cours de services de D D du Travail et de l'emploi. Square Saint Jean : positionnement en arrière plan.

**Clôtures** La rue Bérégovoy et ses protections. Quelques clôtures sur la saint Maurice (loc. DDT).

**Programmes** Rue saint Aubert : des commerces + Tertiaire et retour sur la rue des Agaches. Tertiaire / médicalisé : Angle saint Maurice et Bérégovoy. Autres : Habitations.

**Cohérence programmes** non, création d'un vide pour réaliser un programme de logements en R+16. C'est une politique volontariste en terme d'urbanisme : Périphérie à Traiter.



1/ En coeur d'îlot : l'une des tours en R+16. 2/ La rue Bérégovoy (le pont supérieur) qui longe, qui traverse l'îlot en aérien.



Rue saint Maurice : Une construction DDT et la période Classique qui termine la rue jusqu'à la rue saint Aubert.

**Cohérence façades** Pour l'habitat, bonne cohérence et diversité

**Cohérence matériaux** Par bâtiment, en adéquation avec la période de construction.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue saint Maurice : n°33/37/39/41/après 47. Rue saint Aubert : n°104/102/100/82 et angle avec rue des Agaches.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Les Rangs d'habitations pour les rues saint Maurice, saint Aubert et des Agaches. C'est un parcours, une transition progressive par secteurs du XVIII<sup>s</sup> au XX<sup>s</sup>.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannier

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Déséquilibré - Homogène sur les rues.  
Densité construite Faible et forte au centre  
Bâtiment sans intérêt -  
Dysfonctionnement Restaurations à reprendre pour aller au delà du besoin.  
Modénature Cohérente selon les époques.  
Dominance de couleurs Pierre, brique rouge, cimentage, enduits.  
Résonnance Square saint Jean et Place du Wetz d'Amain  
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -  
Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

1/ Exemple d'une habitation modifiée par la mise en oeuvre d'un ensemble menuisé reprenant tout le RDC + Plaquettes en soubassement.  
2/ Habitation à restaurer : du potentiel.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

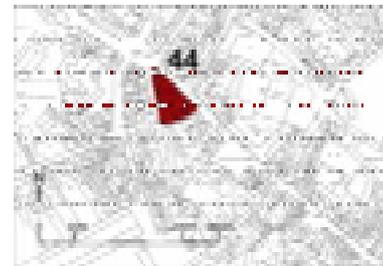
Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>44</b>	Quartier	
Nom usuel de l'îlot			
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Place du Pont de Cité Rue saint Aubert Rue d'Elquenterie Rue du 29 Juillet	

**Commentaire générale**  
La valeur patrimoniale de cet îlot se localise sur la rue saint Aubert. C'est une rue avec des commerces en RDC. De nombreuses adaptations ont été réalisées avec plus ou moins de réussites. Se sont des ensembles menuisés sans relief en appliques sur les façades d'origines (certainement aussi modifiées?).



Plan de situation

**Affectation des RDC**  
Commerces, Logements.

**Affectation des étages**  
Logements

**Réf. stylistiques majeures**

**Implantation d'origine de l'îlot** Reliquat Médiéval & Classique

**Evolution de l'îlot**

Emprise de terrain existante à la période Médiévale, avec des constructions à la périphérie. Il obtiendra sa forme actuelle pendant la période Classique.  
Le cadastre Napoléon 1839 fait état de peu de constructions sur la rue du 29 Juillet.  
La fontaine de la porte de la Cité est inscrite MH.  
La pointe sud de l'îlot et la rue du 29 juillet longeaient l'ancienne enceinte Médiévale.

**Caractéristiques de l'îlot**

<b>Les voies</b>	Rue saint Aubert : 11.40m, Rue d'Elquenterie : 3.00 (emmarchements et utilisation piétonne), Rue du 29 Juillet : 9.75m.
<b>Gabarit</b>	Pour la période classique la hauteur de référence est le R+2+C et aussi le R+3 mais ce sont généralement des rehausses en pignons droits. Pour le XIX <sup>e</sup> s principalement du R+1+C.
<b>Espaces non bâtis</b>	Non, pas de vide.
<b>Clôtures</b>	Non
<b>Programmes</b>	Rue saint Aubert : des commerces et des logements aux étages. La rue du 29 juillet : les constructions sont plus récentes et moins organisées, elles remplissent les vides classiques.
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent
<b>Cohérence façades</b>	Cohérent sur la rue saint Aubert
<b>Cohérence matériaux</b>	Par bâtiment, en adéquation avec la période de construction.



**commentaires**

Mise en scène de l'entrée de Ville - La fontaine du Pont de Cité.  
La façade en R+3 intègre le volume de toiture à l'arrière.



Rue du 29 Juillet : ambiance plus lâche. Un ancien hangar qui nécessiterait une restauration en entamant une réflexion sur l'image ou sa démolition...



1/ Rue d'Elquenterie, entre mur en pas de "cheval".  
2/3/ La rue saint Aubert d'écriture "Classique" avec les commerces en RDC.



Rue saint Aubert : Les devantures commerciales en appliques sur les façades en RDC - Quelques commerces sont sans activités.

**Valeurs sur l'îlot**

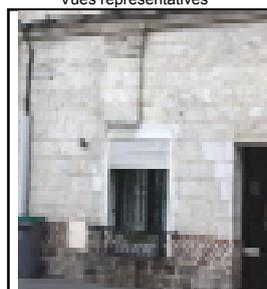
**Bâtiment INTERESSANT** Rue saint Aubert : n°119 et entre 101 & 97.

**Bâtiment REMARQUABLE**

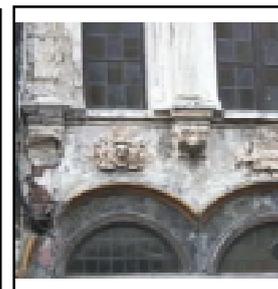
**Lieu ou autre INTERESSANT** L'alignement de la rue saint Aubert dans sa totalité ainsi que la façade/fontaine sur la Place du Pont de Cité.  
Le départ classique (29 juillet) + La rue d'Elquenterie.

**Lieu ou autre REMARQUABLE**

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Coupure réelle entre 2 époques : Classique et début XX <sup>e</sup> s.
Densité construite	L'ensemble du périmètre est tenu
Bâtiment sans intérêt	1 Atelier + Traiter les façades de la rue d'Elquenterie.
Dysfonctionnement	Les façades RDC de certains commerces.
Modénature	Cohérente
Dominance de couleurs	Ton clair, brique, pierre...
Résonnance	En proximité de la place du pont de Cité - Entrée de ville (VILLE).
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

**Commentaires**

**1/ Exemple d'une mauvaise restauration : un percement bien compliqué : disparition d'une colonne engagé, volet et coffre apparent, coffret Gaz, sortie de chaudière...**  
**2/ Engager des travaux de restauration au plus vite sur cette façade.**

**Etat sanitaire**

- Bon     Mauvais  
 Moyen     Ruine

**Valeur architecturale**

- Majeure     Accompagnement  
 Fidèle     Sans intérêt

**Etat de conservation**

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **45**

Quartier

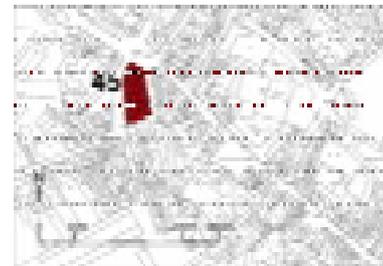
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Place du Pont de Cité  
Rue du 29 Juillet  
Rue du Pont de Tolède  
Rue Paul Adam

C'est un îlot de bonne tenue. Ce sont surtout les abouts qui sont mal traités. Quelques commerces sont situés sur la Place du Pont de Cité. Pour le reste des constructions, ce sont essentiellement des habitations. Remarque : une construction tertiaire de 1970/1980 de type mur rideau s'insère entre des constructions anciennes.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s-XIX<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot XVIII<sup>e</sup>s

Affectation des RDC

Commerces, Tertiaire, Logements.

Affectation des étages

Tertiaire, Logements.

commentaires

Vue depuis la Place du Pont de Cité : La construction "Laverie" a dû être abaissée, le motif décoratif en RDC est identique à celui des autres constructions de la rue du 29 Juillet. Un espace devenu résiduel est constitué de garages



Vue générale de la rue du 29 Juillet. L'amorce de la rue n'est plus composée.



La rue de Tolède, difficulté à rendre homogène et à structurer l'ensemble.



Rue Paul Adam, Confrontation des styles. Le bâtiment tertiaire devrait modifier son image, pour chercher une intégration moins violente / Les couleurs... L'époque évolue, la ville aussi, rechercher une intégration, exercice.



## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Place du Pont de Cité : 32.00m, Rue du 29 Juillet : 9.70m, Rue du Pont de Tolède de 8.20m à 17.80m, Rue Paul Adam de 9.65m à 20.90m.

**Gabarit** Le gabarit de référence est R+1+C sur la rue du 29 Juillet - Homogène, quelques destructions. Rue Paul Adam : R+2+C en moyenne et R+3 pour le tertiaire.

**Espaces non bâtis** Très peu, ce sont des RDC / Garage.

**Clôtures** Non.

**Programmes** Peut-être un ancien lotissement de garnison?

**Cohérence programmes** Cohérent, sauf pour quelques incursions urbaines

**Cohérence façades** Cohérentes - Certaines nécessitent des travaux de restauration, risque de les perdre. Cf. n°1, rue Paul Adam.

**Cohérence matériaux** Par bâtiment, en adéquation avec la période de construction. Pour le XX<sup>e</sup>s, moins de cohérence, surtout pour les adaptations fonctionnelles.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue Paul ADAM : n°1/5

**Bâtiment REMARQUABLE**

**Lieu ou autre INTERESSANT** Les rangs Classiques : Rue Paul Adam et rue du 29 juillet.

**Lieu ou autre REMARQUABLE**

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Dense, quelques RDC.
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Les RDC sur la rue du 29 juillet
Dysfonctionnement	Manque d'entretien / rue P. Adam et les RDC / + Angle du pt de Cité
Modénature	Cohérente entre un style XVIII <sup>e</sup> s tardif et début XIX <sup>e</sup> s
Dominance de couleurs	Tons clairs et briques - Une façade Alu+verre pour le tertiaire.
Résonnance	Proche de la place du Pont de Cité
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

1/ Rue Paul Adam, cette construction possède des atouts esthétiques, quelques témoins d'anciennes menuiseries remplacées bien rapidement au R+2 par du PVC, mauvais.  
2/ Vue vers l'angle Place du Pont de Cité

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine

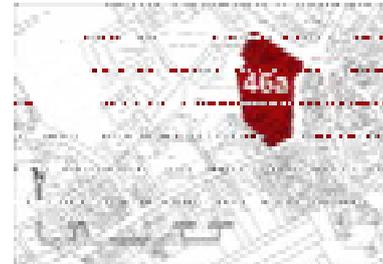


# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>46a</b>	Quartier	
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue Baudimont Rue Paul Adam Rue d'Amiens Rue des Chanoines Place de la Préfecture Square Louise WEISS Place saint Nicolas	

## Commentaire générale

Cet îlot se scinde en 3 entités visibles:  
1/ En coeur d'îlot la clinique du bon secours en cours de réhabilitation. 2/ La rue Baudimont avec ses époques de constructions différentes, formant une composition d'ensemble assez homogène.  
3/ Les rues P. Adam et d'Amiens avec une composition "Classique" remarquable, à préserver.



Plan de situation

**Affectation des RDC**  
Commerces, logements.

**Affectation des étages**  
Logements.

**Réf. stylistiques majeures** XVIII<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s  
**Implantation d'origine de l'îlot** Médiéval

## Evolution de l'îlot

On y trouve des tombes "Bas Empire". Implantation Médiévale avec son église : saint Nicolas en l'Atre en 1395. Il est dans la Cité. A cette époque l'îlot est construit sur 3 des ses côtés, similitudes avec l'époque actuelle. La rue Paul Adam est sur la limite de l'enceinte Ville-Cité. Avec le cadastre Napoléon, on remarque que le coeur de l'îlot s'est dépourvu de ses constructions avec au XX<sup>e</sup>S l'implantation de la "Clinique Bon Secours".

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue de Baudimont : 17.30m, Rue Paul Adam: 8.80m, 13.30m et 23.50m, Rue d'Amiens : 9.70m (valeur moyenne), Rue des Chanoines : 3.90m.
<b>Gabarit</b>	Très hétéroclites sur l'ensemble. Rue Baudimont du R+1+C et R+2+C mais homogènes. Rues P. Adam et d'Amiens : R+2+C - Coeur d'îlot : max. R+5.
<b>Espaces non bâtis</b>	Les espaces périphériques à l'ancienne clinique du bon secours, soit derrière une clôture ou ouvert sur le square Louise WEISS.
<b>Clôtures</b>	Devant l'ancienne Clinique du bon secours : Mur haut en brique + passage ou mur bahut avec serrurerie.
<b>Programmes</b>	Diversifié, à terme majoritairement du logements.
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent, cet îlot se projette principalement vers du logement.
<b>Cohérence façades</b>	Mixité et harmonies. Ce sont généralement les programmes récents qui présentent des incohérences : écritures faibles par rapport au site, architecture "déplaçable"...
<b>Cohérence matériaux</b>	Par bâtiment, en adéquation avec la période de construction. La brique pour les constructions fin XX <sup>e</sup> s n'est pas toujours synonyme d'intégration...



## commentaires

Traitement sur l'angle des rues de Baudimont et Paul Adam : Style XIX<sup>e</sup>s tardif ou du début XX<sup>e</sup>s. Immeuble en R+3 / la façade est "tronquée" sur l'angle des rues.



Alignement exceptionnel sur la rue Paul Adam et son retour sur la rue d'Amiens. A préserver et à restaurer.



Alignement exceptionnel sur la rue d'Amiens et son retour sur la rue Paul Adam (voir ci-dessus) A préserver et à restaurer - Ensemble très homogène et exceptionnel.



Vues depuis la rue des Chanoines : 1 alignement classique très homogène, à restaurer. Patrimoine et témoignage.

## Valeurs sur l'îlot

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	Note / la parcelle 102 et libre de construction ( rue Baudimont) être vigilant à la construction à venir. Intégrer un programme contemporain fort !
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	Rue Baudimont : n°19 - Art Déco et pour le RDC : incidence d'une devanture commerciale.
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	Un espace vide de construction sur la des chanoines (parcelle n°126) : riche en enseignement - vues sur des arrières = Patrimoine découverte. + Le pavage de la rue(lle).
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	Pour les habitations (XVIII <sup>e</sup> s et XX <sup>e</sup> s = diversité des constructions) sur les rues de Baudimont, Paul Adam, d'Amiens et des Chanoines. Vigilances et restaurations lourdes - Patrimoine, encore possible d'être sauvé.

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Homogène avec des styles différents.
Densité construite	Moyenne, la rue Paul Adam s'ouvre sur l'ancienne clinique.
Bâtiment sans intérêt	Peu, envisager des restaurations.
Dysfonctionnement	La clôture sur la rue Paul Adam, jonctions avec les existants
Modénature	Cohérente
Dominance de couleurs	Brique, ton pierre, enduit cimenté...
Résonnance	avec l'église saint Nicolas, le square...
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Îlot d'une grande diversité qui doit-être "requilifié" : Restaurations importantes à prévoir. Îlot présentant des coutures et des insertions de bonnes compositions. 1/ Vide et devanture commerciale 2/ Façades arrières "Classiques" et vocabulaire fin XX<sup>e</sup>s.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **46b**

Quartier

Commentaire générale

Îlot dans un bon état général. Bonne conversation (en se basant sur le cadastre Napoléon). Les constructions plus récentes (après 1839) s'intègrent à l'existant.  
Une batterie de garages détonnent dans le quartier (Rue des Chanoines).



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue des Chanoines  
Rue d'Amiens  
Rue Notre-Dame  
Place de la Préfecture

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

- Affectation des RDC  
- Logements

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s tardif, XIX<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale et Classique

## Evolution de l'îlot

Îlot traversé par l'ancienne enceinte de l'abbaye. Déjà présent à la période Médiévale, il se constitue d'un ensemble de petites parcelles. Il sera reconstruit à la période "Classique", les parcelles anciennes seront modifiées et élargies. Certainement au XIX<sup>e</sup>s, une architecture de notable se met en place et modifie l'aspect extérieur des bâtiments dans un style d'accompagnement.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue des Chanoines : 4.25m, Rue d'Amiens : 9.00m, Rue Notre-Dame : 7.10m.
<b>Gabarit</b>	Principalement du R+1+C et quelques R+2+C sur la rue d'Amiens.
<b>Espaces non bâtis</b>	Peu et des vues sur des jardins
<b>Clôtures</b>	Des murs hauts et clôtures sur des murs bahuts / côté place de la préfecture.
<b>Programmes</b>	Logements
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérentes ainsi que la typologie.
<b>Cohérence façades</b>	Cohérentes, aussi pour le n°11 de la place de la préfecture / construction fine avec un décor XIX <sup>e</sup> s.
<b>Cohérence matériaux</b>	Cohérent, assez uniforme : ton pierre.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Place de la préfecture, n°11.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Les ensembles homogènes du XIX<sup>e</sup>s, sur les rues d'Amiens, Notre-Dame et Place de la Préfecture.  
Le pavage de la rue des Chanoines.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -



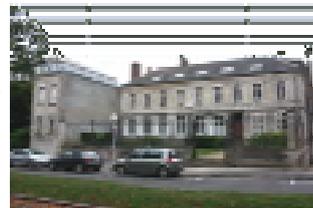
Plan de situation commentaires  
Vue générale de la rue des Chanoines, encore au XVIII<sup>e</sup>s on trouvait à l'entrée de cette rue une construction avec certainement un passage protégé / Accès vers la cathédrale Notre-Dame en Cité - Démolie après 1804.



La rue d'Amiens

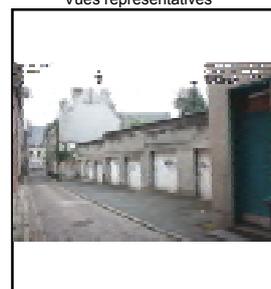


Sur l'angle des rues d'Amiens et de Notre-Dame, départ d'une construction XIX<sup>e</sup>s.



Face à la Place de la Préfecture, une ancienne habitation de notable.

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bonne tenue
Densité construite	Cohérente, un mur haut déjà présent à la période Classique.
Bâtiment sans intérêt	La batterie de garages, en retrait de la limite de la parcelle.
Dysfonctionnement	Les garages - Note / à l'origine un mur de clôture.
Modénature	Cohérente
Dominance de couleurs	Ton pierre et Pierre
Résonnance	Ouvert à l'arrière sur la Place de la Préfecture
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Le plan relief fait apparaître à l'entrée des rues des Chanoines et Notre-Dame des constructions avec 1 large porche en RDC.**  
**1/ Une batterie de garages avec les parpaings apparents. 2/ Habitation XIX<sup>e</sup>s et le pavage de la rue des Chanoines.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **47**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue Ferdinand BUISSON  
Place de la Préfecture  
Rue Notre-Dame  
Rue d'Amiens  
Rue de la Paix

**2 entités sont présentes sur cet îlot.**  
1/ Le Conseil Général occupe les 2/3 de l'îlot sur 3 côtés. L'alignement sur la rue Notre-Dame est de bonne composition. Par contre sur les rues Buisson et d'Amiens, le bâtiment est en recul et ces rues servent d'accès aux publics ou aux personnels. 2/ Le tiers restant est occupé par des habitations.



Plan de situation

commentaires

Depuis la rue d'Amiens, vue sur l'Hôtel du Département : en recul par rapport à la voie. A l'arrière plan : la salle du conseil Général.

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

**Affectation des étages**  
Tertiaire, Logements.

- **Affectation des RDC**  
Tertiaire, Logements.

## Evolution de l'îlot

Zone d'inventaire archéologique. Îlot existant à la période médiévale : constructions sur sa périphérie et au centre des jardins. A la période Classique, il conserve sa forme. Au XIX<sup>e</sup>s, il y a encore plus de 95% des constructions sur son périmètre. La construction du Conseil Général débarrassera l'îlot des 2/3 de ses habitations.  
Une construction Inscrite MH / n°48 rue d'Amiens.



Sur la rue d'Amiens le rang de constructions "Classique" s'aboutent sur les limites de l'hôtel du Département.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies**

Rue Ferdinand BUISSON : 5.20m, Rue Notre Dame : 4.80m, Rue d'Amiens : 9.60m, Rue de la Paix : 12.40m.

**Gabarit**

Un faux gabarit moyen de R+1+C - L'hôtel du Département est en R+1 Moyen (très haut), mais l'hémicycle = repère très élané et massif (forme circulaire).

**Espaces non bâtis**

Principalement pour les constructions XX<sup>e</sup>s. Principalement pour l'hôtel du Département qui s'organise avec des parvis : piétons ou pour accéder aux stationnements sous le bâtiment.

**Clôtures**

Quelques vieux murs sur la rue de la Paix. Pour la rue Ferdinand BUISSON alternances de murs en briques et un mur bahut + clôture métallique.

**Programmes**

2 entités : TERTIAIRE = Hôtel du Département pour les 2/3 de l'îlot et pour le tiers restant des habitations.

**Cohérence programmes**

Déséquilibre Urbain entre habitat et Tertiaire.



Sur l'angle des rues d'Amiens et de la Paix une construction IMH. A partir de la moitié de la rue de la Paix se sont des constructions XX<sup>e</sup>s (1950 et +) qui s'organisent.



1/ Rue Ferdinand BUISSON : Des murs hauts sans grandes qualités.  
2/ Constructions de 2 logements +/- 1950. Avec un retrait sur l'angle

**Cohérence façades**

Pour les logements sur l'angle des rue d'Amiens et de la Paix. Ecriture Classique + des Classiques habillés XIX<sup>e</sup>s et une incursion XX<sup>e</sup>s façon baroque. Le parcellaire est conservé.

**Cohérence matériaux**

oui pour les périodes Classiques et XIX<sup>e</sup>s... (Habitations).  
L'hôtel du département est très indépendant / Intégration intéressante sur la rue Notre-Dame.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT**

Rue d'Amiens : le n°40 - Encore des témoins d'anciennes menuiseries - A conserver et à restaurer.

**Bâtiment REMARQUABLE**

Rue d'Amiens : n° 48 / IMH.

**Lieu ou autre INTERESSANT**

Les alignements construits sur l'angle des rues d'Amiens et de la Paix.

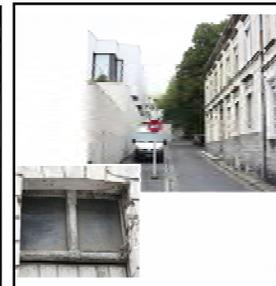
**Lieu ou autre REMARQUABLE**

-

Vues représentatives



A bannière



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Scindé en deux, Déséquilibre urbain.
Densité construite	Dense et en recul des voies pour l'Hôtel du Département.
Bâtiment sans intérêt	...
Dysfonctionnement	Les vides = Parvis = conséquence du programme.
Modénature	Cohérente pour les programmes de logements XVIII <sup>e</sup> s et XIX <sup>e</sup> .
Dominance de couleurs	Tons clairs pour XVIII <sup>e</sup> s et XIX <sup>e</sup> s - Brique pour XX <sup>e</sup> s
Résonnance	Proche de la Place de la Préfecture
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

1/ Un commerce ambulant devant la Préfecture.  
2/ Sur la rue d'Amiens, le témoin d'une ancienne menuiserie et sur la rue Notre-Dame le traitement de l'hôtel du Département est maîtrisé avec le vis à vis du XIX<sup>e</sup>s. Une écriture simple et épurée.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **48**

Quartier

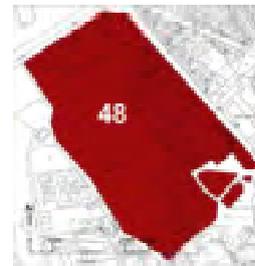
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

**Boulevard BESNIER**  
**Rond Point BAUDIMONT**  
**Rue Baudimont**  
**Place Jean MOULIN**  
**Rue Ferdinand Buisson**  
**Rue de la Paix**

Plusieurs secteurs: 1/ Les constructions sur l'angle du Boulevard BESNIER et de la rue Baudimont sont éparpillées et présentent peu d'intérêt. 2/ Présence des fouilles de NEMATECUM suivi de l'alignement des constructions sur la rue Baudimont. 3/ A l'intérieur de l'îlot : le site inscrit des places de la Préfecture avec ses constructions classiques.



Plan de situation

**Affectation des RDC**  
Tertiaires, logements

**Affectation des étages**  
Logements

**Réf. stylistiques majeures** XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s  
**Implantation d'origine de l'îlot** Romaine et Médiévale

## Evolution de l'îlot

A la période Romaine, une partie de l'îlot est dans l'enceinte du Castrum, il est traversé par la rue Baudimont. Au Moyen-Age les constructions sont sur sur la rue Baudimont et la cathédrale est plus à l'intérieur. A l'intérieur de l'îlot l'urbanisation est faible : des jardins. A la période Classique, peu de modifications. Depuis de nombreuses églises, couvents, chapelles, cimetières (et la cathédrale) ont disparu du site.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Boulevard Besnier : 30.00m, rue Baudimont : 17.00m, rue Ferdinand BUISSON : 5.00m, Rue de la Paix : 13.00m.

**Gabarit** Principalement du R+1 et R+2 pour les habitations. Les collectifs XX<sup>e</sup>s changent la règle : R+3. Les extensions de la Préfecture atteignent le R+3 (bâtiment public).

**Espaces non bâtis** Les jardins de la préfecture composent certainement la moitié de l'îlot - similitudes avec la période "Classique". Le fond est un espace de fouille archéologique : site NEMATECUM.

**Clôtures** Sur le Boulevard Besnier.  
Autres de meilleures factures : site inscrit.

**Programmes** Résidentiel sur Baudimont et à l'intérieur de l'îlot : services, tertiaire et église saint Nicolas.

**Cohérence programmes** Cohérent pour le fonctionnement général.  
Cohérence des constructions autour de la place Jean Moulin.

**Cohérence façades** Oui - Pas de cohérence pour les collectifs récents / rue Baudimont et en fond d'îlot - Un style "Italiano-Paladinesque". Attachement à un (faux) style alors que c'est le prospect qui dirige.

**Cohérence matériaux** oui pour les périodes Classiques, XIX<sup>e</sup>s et début XX<sup>e</sup>s (constructions modestes)... (Habitations).



commentaires

Rue Baudimont, quelques constructions XIX<sup>e</sup>s / XX<sup>e</sup>s dans un style éclectique, de bonne composition.



Construction "Classique" en partie haute de la rue Baudimont. Soubassement en grès et cour intérieur.



NEMATECUM, zone de vestiges anciens, l'origine de la ville d'Arras. A l'arrière plan on peut supposer le mur de l'ancienne fortification médiévale. Site à mettre en valeur. Un bâtiment d'interprétation.



A l'intérieur de l'îlot : le site inscrit et ses constructions classiques. Les extensions de la Préfecture (ancien palais Episcopal) seront réalisées successivement entre le XIX<sup>e</sup>s et le XX<sup>e</sup>s.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** La composition générale autour de la place Jean Moulin.

**Bâtiment REMARQUABLE**

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le site des fouilles - Mettre en place un accueil fort et éventuellement créer un bâtiment propice à l'interprétation du lieu : plusieurs époques sont présentes sur ce lieu.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** Les façades et l'église saint Nicolas autour de la place Jean Moulin. Un bâtiment inscrit.  
Les jardins de la Préfecture.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Un coeur historique, jardins, alignement sur Baudimont et fouilles...
Densité construite	Moyenne
Bâtiment sans intérêt	Les collectifs récents sur Baudimont, ils maintiennent l'alignement.
Dysfonctionnement	Le parking en schiste de la Préfecture. A traiter, Provisoire?
Modénature	Cohérente pour les programmes XVIII <sup>e</sup> s et XIX <sup>e</sup> et début XX <sup>e</sup> s.
Dominance de couleurs	Tons clairs pour XVIII <sup>e</sup> s et XIX <sup>e</sup> s - Enduit pour les collectifs XX <sup>e</sup> s
Résonnance	Secteur des places et église saint Nicolas
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

1/ Le parking de la Préfecture en schiste relie la rue la Paix. 2/ Des collectifs sur la rue Baudimont ; sécheresse dans l'écriture. 3/ Vue général de la rue Baudimont - Le parcellaire ancien est conservé pour l'habitat individuel, sans effet pour les collectifs.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **49**

Quartier

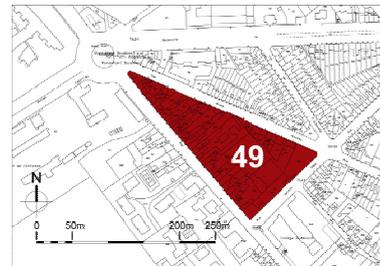
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue Alexis HALETTE  
Rue Maître ADAM  
Rue Baudimont

Les constructions les plus anciennes s'inscrivent sur la rue Beaudimont. La porte de Beaudimont a disparu, elle se situait à la hauteur du site archéologique, la rue Beaudimont a été prolongée.  
Au nord, sur la rue Alexis HALETTE, les constructions sont du début du XX<sup>s</sup>, elles sont plus espacées et parfois en alignements. Ces constructions apparaîtront après le démantèlement.  
Une ancienne clôture ou élément de fortification est visible depuis la rue HALETTE.  
La rue Adam a été élargie au XX<sup>s</sup>.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Tertiaires, logements

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>s</sup>, XIX<sup>s</sup> et XX<sup>s</sup>  
Implantation d'origine de l'îlot Antique, Médiévale, Classique, XX<sup>s</sup>

## Evolution de l'îlot

La rue baudimont s'inscrit sur une ancienne voie Antique. Cet îlot est représenté aux périodes du moyen-âge et classique. A l'extrémité de cet axe (au Nord-Est) se situait la porte de baudimont. L'habitat se développe principalement sur la rue Baudimont. La partie Nord était libre de construction et réservée à des jardins et au-delà la défense de la cité : boulevard et fortifications. Il faudra attendre le démantèlement pour que cet îlot se développe au Nord et se referme pour obtenir sa forme triangulaire actuelle.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue Alexis HALETTE : 13.90m, rue Maître ADAM : 15.00m, rue Baudimont : 14.35m

**Gabarit** Principalement du R+1 et R+2 pour les habitations.

**Espaces non bâtis** Sur la rue Adam c'est principalement une clôture, sur la rue Halette les retraits des habitations sont aléatoires.

**Clôtures** Principalement sur la rue Adam, sur la rue Halette des clôtures protègent les jardins devant les habitations

**Programmes** Essentiellement de l'habitat, sur la rue Beaudimont des servives et des entreprises en RDC ou en fonds de parcelles.

**Cohérence programmes** A l'origine de l'habitat, les services ajoutés en RDC en perturbent la lecture, principalement sur la rue Beaudimont.

**Cohérence façades** Cohérence pour les façades XVIII<sup>s</sup>, XIX<sup>s</sup> et certaines du renouveau du début XX<sup>s</sup>. D'autres constructions ont peu d'intérêts.

**Cohérence matériaux** Pour les ensembles XVIII<sup>s</sup> assez homogènes, pour les constructions du début XX<sup>s</sup>, la cohérence ou la lecture se fait à la parcelle.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Principalement sur la rue de Baudimont, mixité entre les périodes du XVIII<sup>s</sup> et XX<sup>s</sup>.

**Bâtiment REMARQUABLE** Quelques constructions XX<sup>s</sup> et XIX<sup>s</sup>.

**Lieu ou autre INTERESSANT** Une ancienne fortification ou mur de clôture haut à l'intérieur de l'îlot.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** La porte de Baudimont actuellement disparue pourrait-être signalée et localisée dans la rue ainsi que la porte ADAM.



commentaires  
Départ de la rue de Baudimont, constructions milieu XX<sup>s</sup>, suite au démantèlement.



Sur la rue Baudimont les constructions les plus anciennes ont pour point de départ le n°78, ancienne localisation de la porte.



La rue Adam a été élargie, son traitement actuel est de l'ordre du "mur clôture"



Depuis la rue Halette on aperçoit un ancien mur de fortification ou mur haut rehaussé.  
La physionomie de la rue se constitue aussi d'arrières de parcelles de la rue Baudimont : garages, hangar....

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bonne tenue partielle sur Baudimont
Densité construite	Moyenne
Bâtiment sans intérêt	Les constructions récentes, proportions hors contexte
Dysfonctionnement	Rue Halette : vide, hangar, garages.
Modénature	Cohérente sur des portions de rues - Rue Adam pas de cohérence
Dominance de couleurs	Ton pierre et briques selon les époques
Résonnance	Rue Baudimont : la plus ancienne voie d'Arras.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

La rue Halette manque de structure urbaine, alignement faible et présences de constructions présentant de faibles intérêts.  
Entrée de ville nécessitant d'être remis en valeur.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **50**

Quartier

Commentaire générale

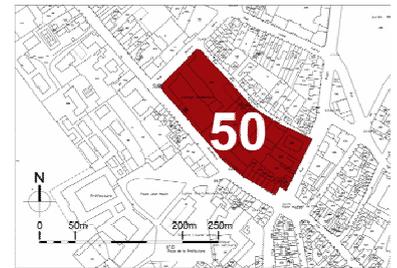
Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue ADAM  
Rue Baudimont  
Rue Roger SALENGRO  
Rue des Bouchers

C'est un îlot qui a été reconstruit quasiment dans sa totalité au début du XX<sup>s</sup> et à la moitié de celui-ci. Plus de la moitié de l'emprise de l'îlot est réservée au collège Baudimont. Sur la rue Roger SALENGRO s'inscrit des constructions XVIII<sup>s</sup>. Malgré l'ancienneté de la rue des Bouchers il y a peu de constructions.



Plan de situation

Affectation des RDC

Equipements, commerces, logements

Affectation des étages

Equipements, logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>s</sup> et XX<sup>s</sup>  
Implantation d'origine de l'îlot Antique et Médiévale

## Evolution de l'îlot

La rue des Bouchers s'appuie sur les anciennes fortification du Castrum, la rue Adam est une ancienne voie romaine. L'îlot a conservé sa forme depuis la période médiévale, les seuls témoins anciens se situent encore sur la rue Roger Salengro qui correspond à l'ancien boulevard médiéval de la Cité.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue du maître Adam : 15.00m, rue Baudimont : 14.15m, rue Roger SALENGRO : 13.75m, rue des Bouchers : 8.35m
<b>Gabarit</b>	R+3+rehausse ou comble pour le lycée, Habitations en R+2 - Sur la rue des Bouchers : 2 habitations en R+1.
<b>Espaces non bâtis</b>	L'îlot est à l'alignement soit par le bâti ou par des murs de clôture hauts.
<b>Clôtures</b>	Les murs de clôture haut en brique se situe principalement autour du lycée de Baudimont.
<b>Programmes</b>	Pour moitié la totalité du lycée, l'autre partie étant des logements et des services au RDC ( rue Baudimont).
<b>Cohérence programmes</b>	2 entités émergent : lycée, habitations et services - cf. Palais de Justice : construction XVIII <sup>s</sup> .
<b>Cohérence façades</b>	Cohérence pour l'habitat. Le lycée exprime une fonction, les périodes de constructions successives s'expriment par le vocabulaire.
<b>Cohérence matériaux</b>	Lisibilité des ensembles.



commentaires

La partie la plus ancienne du lycée Baudimont avec son vocabulaire "académique".



Habitations, sur le bas de la rue Baudimont : reconstruction des années 50, ensemble urbain modeste, qui nécessiterait d'être re-qualifié. Créer un projet d'ensemble et organiser les enseignes commerçantes.



La rue Roger SALENGRO : à l'avant plan, le palais de Justice, à l'arrière-plan le garage "art déco" - style modernisme.



Le mur de clôture du lycée Baudimont ferme, écrase la rue des Bouchers.

## Valeurs sur l'îlot

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	Le lycée Baudimont
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	Le palais de Justice Un ancien garage "art déco"
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	La rue des Bouchers.
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	La rue Baudimont et la rue du maître Adam.

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bonne tenue sur Baudimont
Densité construite	Moyenne
Bâtiment sans intérêt	Le bâti présent exprime des périodes de re-constructions
Dysfonctionnement	La clôture du lycée Baudimont.
Modénature	Cohérente sur la rue Roger SALENGRO et Baudimont (reconstruction)
Dominance de couleurs	Matériaux naturels
Résonnance	La rue Baudimont participe à l'entrée de ville.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	Le palais de Justice et l'ancien garage "art déco"
Bâtiments ayant une valeur propre	Le lycée

## Commentaires

C'est un îlot qui a été fortement reconstruit au début du XX<sup>s</sup>. Les constructions les plus anciennes (XVIII<sup>s</sup>) ont été préservées sur la rue Roger Salengro, les re-constructions s'intègrent dans le parcellaire existant ou ancien.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **51**

Quartier

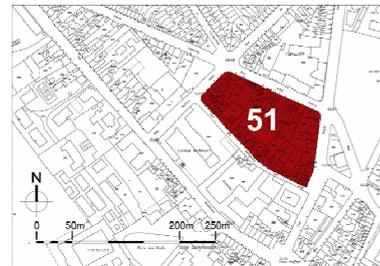
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue Maître ADAM**  
 rue n°2 **Rue des bouchers de cité**  
 rue n°3 **Rue Roger SALENGRO**  
 rue n°4 **Rue Jules FERRY**  
 rue n°5  
 rue n°6  
 rue n°7

Îlot qui possède une variété de constructions allant du XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s jusqu'au XX<sup>e</sup>s. Bonne lisibilité des interventions selon les époques. Variété des constructions : villas, habitations en bandes ( maisons ouvrières) - Essentiellement constitué d'habitations. La partie haute de la rue des bouchers a été reconstruite au cours du XIX<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s



Affectation des RDC

Logements et 2 commerces

Affectation des étages

Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s - XIX<sup>e</sup>s - XX<sup>e</sup>s  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiéval et XIX<sup>e</sup>/ XX<sup>e</sup>s

## Evolution de l'îlot

La rue des bouchers de cité a pour origine la période médiévale. A cette époque c'était une langue construite avec des jardinets dont l'arrière est en limite avec l'ancien boulevard de la fortification Espagnole. Avant le démantèlement cette rue continuera à se développer, et à se rénover aux XVIII<sup>e</sup>s et XIX<sup>e</sup>s. Suite au démantèlement l'îlot prendra sa forme actuelle en s'épaississant sur les surfaces laissées libres : création de nouvelles rues : la rue Jules Ferry et aménagement de la rue Roger Salengro sur l'ancien boulevard de la cité, quand celui-ci était encore séparée de l'enceinte de la ville.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue du maître ADAM : 13.90m, Rue des bouchers de cité : 6.80m à 5.00m, rue Roger Salengro : 16.00m, rue Jules Ferry : 13.80m.
<b>Gabarit</b>	Essentiellement du R+1 et quelques R+2
<b>Espaces non bâtis</b>	Sans objet, quelques constructions en retrait.
<b>Clôtures</b>	Clôtures en murs bahuts et ferronnerie, quelques haies basses. Des garages en limite de propriété.
<b>Programmes</b>	Essentiellement des logements ( habitations individuelles) et quelques commerces (2).
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent
<b>Cohérence façades</b>	Cohérent, bonne lisibilité des périodes de constructions et reconstructions.
<b>Cohérence matériaux</b>	Cohérent

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue Roger Salengro : des ensembles XIX<sup>e</sup>s et début XX<sup>e</sup>s - en vis à vis du jardin de Minelle.

**Bâtiment REMARQUABLE** Rue des Bouchers de cité : le cercle catholique - Façade Rue Roger Salengro : n°21 - Rang XVIII<sup>e</sup>s

**Lieu ou autre INTERESSANT** A proximité du jardin de Minelle

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -



Plan de situation

commentaires

Rue des bouchers de cité : Maison de maître du XIX<sup>e</sup>s. Au premier plan garage présentant aucun intérêt.



Rue Roger Salengro : Rang de constructions intéressantes : XIX<sup>e</sup>s et XVIII<sup>e</sup>s.



Rue Roger Salengro : Ensemble de constructions de la fin XIX<sup>e</sup>s et début XX<sup>e</sup>s en vis à vis du jardin de Minelle.



Rue Jules Ferry : Essentiellement des constructions du XX<sup>e</sup>s

Rue du Maître Adam : Ensemble d'habitations 1920.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bonne tenue dans l'ensemble - Faible pour le 2 <sup>e</sup> me moitié XX <sup>e</sup> s.
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Les constructions de la deuxième moitié du XX <sup>e</sup> s.
Dysfonctionnement	Angle des rue Maître Adam et des bouchers de cité
Modénature	Cohérente du XVIII <sup>e</sup> s à la première moitié du XX <sup>e</sup> s
Dominance de couleurs	Ton brique et pierre.
Résonnance	Diversité des constructions - échantillonnage.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	Les constructions XIX <sup>e</sup> s / début XX <sup>e</sup> s face au jardin de Minelle
Bâtiments ayant une valeur propre	Préserver et restaurer le rang XVIII <sup>e</sup> s sur la rue Roger Salengro

## Commentaires

Îlot qui est bien entretenu. Les nuisances réparables sont surtout les garages : constructions de l'ordre de l'abris sans insertion et soucis de l'urbain, ce sont des interventions XX<sup>e</sup>s.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **52**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue de l'égalité  
Rue Jules FERRY  
Rue roger SALENGRO

C'est un îlot qui s'est développé sur une courte période : au XX<sup>s</sup>.  
Les constructions ayant un intérêt se situent sur la partie supérieure de la rue Roger Salengro.  
Sur la rue de l'égalité s'organise une mixité de constructions d'habitat du début et fin XX<sup>s</sup> ainsi que des éléments de fonds de parcelles : garages, accès... mal traité. La rue Jules Ferry est constituée à la fois de logements individuelles mitoyens (début XX<sup>s</sup>) et d'un immeuble de collectifs et bureaux qui se retourne jusqu'aux constructions début XX<sup>s</sup> de la rue Roger Salengro.



Plan de situation

Affectation des RDC

Principalement habitations et logts collectifs  
Commerce - Bureaux

Affectation des étages

habitations et logts collectifs  
Quelques bureaux

Réf. stylistiques majeures XX<sup>s</sup>  
Implantation d'origine de l'îlot XX<sup>s</sup>

Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement : occupation des terrains vierges au-delà de la fortification.

Terrain situé sur les anciens glacis.

Les plus anciennes constructions (début XX<sup>s</sup>) sont au Sud de la rue Salengro, en décalages par rapport au jardin de Minelle.

commentaires

Rue Roger Salengro :  
Opération de logement collectif face au jardin de Minelle - Opé



Rue Roger Salengro :  
Les constructions les plus anciennes de l'îlot.



Rue de l'Egalité :  
Mauvaise liaison au départ de la rue, RDC, clôture, garages, fonds de parcelles de la rue Roger Salengro.



Rue Jules Ferry :  
Disparité dans la hiérarchie des constructions.  
Début de rue habitations individuelles - fin de la rue : un grand ensemble de collectifs.



## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue de l'égalité : 14m, rue Jules Ferry : 13.85m, rue Roger Salengro : 15.80m
<b>Gabarit</b>	Rue Salengro : R+3 (constructions récentes) et R+1, rue de l'Egalité : RDC, R+1 et R+2 (constructions récentes), rue Jules Ferry : RDC et R+3 (1950 et collectif récent).
<b>Espaces non bâtis</b>	Principalement sur la rue de l'Egalité
<b>Clôtures</b>	Sur la rue de l'Egalité, mauvaise gestion des fonds de parcelles.
<b>Programmes</b>	Essentiellement de l'habitation individuelle ou groupée
<b>Cohérence programmes</b>	Les programmes récents : des collectifs, dénaturent la lecture de l'îlot. Les fonds de parcelles sur la rue de l'Egalité ne sont traitées.
<b>Cohérence façades</b>	Quelques rangs sur la rue Salengro
<b>Cohérence matériaux</b>	Pour les programmes début XX <sup>s</sup> - voir rue Roger Salengro

## Valeurs sur l'îlot

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	Rue Roger Salengro : Un ancien garage ou atelier transformé en immeuble de bureaux Quelques rangs construits du début XX <sup>s</sup> .
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	-
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	Îlot proche du jardin de Minelle
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	-

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Hétéroclite, manque de composition urbaine.
Densité construite	moyenne
Bâtiment sans intérêt	Sur la rue de l'égalité : constructions parasites.
Dysfonctionnement	Les limites sur la rue de l'Egalité.
Modénature	Peu de cohérence
Dominance de couleurs	Matériaux naturels - Brique, ton pierre, pierre.
Résonnance	Faible
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

C'est un îlot homogène pour sa forme. Sa forme a été établie lors de la création de nouvelles voies. Chaque ensemble cohérent de constructions se localise sur une moitié de rue.

Le lotissement n'est pas abouti sur la rue de l'égalité : Les fonds de parcelles des habitations de la rue Roger Salengro génèrent des accès, des garages, des murets : manque d'unité, de composition.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **53**

Quartier

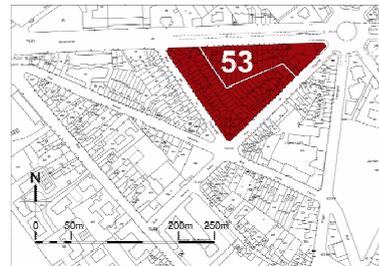
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

**Boulevard de la Liberté**  
**Rue de la Fraternité**  
**Rue de l'Egalité**  
**"Sente Rurale"**

Îlot issue de la création de nouvelles rues et des boulevards - Plan d'alignement.  
2 ambiances sont lisibles :  
Sur le boulevard de la liberté s'inscrit des habitations avec des typologies différentes, de styles 1930, régionalistes et reconstructions.  
Les rue de la fraternité et de l'égalité sont tenues par un lotissement composé de maisons "ouvrières" en bandes type HBM. La typologie est identique avec des variantes. Par rapport aux voies principales, cette opération est contenue au sud par un chemin à l'arrière des jardins : "le sente rurale" .



Affectation des RDC

Habitations  
1 service / distributeur de carburants

Affectation des étages

Habitations

Plan de situation

commentaires

Rue de l'Egalité

Réf. stylistiques majeures XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot XX°s

## Evolution de l'îlot

Présence de fouilles archéologiques Antiques - Terrain situé sur les anciens glacis.  
C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement : occupation des terrains vierges au-delà de la fortification.  
Les constructions sont postérieurs au premier quart du XX°s.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Boulevard de la Liberté : 29.80m, Rue de la Fraternité : 11.60m, rue de l'Egalité : 14.05m, Sente Rurale : 1.85m.
<b>Gabarit</b>	Rues de la fraternité et Egalité : R+1, Boulevard de la Liberté : R+1, R+2, des maisons individuelles en retraits, et, un distributeur de carburants.
<b>Espaces non bâtis</b>	-
<b>Clôtures</b>	Haies basses sur murs bahuts et garages sans intérêt.
<b>Programmes</b>	Essentiellement de l'habitat.
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent pour l'habitat
<b>Cohérence façades</b>	Cohérentes - Attention aux travaux d'entretiens sur le lotissement "maisons ouvrières".
<b>Cohérence matériaux</b>	Cohérent. Respecter la mise en oeuvre des matériaux lors des travaux d'entretiens



Boulevard de la liberté : Diversité des typologies.



Boulevard le la Liberté : Les garages (à droite) seraient sur l'emprise de l'opération de lotissement des maisons "ouvrières", en limite du "sente rurale" - Interventions et réalisations faibles.



Rue de la Fraternité



## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Quelques habitations sur le boulevard  
Le lotissement "maisons ouvrières" - A requalifier

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Manque de composition urbaine sur l'angle Boulevard et rue de l'Egalité
Densité construite	modérée
Bâtiment sans intérêt	Le distributeur de carburants
Dysfonctionnement	Le distributeur de carburants
Modénature	Cohérente pour l'habitat
Dominance de couleurs	Matériaux et teintes naturelles
Résonnance	Faible - Avec le boulevard
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

Îlot cohérent pour l'habitat.  
Le lotissement ouvrier mériterait d'être requalifié : réalisation d'un cahier des charges, rechercher la cohérence d'origine.  
Le distributeur de carburants sur l'angle du boulevard et de la rue de l'Egalité appauvrit l'îlot.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **54**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

**Boulevard de la Liberté**  
**Rue Alexis Halette**  
**Rue de la Fraternité**

Îlot issue de la création de nouvelles rues et des boulevards - Plan d'alignement.  
Sur la rue de la Fraternité s'organise un lotissement composé de maisons "ouvrières" en bandes type HBM : typologie identique avec des variantes.  
Sur le boulevard de la liberté un collectif en R+1 est très présent.  
Quelques compositions intéressantes ponctuent la rue Alexis Halette, ainsi qu'un alignement d'habitations ouvrières. De nombreux garages s'y sont implantés : ce sont les arrières des propriétés du boulevard.



Plan de situation

**Affectation des RDC**

Habitations et collectifs  
Services

**Affectation des étages**

Habitations et collectifs

Réf. stylistiques majeures XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot XX°s

**Evolution de l'îlot**

Présence de fouilles archéologiques Antiques - Terrain situé sur les anciens glacis.  
C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement : occupation des terrains vierges au-delà de la fortification.  
Les constructions sont postérieurs au premier quart du XX°s.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Boulevard de la Liberté : 30.25m, Rue Alexis Halette : 13.80m, Rue de la Fraternité : 11.55m.

**Gabarit** Rues Alexis Halette et de la Fraternité : R+1  
Boulevard de la Liberté : Collectif R+10 et quelques habitations en R+1

**Espaces non bâtis** Sans objet

**Clôtures** Clôtures béton pleines ou ajourées, des haies basses, un mur bahut et serrurerie sur l'angle du boulevard de la Liberté et de la rue Alexis Halette.

**Programmes** Des logements : individuels ou collectifs.

**Cohérence programmes** Cohérent sur la rue de la Fraternité - Le programme sur le Boulevard est en déserrance - Sur la rue Alexis Halette quelques habitations sont intéressantes, mais très isolées.

**Cohérence façades** Ensemble "HBM" sur la rue de la Fraternité

**Cohérence matériaux** Cohérent. - Rue de la Fraternité : respecter la mise en oeuvre des matériaux lors des travaux d'entretiens - Proscrire la mise en oeuvre de plaquettes...



commentaires

Boulevard de la Liberté : Disproportion en habitat traditionnel et le collectif.



Rue Alexis Halette : Habitations en R+1, maisons de ville.



Rue Alexis Halette : Ensemble d'habitations en bandes - Habitat HBM - ou - maisons ouvrières.



Rue de la Fraternité : Ensemble d'habitations en bandes - Habitat HBM - ou - maisons ouvrières.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rues Halette et de la Fraternité : Les rangs d'habitations ouvrières

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	En rupture avec le collectif en R+10
Densité construite	Forte et dissymétrique
Bâtiment sans intérêt	Le collectif et quelques habitations.
Dysfonctionnement	Le collectif.
Modénature	Cohérente pour l'habitat individuel
Dominance de couleurs	Matériaux et teintes naturelles
Résonnance	Non
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

Îlot cohérent pour l'habitat en bandes, manque de cohérence pour certaines habitations.  
Les lotissements ouvriers mériteraient d'être requalifiés : réalisation d'un cahier des charges, rechercher la cohérence d'origine.  
La finesse de l'îlot, fait que les parcelles traversantes d'habitations génèrent la construction de garages sans intérêt.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



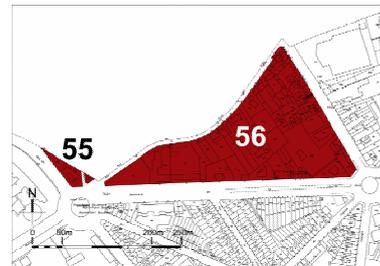
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **55 & 56**

Quartier

## Commentaire générale

Îlot formé tardivement. Une tranche de constructions est cohérente en bas du boulevard de la Liberté - diversités de vocabulaires, modernisme, déco tardif, régionalisme...  
Ailleurs : volonté structurante inexistante.  
Pour les rues Notre-Dame de Lorette et de la croix de grès, les constructions, l'urbanisation sont peu cohérente : manque de structure - Présence de plein et vide - des terrains sont encore en friche.  
Cette partie de l'îlot semble être un reliquat fonctionnel entre la création du Boulevard et les limites de la ville d'Arras au Nord.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue de la croix de grès  
Boulevard de la liberté  
Rue de Notre-Dame de Lorette

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

## Affectation des RDC

Commerces - Habitations - Collectifs - Bureaux - Services

## Affectation des étages

Habitations - Collectifs - Bureaux

Réf. stylistiques majeures

XX°s

Implantation d'origine de l'îlot

XX°s - pour sa formation

## Evolution de l'îlot

Présence de fouilles archéologiques Antiques, à proximité d'une ancienne voie romaine - Terrain situé sur les anciens glacis (à l'Ouest).

C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement : occupation des terrains vierges au-delà de la fortification.

Il y avait quelques constructions au XIX°s à proximité de la croix de grès.

Les constructions sont postérieurs au premier quart du XX°s.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue de la croix de grès : 16.00m, boulevard de la Liberté : 29.80m, rue Notre Dame de Lorette : 17.25m.

**Gabarit** Rue de la croix de grès : RDC, R+1, R+2, bxR+6, boulevard de la Liberté : bxR+4, collectif R+4, Habitat : R+1, R+2, rue Notre Dame de Lorette : R+1 et R+2 (collectif).

**Espaces non bâtis** Voir sur la rue Notre Dame de Lorette

**Clôtures** -

**Programmes** Mixité : entre bureaux, collectifs, habitations et habitat résidentiel

**Cohérence programmes** Aucune sur la globalité de l'îlot, plutôt par secteur de rues...

**Cohérence façades** -

**Cohérence matériaux** -



Plan de situation

## commentaires

Rue de la croix de grès : Constructions diverses et variées, présentant un intérêt faible.  
Ce sont des maisons de "maçons constructeurs"... vers 1950 / 1960.



Boulevard de la liberté : Quelques constructions intéressantes, principalement à l'Est de cette voie.  
Variétés de styles : Modernisme (à la façon de...), régionalisme... (voir ci-dessous).



Rue Notre-Dame de Lorette : Des constructions modestes et des collectifs plus récents (intérêts faibles).



Rue Notre-Dame de Lorette : A l'arrière plan, la construction la plus ancienne de la rue, certainement XIX°s.

## Valeurs sur l'îlot

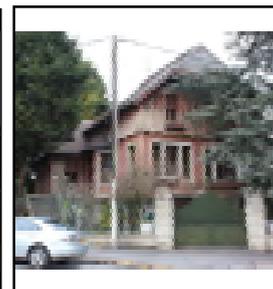
**Bâtiment INTERESSANT** Habitation à l'angle du Boulevard et rue Nd de Lorette  
Construction de style "modernisme"

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Peu d'intérêt - impression de fin ville (côté Sainte Catherine).
Densité construite	Moyenne
Bâtiment sans intérêt	L'aire de lavage
Dysfonctionnement	Faiblesse des constructions sur les structures urbaines
Modénature	Très diverses
Dominance de couleurs	Matériaux et teintes naturelles
Résonnance	Aucune
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

Îlot présentant les caractéristiques d'une urbanisation en 2 temps.  
1/ Réalisation partielles d'habitations sur les trois rues.  
2/ Les autres terrains, laissés libres de constructions recevront au cours de la 3° partie du XX°s des programmes divers : plains pieds en résidentiels, des bureaux, des petits collectifs...

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **57**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

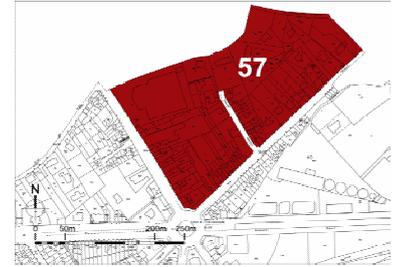
Noms des voies

rue n°1 **Rue Notre-Dame de Lorette**  
 rue n°2 **Rue Michelet**  
 rue n°3 **Impasse Michelet**  
 rue n°4  
 rue n°5  
 rue n°6  
 rue n°7

Avec le développement de l'axe vers saint Laurent - deuxième fin du XIX<sup>s</sup> et début XX<sup>s</sup> (axe économique / mitonneries), on peut qualifier cette partie d'îlot de la rue Michelet comme un secteur résidentielles, proche des entreprises, les habitations sont en représentations, elles sont de bonnes compositions.

Les constructions sur la rue de Notre-Dame de Lorette sont plus urbaines, elles forment un alignement, elles sont accolées.  
 L'impasse Michelet s'est développée plus récemment avec des maisons individuelles.

**Affectation des RDC**  
 Services - Habitations



Plan de situation

commentaires  
 Rue Notre-Dame de Lorette

**Réf. stylistiques majeures** Fin XIX<sup>s</sup> et XX<sup>s</sup>  
**Implantation d'origine de l'îlot** Fin XIX<sup>s</sup> et XX<sup>s</sup>

**Affectation des étages**  
 Habitations

**Evolution de l'îlot**

Présence de fouilles archéologiques : rue Notre-Dame de Lorette (au Nord, vers Sainte Catherine).  
 La rue Michelet s'appuie sur une ancienne voie romaine.  
 La Scarpe-rivière est dans son lit d'origine - Au XIX<sup>s</sup>, au Sud de la rivière se situait des pâturage et quelques bâtisses.  
 C'est un îlot qui s'est constitué et densifié à la suite du démantèlement - Planification de nouvelles voies - axe vers Saint Laurent par l'occupation des terrains vierges au-delà de la fortification - Ce sont des maisons particulières.  
 Les habitations sont essentiellement du début du XX<sup>s</sup> jusque 1950 - Plus récentes dans l'impasse Michelet.

**Caractéristiques de l'îlot**

- Les voies** Rue Notre-Dame de Lorette : 19.70m, Rue Michelet : 14.70m, Impasse Michelet : 8.70m
- Gabarit** Rue Notre-Dame de Lorette : R+1, R+2 (un garage Franchisé en limite de ville), Rue Michelet : R+1 et R+2 (et habitations isolées), Impasse Michelet : R+1 et R+2 - Maisons isolées.
- Espaces non bâtis** Rue Notre-Dame Lorette : Maisons accolées  
 Rue et Impasse Michelet : Mixte / Maisons accolées et isolées.
- Clôtures** Les clôtures les plus représentatives se situent sur la rue et l'impasse Michelet - A préserver et à entretenir.
- Programmes** Essentiellement de l'habitation, du logements. Les quelques programmes de services, commerces se situent sur la rue Notre-Dame de Lorette.
- Cohérence programmes** Rue Michelet : Cohérent  
 Rue Notre-Dame de Lorette : moins de cohérence, moins structuré, cohérence isolée.
- Cohérence façades** Rue Michelet : à l'unité et quelques rangs au départ de la rue  
 Rue Notre-Dame de Lorette : Habitations accolées - individualisme.
- Cohérence matériaux** De la variété pour les maisons isolées - bonne composition.



Rue Notre-Dame de Lorette



Rue Michelet



Rue Michelet



Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

**Valeurs sur l'îlot**

- Bâtiment INTERESSANT** Quelques habitations sur la rue Michelet + un ancien corps de ferme en retrait (Impasse Michelet) - XVIII<sup>s</sup>.  
 Rue ND de Lorette : Garage "Modernisme".
- Bâtiment REMARQUABLE** -
- Lieu ou autre INTERESSANT**
- Lieu ou autre REMARQUABLE** La scarpe rivière

Physionomie de l'îlot	îlot en Fourche : 2 ambiances / habitat en bande ou isolée
Densité construite	Rue ND de Lorette : en alignement - Rue Michelet : Moyenne et isolée
Bâtiment sans intérêt	Rue ND de Lorette : le garage "Franchisé"
Dysfonctionnement	Des enseignes très présentes
Modénature	Variées
Dominance de couleurs	Matériaux et teintes naturelles
Résonnance	La rue Michelet - Réponse à un contexte début XX <sup>s</sup> .
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	Oui
Bâtiments ayant une valeur propre	Oui

**Commentaires**  
 îlot qui se développe sur 2 voies distinctes et vers 2 communes : Ste Catherine et St Laurent.  
 Le constat est : Une urbanisation, des typologies, des réponses différentes.  
 Habitat en rang ou isolé selon le secteur.

**Etat sanitaire**

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

**Valeur architecturale**

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

**Etat de conservation**

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **58**

Quartier

Commentaire générale

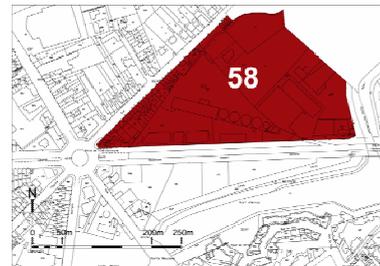
Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue Michelet  
Boulevard Robert Schuman  
Canal Saint Michel

Îlot constitué d'habitation sur la rue Michelet.  
Le cœur d'îlot jusqu'au boulevard Schuman est occupé par des micro-entreprises du début XX°s : d'anciennes halles sont encore présentes et plus récemment des constructions occupées par des services, des bureaux.  
Terrain à fort potentiel de développement.



Plan de situation

commentaires

Rue Michelet :

Affectation des RDC

Habitations, services, bureaux.

Affectation des étages

Habitations, services, bureaux.

Réf. stylistiques majeures XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot XX°s

## Evolution de l'îlot

La rue Michelet s'appuie sur une ancienne voie romaine. L'îlot est interrompu par le passage du canal saint Michel  
C'est un îlot qui s'est constitué et densifié à la suite du démantèlement et de la création des nouveaux boulevards.  
Habitat sur la rue Michelet et industrie sur le boulevard Schuman

## Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue Michelet : 14.25m, boulevard Robert Schuman : 30.00m

Gabarit Rue Michelet : RDC, R+1 - Maison isolée + Habitat en bande : modeste  
Boulevard Robert Schuman : Habitat en bande en R+1 et constructions récentes : R+1 (haut).

Espaces non bâtis Des dents creuses sur Michelet  
Urbanisme "lache" sur la moitié du Boulevard Schuman

Clôtures -

Programmes Rue Michelet : Habitations  
Boulevard Schuman : Habitations, commerces, services, industries

Cohérence programmes Rue Michelet : cohérent

Cohérence façades Cohérence pour les façades début XX°s

Cohérence matériaux Cohérence pour les constructions début XX°s



Rue Michelet :  
Habitat isolée en retrait de la voie.



Boulevard Schuman :  
Composition début XX°s et retournement sur la rue Michelet.



Boulevard Schuman :



## Valeurs sur l'îlot

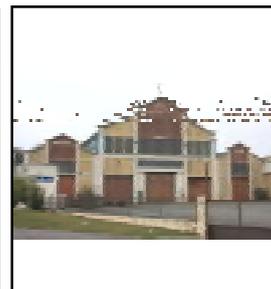
Bâtiment INTERESSANT Rue Michelet : habitation isolée

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT Canal saint Michel

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	2 secteurs : Habitat et services
Densité construite	moyenne
Bâtiment sans intérêt	Oui
Dysfonctionnement	Traiter le bâti sur le Boulevard Schuman
Modénature	Un ensemble début XX°s
Dominance de couleurs	Matériaux et teintes naturelles
Résonnance	Vis à vis avec la "darse" et la ville ancienne
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

Terrain à fort potentiel :  
Conserver les anciennes halles et les requalifier.  
Densifier le bâti sur le boulevard Schuman.

Purger certaines constructions de la rue Michelet : dents creuses - garages...

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **59**

Quartier

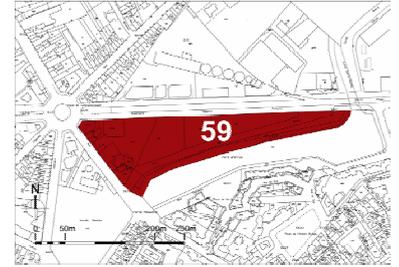
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

**Boulevard Robert Schuman**  
**Rue de l'abbé Pierre**  
**Rue Louis Blanc**

C'est un îlot qui s'urbanisme depuis l'Ouest en progressant vers l'Est. Sur la rue de l'abbé Pierre il y a encore quelques constructions du début XX<sup>s</sup>, qui poursuivent la rue Méaulens. L'îlot est constitué dans sa longueur d'une langue verte, qui rejoint la "darse" et offre un plan large sur l'ancienne ville.



Plan de situation

commentaires  
Le long de la Darse

Affectation des RDC

Habitat et commerces - services

Affectation des étages

Habitat

Réf. stylistiques majeures XX<sup>s</sup>  
Implantation d'origine de l'îlot XX<sup>s</sup>

Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement et de la création des nouveaux boulevards. La rue Louis Blanc est tangente au départ des glacis, et précède de la protection d'eau de la fortification.



La rue Louis Blanc



Espace vert préservé entre le Boulevard et la Darse



Vue depuis le rue de l'abbé Pierre - 3 époques de constructions.



## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Boulevard Robert Schuman : 30.00m, Rue de l'abbé Pierre : 14.60m, Rue Louis Blanc : 12.40m

**Gabarit** R+1 et R+4 pour les collectifs

**Espaces non bâtis** Espace vert à préserver

**Clôtures** sans objet

**Programmes** Essentiellement habitations et collectifs, RDC commerciaux + 1 distributeur de carburants.

**Cohérence programmes** Manque de cohérence - Constructions hautes qui rivalisent avec la ville plus basse.

**Cohérence façades** Sans objet

**Cohérence matériaux** Sans objet

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT**

**Bâtiment REMARQUABLE**

**Lieu ou autre INTERESSANT** Ancien passage vers la porte Méaulens  
La darse  
Le canal saint Michel

**Lieu ou autre REMARQUABLE** Vue sur la ville

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Déséquilibré, mauvaise lecture
Densité construite	Très localisée, en proue à l'Ouest de l'îlot.
Bâtiment sans intérêt	Le distributeur de carburant et les collectifs
Dysfonctionnement	Le distributeur de carburant - construction le long de la Darse.
Modénature	-
Dominance de couleurs	Tons : orangé, blanc et noir.
Résonnance	De moins en moins : discordance
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**C'est un îlot qu'il faut préserver en y interdisant les constructions. Existence de vues majeures vers la ville ancienne. La Darse actuelle est aussi un fragment de l'ancienne protection d'eau de la fortification.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **60**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

**Boulevard Robert Schuman**  
**Rue de la Piscine**  
**Rue de l'école de natation**  
**Canal saint Michel**

Îlot qui a conservé un ancien bâtiments industriels.  
Une reconversion a été réalisée : la cité nature.  
Une halle est encore présente sur le site : en attente d'un programme?  
Îlot qui se pratique depuis l'intérieur.



Plan de situation

Affectation des RDC

Culturel - Friche industrielle  
Jardins

Affectation des étages

Culturel - Friche industrielle

Réf. stylistiques majeures XX°s - industriel  
Implantation d'origine de l'îlot début XX°s

## Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement et de la création des nouveaux boulevards.  
L'îlot s'implante sur d'anciens ouvrage défensifs : sur une ancienne demi-lune séparée par une voie d'eau du chemin couvert. La forme supérieure correspond à l'ancien chemin couvert / rue de l'école de natation et rue de la piscine.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Boulevard Robert Schuman : 30.00m, rue de la Piscine : 10.30m, rue de l'école de natation : 7m
- Gabarit** Grands volumes.
- Espaces non bâtis** oui, mais aménagés - préserver les rue de la piscine et de l'école de natation.
- Clôtures** -
- Programmes** -Culturel, jardin et friche industrielle.
- Cohérence programmes** Cohérence - à terminer.
- Cohérence façades** Cohérentes
- Cohérence matériaux** Tons clairs, briques et métal



commentaires  
Boulevard Robert Schuman et la cité Nature.



A l'intérieur de l'îlot : une ancienne halle



Rue de l'école de natation a disparu, l'empreinte est encore visible - A l'arrière plan : la cathédrale

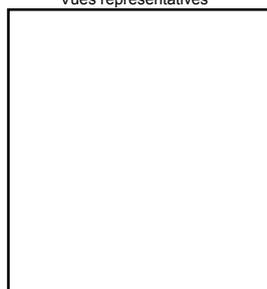


En poursuivant le canal saint Michel, vue sur les écluses.

## Valeurs sur l'îlot

- Bâtiment INTERESSANT** Une ancienne Halle
- Bâtiment REMARQUABLE** -
- Lieu ou autre INTERESSANT** La forme de l'îlot au Nord
- Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot S'appuie sur un ancien tracé défensif
- Densité construite Faible - cohérent
- Bâtiment sans intérêt -
- Dysfonctionnement -
- Modénature Industrielle
- Dominance de couleurs Tons clairs, briques et métal
- Résonnance Face à la ville - longe le Boulevard Schuman
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

Forme d'îlot qui s'appuie sur un tracé contemporain tout en fixant ses limite sur des anciens ouvrages défensifs de la période Vauban.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **61**

Quartier

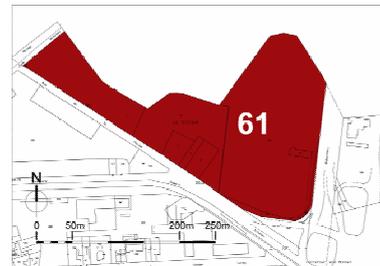
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue de l'école de Natation  
Rue de la Piscine  
Boulevard Robert Schuman  
Boulevard Michonneau  
Canal Saint Michel

Îlot qui est cours d'aménagement depuis le XXI<sup>es</sup>.  
Sa forme supérieure correspond à d'anciens tracés défensifs. Le profil du chemin couvert plongeant vers une voie d'eau a été repositionné par soucis de mémoire.  
Terrain en entrée de ville mais aussi ancien patrimoine militaire.



Plan de situation

Affectation des RDC

Site d'activités : restaurations, bowling, Piscine.

Affectation des étages

-

Réf. stylistiques majeures XX<sup>es</sup> & XXI<sup>es</sup>  
Implantation d'origine de l'îlot Défensif

## Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement et de la création des nouveaux boulevards - Son développement et son aménagement sont récent.  
L'îlot s'implante sur d'anciens ouvrages défensifs : ouvrage à cornes : cours du Crinchon traversant le fossé + partiellement sur les deux digues permettant de gagner le bois Saint Michel, chemin couvert, glacis, voie d'eau... Les déblais on depuis recouvert les profils.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue de l'école de natation : 7.15m, rue de la Piscine : 10.30m, boulevard Robert Schuman : 30.00m, boulevard Michonneau : 30.00m
<b>Gabarit</b>	Un délaissé militaire au nord du boulevard Schuman et de la rue de la piscine.
<b>Espaces non bâtis</b>	Construction à la proximité des boulevard A l'arrière vers saint Nicolas : état préservé.
<b>Clôtures</b>	-
<b>Programmes</b>	Site d'activités
<b>Cohérence programmes</b>	Par rapport au site et pour une entrée de ville : non
<b>Cohérence façades</b>	Exprime la fonction et le programme
<b>Cohérence matériaux</b>	Limitation des teintes vives - Uniformisation nécessaire



commentaires

Vue depuis le boulevard Robert Schuman



Vue depuis le boulevard Robert Schuman



Vue depuis le boulevard Robert Schuman



Vue vers saint Nicolas

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment -  
**INTERESSANT**

Bâtiment -  
**REMARQUABLE**

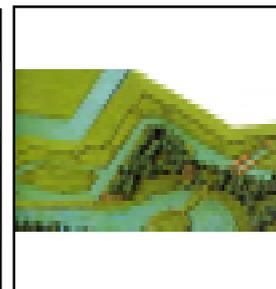
Lieu ou autre -  
**INTERESSANT**

Lieu ou autre **REMARQUABLE** Redécouvrir les anciens tracés militaire au Nord de l'îlot.

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Un site d'activités se développe sur des anciens tracés défensifs
Densité construite	En devenir / besoin de stationnement.
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	Fallait-il construire?
Modénature	-
Dominance de couleurs	Sombre et vive
Résonnance	Ferme la plaine vers saint Nicolas
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Terrain en entrée de ville : forte valeur patrimoniale à redécouvrir.**  
**Grande vigilance sur les futurs aménagements.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **62**

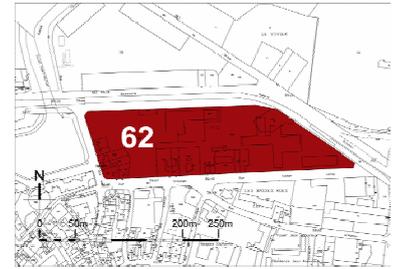
Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
 rue n°1 **Boulevard Robert Schuman**  
 rue n°2 **Rue des Foulons (prolongée)**  
 rue n°3 **Rue du Crinchon**  
 rue n°4 **Rue Victor Leroy**  
 rue n°5 **Boulevard Michonneau**  
 rue n°6  
 rue n°7

Îlot qui s'est développé au début du XX<sup>e</sup>s. Quelques habitations ou maisons "EDF" sont encore en places, se sont des logements de fonctions. Ces habitations pourraient être rénovées et réhabilitées / conservation de modèles.  
 Constat : mixité de constructions : logements, collectifs, tertiaires, vaste parking et atelier...  
 Îlot en vis à vis direct sur l'ancienne ville.  
 Implantation : dernier rempart avant la ville, manque d'homogénéité.



Plan de situation commentaires

Affectation des RDC

Logements, Tertiaire, PK, Atelier

Affectation des étages

Logements, Tertiaire

Réf. stylistiques majeures **XX<sup>e</sup>s**  
 Implantation d'origine de l'îlot

## Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement et de la création des nouveaux boulevards - Son développement et son aménagement sont récent - A partir du début XX<sup>e</sup>s et pour XXI<sup>e</sup>s des programmations en cours. L'îlot s'implante sur d'anciens ouvrages défensifs. Le fond des parcelles (au Nord) des maisons EDF se situeraient sur l'ancienne enceinte médiévale. La partie supérieure de l'îlot s'implante partiellement sur une demi-lune (Parking actuel) et sur la voie d'eau pour le tertiaire. Les déblais on depuis recouvert le terrain.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Boulevard Robert Schuman : 30.00m, rue des Foulons (prolongée) : 10.80m, rue du Crinchon : 14.25m, rue Victor Leroy : 14.35m, boulevard Michonneau : 30.00m

**Gabarit** Déséquilibré - Maison EDF : R+1, Tertiaire : R+2 / R+3 / R+4, Atelier en RDC.

**Espaces non bâtis** Les espaces sont utilisés - Existence d'un parking

**Clôtures** Médiocre sur le boulevard Robert Schuman / entre clôture béton et fond de bâtiment : à traiter.

**Programmes** Divers

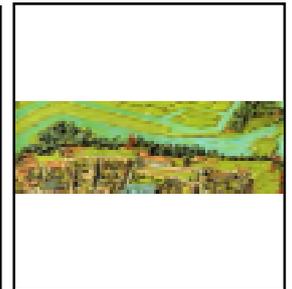
**Cohérence programmes** Non

**Cohérence façades** Non - Maison EDF: témoignage d'une époque

**Cohérence matériaux** Divers et variés



Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Les maisons EDF

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** Vis à vis avec l'ancienne ville. Dans le prolongement de la "Darse"

Physionomie de l'îlot A l'Ouest : Logements / à l'alignement - A l'Est : Tertiaire / occupation centrale

Densité construite A l'Ouest : faible - A l'Est : forte

Bâtiment sans intérêt Les bâtiments d'activités en R+4.

Dysfonctionnement La rue des Foulons prolongée

Modénature Maisons EDF - Régionalisme / 1930

Dominance de couleurs Ton brique et foncé, ton clair - Terre cuite.

Résonnance En vis à vis avec la ville

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -

Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

**C'est un îlot qui aurait dû concrétiser sa proximité, sa liaison avec l'ancienne ville. En associant avec l'habitat qui lui fait face.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **63**

Quartier

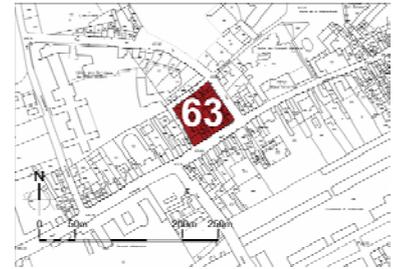
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue Ferdinand BUISSON  
Rue saint Nicaise  
Rue d'Amiens  
Rue de la Paix

Îlot de bonne tenu, qui possède des constructions XVIII<sup>s</sup> sur un parcellaire étroit.  
Les rues de la Paix et Ferdinand Buisson présentent peu d'intérêt par rapport au bâti en place.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Habitations - commerces

Affectation des étages  
Habitations

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup> à XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiéval

## Evolution de l'îlot

Îlot d'origine médiéval, constitué à cette époque d'habitations à l'alignement sur 4 rues ou voies.  
A la période classique on peut supposer que les voies (Saint Nicaise et rue d'Amiens) avaient disparues ( voir plan relief).  
Le cadastre Napoléon fait apparaître que les rues saint Nicaise et rue d'Amiens existent et ne sont pas bâties : des clôtures en limitent l'îlot.  
Au XX<sup>e</sup>s la clôture sur la Paix disparaîtra au profit d'une construction en recul.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue Ferdinand Buisson : 6.55m à 8.40m, rue saint Nicaise : 6.50 à 3.40m, rue d'Amiens : 15.30m, rue de la Paix : 12.55m.
- Gabarit** R+1 & rue d'Amiens : R+2
- Espaces non bâtis** Rue de la paix : une construction en recul - début XX<sup>e</sup>s
- Clôtures** Rue de la Paix et rue Ferdinand Buisson en brique et parfois percées par des portes de garages métallique.
- Programmes** De l'habitat
- Cohérence programmes** Cohérent
- Cohérence façades** Cohérent sur les rues les plus anciennes : Saint Nicaise et Amiens
- Cohérence matériaux** Cohérent - Quelques cimentages



commentaires  
Rue saint Nicaise



Rue d'Amiens



Rue de la Paix : Traitement d'une même habitation.  
Façade rue : XVIII<sup>e</sup>s et XIX<sup>e</sup>s  
Façade arrière : XIX<sup>e</sup>s - début XX<sup>e</sup>s.



Rue de la Paix

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue d'Amiens : n°52 et 68

**Bâtiment REMARQUABLE** -

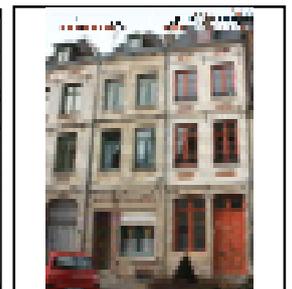
**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** Les rues saint Nicaise et d'Amiens

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot Homogène
- Densité construite Forte
- Bâtiment sans intérêt Des accès à des garages a travers les murs de clôtures
- Dysfonctionnement Parfois des restaurations douteuses
- Modénature Rue d'Amiens des constructions étroites
- Dominance de couleurs Pierre et brique
- Résonnance Participe à la rue d'Amiens
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

Îlot de bonne tenu, qui nécessiterait quelques restauration dans le respect des règles de l'Art.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



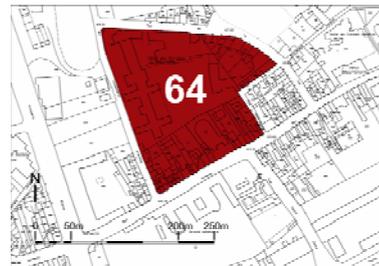
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **64**

Quartier

Commentaire générale

Îlot qui se scinde en 2 parties distincte et lisible : un secteur d'habitations de ville et un autre réservé à du tertiaire ou des édifices publics. Les rues les plus anciennes ont encore un bâti XVIII°s. Sur la rue d'Amiens s'entremêle classique et reconstruction. C'est au cours et à partir du XIX°s que l'ancien cimetière (saint Nicaise) s'urbanisera avec des édifices publics et tertiaires.



Plan de situation

Nom usuel de l'îlot

- Noms des voies
- rue n°1
- rue n°2
- rue n°3
- rue n°4
- rue n°5
- rue n°6
- rue n°7

- Rue de la Paix
- Rues des carabiniers d'Artois
- Rue d'Amiens
- Rue Saint Nicaise
- Rue Ferdinand Buisson

Affectation des RDC

Tertiaire, Habitations, Scolaire

Affectation des étages

Habitations, Tertiaire

Réf. stylistiques majeures XVIII°, XIX°s et XX°s  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

**Evolution de l'îlot**

Îlot d'origine Médiéval qui a conservé sa forme, son périmètre. L'implantation des habitations de cette époque est similaire à celle d'aujourd'hui. Au Nord une grande partie de cet îlot était libre de construction : il s'y tenait la chapelle saint Nicaise est un vaste cimetière. A l'Ouest le boulevard de l'enceinte médiévale. A la période classique, les habitations seront reconstruites, l'îlot restera dans cet état jusqu'à la première moitié du XIX°s. Au XIX°s : les rues des carabiniers d'Artois et de la Paix ne sont qu'amorçées.

commentaires

Rue Ferdinand Dubuisson : Ancien passage vers l'enceinte Saint Nicaise.



Rue saint Nicaise : Travaux de restauration à engager.



Rue d'Amiens : Disproportions



Rue de la Paix



**Caractéristiques de l'îlot**

- Les voies** Rue de la Paix : 12.50 à 12.10m, rue des carabiniers d'Artois : 9.80m, rue d'Amiens : 16.30m, rue saint Nicaise : 3.40m à 6.50m, rue Ferdinand Buisson : 8.45 à 6.55m
- Gabarit** Pour les logements : R+1 à R+2 - Collectifs : R+7  
 Pour le tertiaire : R+2 à R+3 et édifices publics : Ecole normale / R+2 et entre-sol.
- Espaces non bâtis** Néant
- Clôtures** Concernent les édifices publics et tertiaires : mur bahut + serrurerie.
- Programmes** Habitations et Tertiaires / édifices publics
- Cohérence programmes** Cohérent
- Cohérence façades** Faible pour les constructions XX°s - Hors échelle sur les rues de la Paix et Ferdinand Buisson
- Cohérence matériaux** Faible rues de la Paix et Ferdinand Buisson

**Valeurs sur l'îlot**

**Bâtiment INTERESSANT** Rue Ferdinand Buisson : ancien passage vers la chapelle ou le cimetière saint Nicaise  
 Ecole Normale

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot Assez hétéroclite
- Densité construite Forte et déséquilibrée
- Bâtiment sans intérêt Tertiaire / intergration forcée dans le tissu urbain.
- Dysfonctionnement Collectif trop haut - Des restaurations médiocres
- Modénature Parcelle modifiée : utilisation de plusieurs parcelles.
- Dominance de couleurs Teinte naturelle
- Résonance -
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

**Commentaires**

Remettre en valeur le patrimoine XVIII°s : rues saint Nicaise et d'Amiens dans le respect des règles de l'Art et les typologies des façades anciennes.

**Etat sanitaire**

- Bon
- Mauvais
- Moyen
- Ruine

**Valeur architecturale**

- Majeure
- Fidèle
- Accompagnement
- Sans intérêt

**Etat de conservation**

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **65**

Quartier

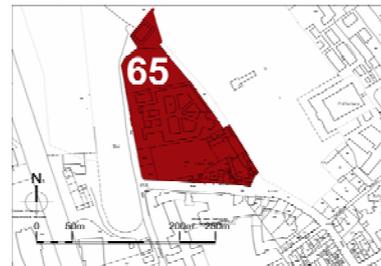
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue des carabiniers d'Artois  
Rue de la Paix  
Impasse de la rue de la Paix

Îlot particulier qui a conservé l'implantation du bâti "habitat" depuis la période médiévale, ce n'est qu'au début XX<sup>e</sup> que la prison s'implante sur les anciens jardins. La particularité de cet îlot est que la voie qui devait le longer à l'Est a disparu, après la période classique. A l'intérieur de l'îlot on découvre la façade d'un vaste bâtiment (1720), sa façade principale n'a pas été repérée lors de la visite, elle serait en vis à vis avec le jardin du Gouverneur. Dans le parc on découvre aussi les arrières de la prison mais aussi une construction dans un style "de la reconstruction" présentant un intérêt.



Plan de situation

Affectation des RDC

Habitations - Edifice pénitentiaire

Affectation des étages

Habitations - Edifice pénitentiaire

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiéval

## Evolution de l'îlot

(présence de fouille Antique) - Îlot d'origine Médiéval, situé dans la cité, à l'Ouest en limite de l'enceinte médiévale et du boulevard, existence d'une véritable voie à l'Est, aujourd'hui disparue. Sur la gravure de 1597, présence de l'église des dames religieuses de la Paix, ce qui explique aussi la présence de jardins (structurés) jusqu'au XIX<sup>e</sup>s. Le terrain du jardin sera définitivement aménagé vers la fin XIX<sup>e</sup>s et début XX<sup>e</sup>s avec la construction de la prison, prison qui s'inspire du modèle "Alfred Normand" : un rond-point central d'où partent les ailes de détention avec des tours de promenades (les camemberts).

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue des carabiniers d'Artois : 5.30m à 8.60m, Rue de la Paix : 11.70m, et, <b>Impasse de la Paix, sa cour et son jardin en friche.</b>
<b>Gabarit</b>	Pour les habitations : R+1 + comble - Edifice pénitentiaire : R+2 et plus.
<b>Espaces non bâtis</b>	Le parking de la prison au Nord de l'îlot.
<b>Clôtures</b>	Essentiellement en brique, présence de mur "Classique".
<b>Programmes</b>	Habitat et edifice pénitentiaire.
<b>Cohérence programmes</b>	Avec le temps peut-être?
<b>Cohérence façades</b>	Cohérence / Un habitat modeste, construction en bande qui s'accroche au niveau de l'impasse de la Paix à des constructions "Classiques".
<b>Cohérence matériaux</b>	Cohérent - Vigilance sur les restaurations à venir et sur celles en cours / habitat : XIX <sup>e</sup> s.



commentaires

Rue des carabiniers d'Artois : La prison



Rue de la Paix



Accès à l'impasse de la rue de la Paix



Vue à l'intérieur de l'impasse de la rue de la Paix

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** -Une ancienne poudrière au Nord de l'îlot.

**Bâtiment REMARQUABLE** L'ensembles des bâtiments constituant l'impasse de la rue de la Paix + à l'intérieur une construction 1720 et une autre 1950.

**Lieu ou autre INTERESSANT**

**Lieu ou autre REMARQUABLE**

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Lisibilité des périodes de constructions
Densité construite	Forte, préserver les espaces "jardins" en cœur d'îlot
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	-
Modénature	Il y du classique, à redécouvrir - remettre en scène le bâtiment "1720"
Dominance de couleurs	Teinte rouge brique et pierre naurelle
Résonnance	îlot très intéressant
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	OUI
Bâtiments ayant une valeur propre	OUI

## Commentaires

La valeur forte de cet îlot est l'Impasse de la Paix : l'ensemble constituant la façade principal, l'entrée, un accès par un passage ainsi que la cour intérieur et les constructions dans le jardin. Îlot nécessitant une restauration globale : présence de témoins et variété des constructions. On peut aussi supposer que le mur de clôture se développant sur la rue des Carabiniers et de la Paix est un vestige de la période classique. La prison est aussi un modèle à préserver.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **66**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Boulevard Georges BESNIER**

rue n°2 **Boulevard du Président ALLENDE**

rue n°3 **Rue d'Amiens**

rue n°4 **La rue des carabiniers d'Artois**

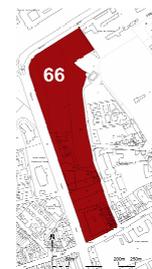
rue n°5 **Rue de l'école Normale**

rue n°6

rue n°7

Par son histoire et son évolution tardive (à partir de 1890) l'îlot a conservé une ambiance verte sur la ceinture des boulevards où émerge le bastion de la "Chouette" sur les anciens déblais de la ville.

Dans l'encaissement se situe le centre de tir des carabiniers. La rue d'Amiens conserve une construction du XVIII<sup>e</sup>s, le reste étant du XIX<sup>e</sup>s ou XX<sup>e</sup>s, période de la "reconstruction".



Plan de situation

commentaires

Vue sur le bastion

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s - XIX<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s

Implantation d'origine de l'îlot Médiéval et classique

Affectation des RDC

Habitat, commerce, Activités sportives, Tertiaire, Une Halle

Affectation des étages

Habitat, Tertiaire

## Evolution de l'îlot

Îlot constitué tardivement à la fois au delà mais aussi très partiellement sur l'ancien boulevard de l'enceinte médiévale à l'Ouest, et, une faible portion construite sur la rue d'Amiens (au Sud) permettant l'accès par la porte du même nom.

Suite au démantèlement, l'îlot absorbe le site au delà de la fortification ainsi que le bastion de la chouette ou de Cauwettes ou de ROEUX (première moitié du XVI<sup>e</sup>s), nom d'Adrien de CROY, comte de Roeux, gouverneur d'Artois en 1546, sous le règne de Charles Quint.



Vue en contrebas sur le centre de tirs / manque d'entretien.



La rue de l'école Normale



Angle de la rue d'Amiens et de la rue des carabiniers d'Artois



## Caractéristiques de l'îlot

Les voies Boulevard Georges BESNIER : 30.70m, Boulevard du Pdt ALLENDE : 30.00m, rue d'Amiens : 18.30m, rue des carabiniers d'Artois : 10.30m à 3.70m, rue de l'école normale : 20.00m

Gabarit Pour l'habitat du RDC au R+1

Espaces non bâtis oui, patrimoine militaire préservé, aménagement en parc.

Clôtures de mauvaises factures : plaques béton et grillages...

Programmes Variées : Habitations, Tertiaires, activités

Cohérence programmes Non : Faut-il réaliser une limite bâti pour former un véritable îlot sur : le boulevard du Président ALLENDE, la rue d'Amiens, la rue des carabiniers et la rue de l'école Normale.

Cohérence façades Non, beaucoup d'identités propres.

Cohérence matériaux Par des entités, des périodes de constructions.

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rue d'Amiens : Habitation XVIII<sup>e</sup>s

Rues des carabiniers : Anciens bâtiment d'activités.

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE -L'ensemble parc et bastion de ROEUX.

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Très diversifiée

Densité construite moyenne

Bâtiment sans intérêt Quelques reconstructions

Dysfonctionnement La vue sur le centre de tir - A requalifier, actuellement aucun entretien.

Modénature Sur le bâti peu d'histoire, quelques reconstructions intéressantes

Dominance de couleurs Teinte rouge, brique, pierre, enduit et cimentage clairs.

Résonnance Le bastion et son environnement

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -

Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

Le site du bastion devrait servir de catalyseur pour une meilleure lisibilité de cet îlot et finaliser l'aménagement urbain.

La rue de l'école Normale n'a pas encore (son) un statut bien défini.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais

Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement

Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles

Etat d'origine restituable

Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **67-68**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 Rue d'Amiens

rue n°2 Boulevard du Général de GAULLE

rue n°3 Avenue du Général SARRAIL

rue n°4 Boulevard CRESPEL

rue n°5 Rue sainte Claire

rue n°6 Fossé des hautes fontaines

rue n°7

LE TERRAIN DU GOUVERNEUR :  
Ce terrain est situé entre la citadelle et la caserne Schramm, se présente plutôt comme un délaissé que comme un lieu marquant dans sa composition spatiale. Pourtant sur ce site, l'on trouve des témoignages forts intéressants de l'histoire militaire d'Arras.  
"Source SDAP-ARRAS"  
Bâtiments remarquables : 2 écuries, le manège, l'ancien magasin aux alliés, le grand séminaire.  
Autres : des hangars métalliques présentant peu d'intérêt.



Plan de situation

**Affectation des RDC**  
Bât. militaire, quelques habitations et séminaire

**Affectation des étages**  
Bât. militaire, quelques habitations et séminaire

**Réf. stylistiques majeures** XVIII°s - XIX°s - XX°s

**Implantation d'origine de l'îlot** Partiellement : Médiévale, extension Classique

## Evolution de l'îlot

Terrain situé partiellement (la partie Nord) à l'intérieur de l'ancienne enceinte médiévale : entre les les portes d'Amiens et d'Elbronne. Ce terrain s'étendra vers le Sud avec les aménagements de VAUBAN.  
On remarque que actuellement les bâtiments "civils ou religieux (le séminaire) sur le Bd du Général de GAULLE, la rue d'Amiens et la rue sainte Claire correspondent à l'implantation du bâti "Médiéval".  
Présence de la dernière portion aérienne du fossé des hautes fontaines avant sa canalisation à la limite du boulevard CRESPEL.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** rue d'Amiens : 16.25m, bd du gé. de GAULLE : 30.12m, Av. du gé. SARRAIL : 13.65m, Bd CRESPEL : 34.70m, rue sainte Claire : 16.75m, Fossé hautes fontaines : 7.60m.

**Gabarit** R+1 à R+3, les bâtiments les plus hauts se situent sur la rue d'Amiens

**Espaces non bâtis** Pour des raisons militaires : en coeur d'îlot.

**Clôtures** Intérêt sur les rues sainte Claire et la fermeture sur l'avenue du général Sarrail / fossé des hautes fontaines. Médiocre : sur l'angle des rues d'Amiens et sainte Claire.

**Programmes** Habitations : très peu - autre : un grand ensemble / le séminaire  
Les 2/3 de la surface de l'îlot est à vocation militaire.

**Cohérence programmes** Cohérence selon les entités construites.  
Les bâtiments militaires (entrepôts) en structure métallique présentent peu d'intérêt.

**Cohérence façades** Cohérence selon les entités construites. Les bâtiments militaires en structure métallique présentent peu d'intérêt. Certaines habitations se sont installées sur les franges.

**Cohérence matériaux** Par époque : cohérence.  
Angle rue d'Amiens et Bd.Gél de GAULLE : Faible.



commentaires  
Rue d'Amiens :  
Le grand séminaire.



Rue sainte Claire :  
Ancienne porte



Rue sainte Claire :  
L'ancien manège, proximité avec le fossé des hautes fontaines.



Boulevard du général de GAULLE :  
Clôture béton et derrière le fossé des hautes fontaines.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Maison du gardien - Hangar type Sched - Le séminaire - une ancienne Porte bouchée ainsi que les clôtures en brique sur la rue sainte claire / Restauration souhaité de l'ensemble.

**Bâtiment REMARQUABLE** Hangar et portail monumental (protégé) - Ancien manège - Anciennes écuries

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le coeur de l'îlot / terrain à forte potentialité

**Lieu ou autre REMARQUABLE** Fossé des hautes fontaines

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Habitat en limite de l'îlot, le Militaire à l'intérieur.

Densité construite Potentiel en coeur d'îlot.

Bâtiment sans intérêt Quelques entrepôts et de l'habitat.

Dysfonctionnement Les clôtures béton, les bardages métalliques

Modénature Voir le séminaire : lecture des constructions / 3 phases.

Dominance de couleurs Teinte claire / Pierre et brique - Proscrire les bardages métalliques

Résonnance Proximité SCHRAMM, Htes Fontaines, Hangar aux alliés...

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte - voir ci-dessus

Bâtiments ayant une valeur propre - voir ci-dessus

## Commentaires

C'est sur ce site que les transformations seront les plus importantes, exceptés les quatre bâtiments anciens; les deux écuries, le manège et l'ancien magasin aux alliés, les actuels hangars et bâtiments annexes qui occupent les lieux pourront être démolis. Un plan masse nouveau devra être étudié pour urbaniser et densifier ce terrain. Ce projet devra tenir compte de la présence du ruisseau et de l'ancien magasin aux alliés qui aux vues de ses caractéristiques ne pourra pas recevoir une affectation qui découpera son volume intérieur. Une occupation culturelle serait fortement souhaitable pour la ville d'Arras à cet endroit.  
"Source SDAP-ARRAS"

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **69**

Quartier

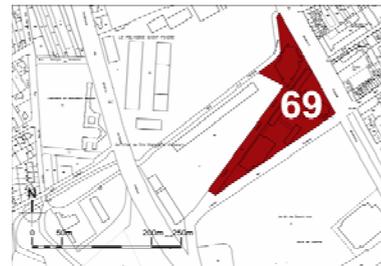
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

**Avenue du général SARRAIL**  
**Avenue des Fusillés**  
**Boulevard CREPPEL**  
**Fossé des hautes fontaines**

Îlot de forme triangulaire, un délaissé contenu entre l'avenue du général SARRAIL et l'avenue des fusillés. L'unique programme de cet îlot est l'enseignement / le collège et lycée ROBESPIERRE et ses fonctions périphériques.  
Vis à vis avec le jardin du gouverneur & vis à vis difficile avec le hangar aux alliés.



Plan de situation

Affectation des RDC

Enseignement

Affectation des étages

Enseignement

Réf. stylistiques majeures

1960 et + / bâti récent

Implantation d'origine de l'îlot

Existence classique pour la forme : terrain libre / terrain militaire, jardin, esplanade.

## Evolution de l'îlot

Mêmes remarques que la fiche n° 67-68.

Îlot inexistant lors de la période médiévale : il est rejeté à l'extérieur de la fortification et s'implante sur des pâturage et quelques lopins de terre cultivés. Cette zone sera incorporée à l'esplanade entre ville / cité (suppression des anciennes fortifications / réunion ville et cité) et citadelle lors des aménagements militaires de VAUBAN.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Avenue du général SARRAIL : 13.70m, Avenue des fusillés : 16.45m, boulevard CREPPEL : 34.75m, fossé des hautes fontaines : 7.60m.

**Gabarit** Maximun R+4.

**Espaces non bâtis** non

**Clôtures** non - traiter les arrières, le vis à vis avec le hangar aux alliés.

**Programmes** Unique : Enseignement

**Cohérence programmes** Cohérent sur l'îlot. Le rapport avec le patrimoine proche (XVIII<sup>e</sup>s) est violent.

**Cohérence façades** Le corps principale du collège / Lycée ROBESPIERRE est de bonne composition. Vocabulaire propre à son époque.

**Cohérence matériaux** Bonne composition - cohérence pour le programme.



commentaires

Boulevard CREPPEL : le fossé des hautes fontaines avant canalisation.



Boulevard CREPPEL : Vue général du Collège / Lycée ROBESPIERRE.



Boulevard CREPPEL : Entre les bâtiments d'enseignement et la salle de sport, une percée visuelle vers le hangar aux alliés.



Boulevard CREPPEL : L'avenue du général SARRAIL n'a plus sa qualification de voirie.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Le corps principal du collég/ lycée ROBESPIERRE

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** L'avenue du général SARRAIL mériterait une requalification.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Très haut
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Le restaurant scolaire
Dysfonctionnement	Le restaurant scolaire qui ferme l'avenue du général SARRAIL
Modénature	50% de pleins et 50% de vide.
Dominance de couleurs	Claire et bandeaux rouges marquant les allèges.
Résonnance	Traiter les vis à vis proches
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

Un îlot très dense réservé à l'enseignement. La critique serait le positionnement récent de la cantine entre le fossé des hautes fontaines et son positionnement dans l'axe du boulevard du général SARRAIL. Ce qui limite la probabilité d'une réouverture de cette voie.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **70**

Quartier

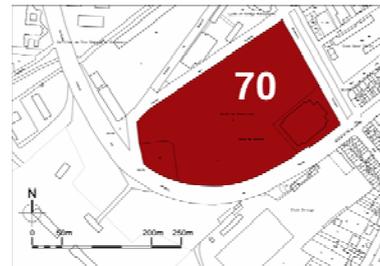
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

- Noms des voies
- rue n°1
- rue n°2
- rue n°3
- rue n°4
- rue n°5
- rue n°6
- rue n°7

**Avenue des fusillés**  
**Boulevard du général de GAULLE**  
**Boulevard CRESPEL**

C'est un espace vert et planté préservé qui correspond au jardin du gouverneur, aux anciens glacis.  
Au Sud-Ouest de cet îlot : la trace de la demi-lune de la citadelle est encore visible. Présence d'un kiosque à musique, certainement construit à la suite du démantèlement.  
Et une halle sportive pesante.



Affectation des RDC  
Jardin

Affectation des étages

-

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine Classique / entre citadelle et ville de l'îlot

## Evolution de l'îlot

Îlot inexistant pendant la période médiévale : il est rejeté à l'extérieur de la fortification. Cette zone sera incorporée à l'esplanade ou champ de manoeuvres entre ville/cité et citadelle lors des aménagements militaires de VAUBAN. Bien après le démantèlement et les nouveaux plans d'alignements le boulevard du général de GAULLE sera créé, il passe entre la demi-lune et la tenaille bastionnée de la citadelle.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Avenue des fusillés : 14.50m, boulevard du général de GAULLE : 30.00m, boulevard CRESPEL : 36.80m.
- Gabarit** Espace vert et une halle sportive haute.
- Espaces non bâtis** Un parc paysagé
- Clôtures** -
- Programmes** Espace vert - parcours piétons - halle sportive - kiosque à musique - Lieu de détente.
- Cohérence programmes** Sur le fond, pour le bâti : non.
- Cohérence façades** -
- Cohérence matériaux** -

Plan de situation

commentaires

Rue des fusillés : vue général sur le parc et le kiosque



Boulevard du général de GAULLE : la halle sportive.



Boulevard du général de GAULLE : A l'arrière-plan la trace de la demi-lune.



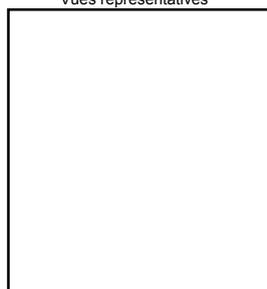
Rue des fusillés : se prolonge dans l'axe de la place Victor HUGO, à droite le parc.



## Valeurs sur l'îlot

- Bâtiment INTERESSANT** -
- Bâtiment REMARQUABLE** -
- Lieu ou autre INTERESSANT** -
- Lieu ou autre REMARQUABLE** Les vestiges de la demi-lune à l'orée du parc.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot Ouvert et blocage visuel de la halle sportive.
- Densité construite Conserver le parc
- Bâtiment sans intérêt La halle sportive
- Dysfonctionnement La halle sportive
- Modénature -
- Dominance de couleurs -
- Résonnance Jouxte la citadelle - Porte royale et entrée.
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

La vision générale du site est limitée et perturbée par la halle sportive.  
Choisir son point de vue.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais
- Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement
- Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine



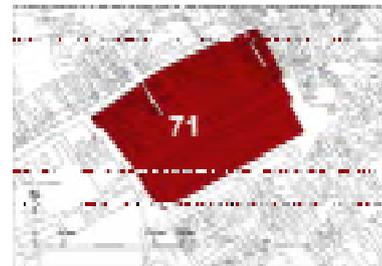
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **71**

Quartier

Commentaire générale

Ces casernes construites au XVIIème siècle sont à l'articulation du centre ancien et de la cité. Elles s'appelaient les casernes du « Grand Quartier ». Le portail principal était placé dans l'axe de la rue Victor Hugo depuis la place du même nom. Aujourd'hui, cet ensemble patrimonial rigoureux a perdu un peu de son éclat. Ces casernes entourées de murs de clôture sont un lieu singulier, témoignage essentiel de la présence militaire dans la ville d'Arras et qui doit le rester dans sa lecture. En effet, les bâtiments de la caserne Schramm sont en grande partie désaffectés depuis plusieurs années. Ils sont par conséquent dans un état défectueux de conservation. (Source SDAP-ARRAS)



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
 rue n°1 Rue d'Amiens  
 rue n°2 Impasse des Fosseux  
 rue n°3 Impasse d'Elbronne  
 rue n°4 Rue sainte Claire  
 rue n°5 Cours de Verdun  
 rue n°6 Place du 33ème Régiment  
 rue n°7 Rue de Paris

Affectation des RDC

Habitations, commerces et bâtiments militaires

Affectation des étages

Habitations et bâtiments militaires

Plan de situation

commentaires

Place du 33ème Régiment: Vue général sur les les casernements - Bâtiment du XVIIème siècle - Date apparente de 1680.

Réf. stylistiques majeures

XVIII°s

Implantation d'origine de l'îlot

Médiévale (partiellement) - Achèvement du développement : Classique

Evolution de l'îlot

Toute la partie supérieure de l'îlot existe à la période médiévale, le bâti s'organise sur la rue d'Amiens (axe vers la porte d'Amiens) et se retourne sur les côtés. La limite de l'îlot, au Sud, est bordée par le boulevard et l'enceinte médiévale. Entre 1668 et 1670, la construction de la citadelle permet d'élargir l'enceinte Urbaine (+ 25ha) entre la ville et cité. C'est au XVII°s que les casernes seront construites en prolongeant l'îlot existant. On peut assimiler ces constructions à une forme d'urbanisme "des grands ensembles habités par des militaires" confrontée à un bâti existant urbain proche implanté sur des parcelles étroites.



Depuis la place du 33ème Régiment : Départ de la rue de Paris.



Rue d'Amiens



Rue sainte Claire



## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue d'Amiens : 9.20m à 17.00m, rue sainte Claire : 13.50m à 17.20m, Cours de Verdun : 10.00m +Stationnement central+10.00m - Rue de Paris : 4.30m

**Gabarit** Habitations : R+1 à R+2 et comble - Bâtiments militaires : principalement en R+2+Comble.

**Espaces non bâtis** Du Bâti en limite de domaine public ou des clôtures (en rapport avec les programmes militaires)

**Clôtures** Relation avec les programmes militaires : murs de biques ou serrurerie (portails).

**Programmes** Logements et anciens casernements

**Cohérence programmes** Cohérent, on ressent la couture urbaine sur la rue sainte claire : reconstruction d'une opération de logements / période 1950.

**Cohérence façades** cohérentes

**Cohérence matériaux** Cohérentes, sauf pour certaines restaurations : rue de Paris.

## Valeurs sur l'îlot

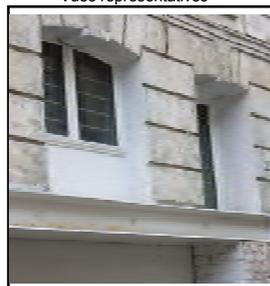
Bâtiment INTERESSANT

Bâtiment REMARQUABLE La caserne SCHRAMM / 3 ensembles Habitations rue de Paris et rue d'Amiens (selon localisation) & les bâtiments classés

Lieu ou autre INTERESSANT Les intérieurs de la caserne SCHRAMM La rue de Paris et les impasses

Lieu ou autre REMARQUABLE

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Habitat et casernement
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Bâtiment "militaire" type cantine / face : cours de Verdun.
Dysfonctionnement	Des restaurations médiocres : rue de Paris
Modénature	Classique, quelques constructions XIX°s et XX° (sainte Claire)
Dominance de couleurs	Ton pierre et briques
Résonnance	Cours de Verdun - Requalifier les impasses
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	- voir ci-dessus
Bâtiments ayant une valeur propre	- voir ci-dessus

## Commentaires

"Il est nécessaire qu'un projet de restauration de l'ensemble du site de la caserne soit étudié par un architecte du patrimoine pour que dans l'affectation future, l'esprit du lieu ne soit pas trahi. ... cela ne signifie pas qu'aucune modification ne puisse être apportée aux bâtiments et au lieu même... La destruction du mur d'enceinte serait une erreur d'appréciation de l'authenticité du lieu. Cette enceinte pourra néanmoins être transformée partiellement à partir du moment où l'image d'un site clos est préservée. Toutefois la restitution du grand portail dans l'axe de la rue Victor Hugo est indispensable pour raccrocher ce lieu à la composition urbaine de ce quartier." (Source SDAP-ARRAS)

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **72**

Quartier

Commentaire générale

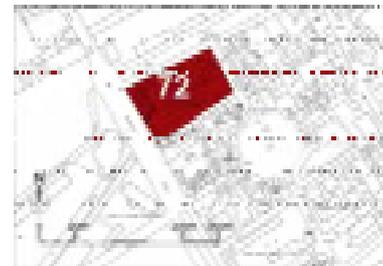
Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

**Cours de Verdun**  
**Boulevard CRESPEL**  
**Rue des Fours**  
**Rue Victor HUGO**

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII<sup>e</sup>s. Les constructions de cette période sont encore présentes. N'étant pas entièrement loti à cette période, c'est au cours du XIX<sup>e</sup>s et du XX<sup>e</sup>s (avec peu de réussite) que l'îlot sera totalement construit. Les constructions du XX<sup>e</sup>s, essentiellement des collectifs ont peu d'intérêt et marquent une rupture d'héberge et de compositions avec les périodes précédentes.



**Affectation des RDC**  
Habitat - commerce -  
Temple - Gendarmerie

**Affectation des étages**  
Habitat - Gendarmerie

Plan de situation

commentaires

Cours de VERDUN & Boulevard CRESPEL



Cours de VERDUN & Rue Victor HUGO



Rue Victor HUGO & Rue des Fours



Boulevard CRESPEL & Rue des Fours



<b>Réf. stylistiques majeures</b>	XVIII <sup>e</sup> s - XIX <sup>e</sup> s et XX <sup>e</sup> s
<b>Implantation d'origine de l'îlot</b>	2 <sup>e</sup> ème moitié du XVIII <sup>e</sup> s - 1780

## Evolution de l'îlot

LA BASSE VILLE :

Depuis 1670, la citadelle rendait inutiles les remparts entre elle et la ville. Les remparts seront démolis. Les terrains libres seront aménagés en : promenades, jardin du gouverneur, casernes, logements d'officiers. En 1749, le roi autorisera le lotissement des terrains du "Pré Cagnon". Ces terrains étaient traversés par le Crinchon. Le plan de BEFFARA sera approuvé en 1751 pour le détournement de la rivière (le long du boulevard CRESPEL) et la construction d'un nouveau quartier. Les terrains seront remblayés sur une hauteur de 6m avec les débris des remparts et de l'abbaye saint VAAST. Le quartier sera terminé en 1780

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Cours de Verdun : 10.00m +Stationnement central+10.00m, Boulevard CRESPEL : 34.80m, rue des Fours : 7.75m, rue Victor HUGO : 11.80m.
<b>Gabarit</b>	R+1+C pour l'habitat ancien - R+3 pour les collectifs XX <sup>e</sup> s et R+2 pour le casernement (rue Victor HUGO) : rehaussement sur un RDC présentant d'anciennes traces.
<b>Espaces non bâtis</b>	non
<b>Clôtures</b>	Construction principalement à l'alignement. Une clôture brique et pierre à l'angle de 2 rues, muret et serrurerie pour le Temple, Collectif /cours de Verdun : une clôture + portail (faible).
<b>Programmes</b>	Habitat, collectifs, casernement "gendarmerie", gendarmerie, Temple.
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent, erreurs pour les collectifs. Les collectifs refusent let ne s'incivent pas sur une trame de parcellaire.
<b>Cohérence façades</b>	oui pour les périodes : XVIII <sup>e</sup> s et XIX <sup>e</sup> s - Bonne composition, bonne intégration
<b>Cohérence matériaux</b>	oui pour les périodes : XVIII <sup>e</sup> s et XIX <sup>e</sup> s - Bonne composition

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Le Temple, Le traitement et alignement des facades sur l'angle du cours de Verdun et Bd CRESPEL.

**Bâtiment REMARQUABLE** +1 protection. La gendarmerie et ses annexes / rue du Fours

**Lieu ou autre INTERESSANT** Alignement sur le Bd CRESPEL

**Lieu ou autre REMARQUABLE** Le cours de verdun, à requalifier.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Unitaire sauf sur les abouts
Densité construite	forte
Bâtiment sans intérêt	les collectifs
Dysfonctionnement	Discordance avec les collectifs
Modénature	Classique et bonne couture avec le XIX <sup>e</sup> s
Dominance de couleurs	Ton pierre et brique
Résonnance	Cours de Verdun - Vis à vis avec le site SCRHAMM
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	- voir ci-dessus
Bâtiments ayant une valeur propre	- voir ci-dessus

## Commentaires

**Exemple d'îlot qui s'est urbanisé sur une période de 200 ans.**  
On constate que c'est au cours du XX<sup>e</sup>s qu'apparaissent les erreurs de compositions, d'intégrations dans le site. Les constructions sont achevées, les vides sont occupés, mais le programme et la volonté urbaine initiale ne sont pas respectés

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **73**

Quartier

Commentaire générale

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII<sup>e</sup>s.  
Les constructions de cette période sont encore présentes.  
N'étant pas entièrement loti à cette période, c'est au cours du XIX<sup>e</sup>s (principalement) que l'îlot sera construit et s'achèvera au XX<sup>e</sup>s.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2

Cours de Verdun  
Rue Victor HUGO  
Rue des FOURS  
Rue Aristide BRIAND

rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Affectation des RDC  
Habitat - commerce

Affectation des étages  
Habitat

Réf. stylistiques majeures	XVIII <sup>e</sup> s - XIX <sup>e</sup> s et XX <sup>e</sup> s
Implantation d'origine de l'îlot	2 <sup>e</sup> ème moitié du XVIII <sup>e</sup> s - 1780

## Evolution de l'îlot

LA BASSE VILLE :

Depuis 1670, la citadelle rendait inutiles les remparts entre elle et la ville. Les remparts seront démolis. Les terrains libres seront aménagés en : promenades, jardin du gouverneur, casernes, logements d'officiers. En 1749, le roi autorisera le lotissement des terrains du "Pré Cagnon". Ces terrains étaient traversés par le Crinchon. Le plan de BEFFARA sera approuvé en 1751 pour le détournement de la rivière (le long du boulevard CREPPEL) et la construction d'un nouveau quartier. Les terrains seront remblayés sur une hauteur de 6m avec les débris des remparts et de l'abbaye saint VAAST. Le quartier sera terminé en 1780

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Cours de Verdun : 10.00m +Stationnement central+10.00m, rue Victor HUGO (anciennement rue des casernes) : 11.80m, rue des Fours : 7.75m, rue Aristide BRIAND : 10.15m
<b>Gabarit</b>	Homogènes
<b>Espaces non bâtis</b>	Présence de jardins derrière des clôtures
<b>Clôtures</b>	Oui, sur le cours de VERDUN : à harmoniser. Réalisation faible sur la rue Aristide BRIAND.
<b>Programmes</b>	Essentiellement de l'habitat
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent
<b>Cohérence façades</b>	Cohérentes sauf certaines XX <sup>e</sup> s
<b>Cohérence matériaux</b>	Cohérent - bonne intégration dans le tissu urbain.



Plan de situation  
commentaires  
Cours de Verdun & Rue Victor HUGO



Cours de VERDUN & Rue Aristide BRIAND



Rue Aristide BRIAND & Rue des FOURS  
**Témoignage** : Il fallait en cas d'acquisition d'un terrain au XVIII<sup>e</sup>s dans l'année au moins construire un mur de clôture à RDC, muni de fausses fenêtres et d'un cordon à une hauteur de 4m.



Rue des Fours  
Alignement

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** n° 3bis et n° 11-9-7-5 : Cours de Verdun

**Bâtiment REMARQUABLE** +1 protection.

**Lieu ou autre INTERESSANT** Rue des Fours : alignement des constructions et cohérence + Traitement de l'angle sur les rues : Aristide BRIAND et rues des Fours.

**Lieu ou autre REMARQUABLE**

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bâti cohérent - remettre en valeur les mus de clôture / pleins - vides...
Densité construite	Normale et faible sur le cours de VERDUN
Bâtiment sans intérêt	Rue Victor HUGO - voir Photo
Dysfonctionnement	Surveiller les vitrines
Modénature	Classique et XIX <sup>e</sup> + Art nouveau tardif (cours de VERDUN)
Dominance de couleurs	Ton pierre et brique
Résonnance	Le cours de Verdun - Ouvrir les clôture
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	- voir ci-dessus
Bâtiments ayant une valeur propre	- voir ci-dessus

## Commentaires

Îlot qui s'est développé principalement sur les période XVIII<sup>e</sup>s et XIX<sup>e</sup>s : en poursuivant le schéma directeur de BEFFARA. Il faudrait envisager la requalification de plus de la moitié des clôtures et constructions attenantes sur le Cours de VERDUN - à l'Est.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



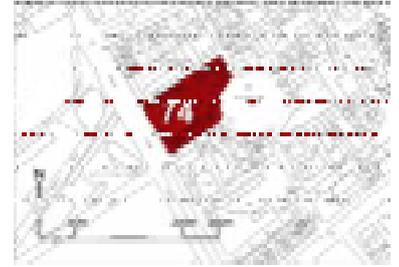
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **74**

Quartier

Commentaire générale

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII<sup>e</sup>s.  
Les constructions de cette période sont encore présentes.  
N'étant pas entièrement loti à cette période, c'est au cours du XIX<sup>e</sup>s (principalement) que l'îlot sera construit et s'achèvera au XX<sup>e</sup>s.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 Rue des Fours  
rue n°2 Boulevard CRESPEL  
rue n°3 Rue des Promenades  
rue n°4 Place Victor HUGO  
rue n°5 Rue Victor HUGO  
rue n°6  
rue n°7

Affectation des RDC  
Habitat - Ecole

Affectation des étages  
Habitat - Ecole

Réf. stylistiques majeures	XVIII <sup>e</sup> s
Implantation d'origine de l'îlot	2ème moitié du XVIII <sup>e</sup> s - 1780

## Evolution de l'îlot

Voir fiche (72-73).

Le quartier composé par BEFFARA est basé sur un maillage de voies perpendiculaires (et parallèles) organisées autour d'une place centrale octogonale : la place Victor HUGO. Sur ces voies les immeubles devaient être construits à l'alignement et des pans coupés aux carrefours et des façades semblables. Les hauteurs des constructions seraient de un étage sur la place ainsi que les quatre rues convergentes, pour les autres voies : deux étages.

Les modèles de décorations pour les façades et murs de clôtures sont établis : base en grès, façade de pierre blanche, des cordons marqués à 4m, murs de clôture en briques et pierre blanche, toitures en ardoise et lucarnes pignons.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue des Fours : 7.75m, Boulevard CRESPEL : 34.80m, rue des Promenades : 11.50m, Place Victor HUGO : 88.50m, rue Victor HUGO : 11.80m.

**Gabarit** Gabarit moyen : R+1+Comble - Voir une rehausse en R+2 sur un RDC XVIII<sup>e</sup>s.

**Espaces non bâtis** Cour de l'école sur le CRESPEL visible - Intérêt très faible + beaucoup d'arrière d'immeubles non maîtrisés.

**Clôtures** La clôture de l'école sur le boulevard CREPEL - Faible

**Programmes** Essentiellement des immeubles de logements - sur le dernier vide non aménagé a pris place une école dont la cour s'ouvre sur le boulevard CRESPEL.

**Cohérence programmes** oui

**Cohérence façades** oui

**Cohérence matériaux** oui



Plan de situation  
commentaires  
Rue des Fours



Boulevard CRESPEL



Rue des Promenades :  
vers la place Victor HUGO



Place Victor HUGO

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue des Fours : n° 17 - Immeuble retravaillé et certainement rehaussé au XX<sup>e</sup>s.

**Bâtiment REMARQUABLE**

**Lieu ou autre INTERESSANT**

**Lieu ou autre REMARQUABLE** Le site de la place, les façades qui encadrent la place et les immeubles en alignement qui se poursuivent sur les rues attenantes

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bâti cohérent
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Intérieur école (Bd CRESPEL), des constructions XX <sup>e</sup> s sur la rue des Fours.
Dysfonctionnement	Les mauvaises restaurations
Modénature	XVIII <sup>e</sup> s
Dominance de couleurs	Ton pierre et briques
Résonance	Place Victor HUGO
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	- voir ci-dessus
Bâtiments ayant une valeur propre	- voir ci-dessus

## Commentaires

Îlot qui s'est développé principalement sur les période XVIII<sup>e</sup>s et XIX<sup>e</sup>s : en poursuivant le schéma directeur de BEFFARA. Il faudrait requalifier la percée visuelle occasionnée par l'école sur le Boulevard CRESPEL

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **75**

Quartier

Commentaire générale

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII<sup>e</sup>s.  
Les constructions de cette période sont encore présentes.  
N'étant pas entièrement loti à cette période, c'est au cours du XIX<sup>e</sup>s (principalement) que l'îlot sera construit et s'achèvera au XX<sup>e</sup>s.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 Rue des Fours  
rue n°2 Rue Aristide BRIAND  
rue n°3 Rue Rohart COURTIN  
rue n°4 Place Victor HUGO  
rue n°5 Rue Victor HUGO  
rue n°6  
rue n°7

Affectation des RDC  
Habitat - 1 commerce

Plan de situation

Réf. stylistiques majeures	XVIII <sup>e</sup> s
Implantation d'origine de l'îlot	2 <sup>e</sup> ème moitié du XVIII <sup>e</sup> s - 1780

Affectation des étages  
Habitat

## Evolution de l'îlot

Voir fiche (72-73).

Le quartier composé par BEFFARA est basé sur un maillage de voies perpendiculaires (et parallèles) organisées autour d'une place centrale octogonale : la place Victor HUGO. Sur ces voies les immeubles devaient être construits à l'alignement et des pans coupés aux carrefours et des façades semblables. Les hauteurs des constructions seraient de un étage sur la place ainsi que les quatre rues convergentes, pour les autres voies : deux étages.

Les modèles de décorations pour les façades et murs de clôtures sont établis : base en grès, façade de pierre blanche, des cordons marqués à 4m, murs de clôture en briques et pierre blanche, toitures en ardoise et lucarnes pignons.



commentaires

Rue des Fours :  
Cohérence des façades,  
Particularité : habitations constitués de nombreux porches ou portails quelques soit l'époque de la construction.



Rue Aristide BRIAND



Rue Rohart COURTIN :  
Insertion de maisons de ville : début XX<sup>e</sup>s.



Rue Victor HUGO  
Exemple d'un ancien RDC (...devenues clôtures) : les percements sont bouchés et sont encore visibles / selon la règle établie par BEFFARA.

## Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue desFours : 7.85m, rue Aristide BRIAND : 12.05m, Rue Rohart COURTIN : 11.60m, Place Victor HUGO : 88.20m, rue Victor HUGO : 11.75m.

Gabarit Gabarit moyen : R+1+Comble - et un attique en R+2 (rue BRIAND). Pour la rue COURTIN des reconstructions début XX<sup>e</sup>s qui émergeant des acrotères voisines (habitations à pignons).

Espaces non bâtis Non

Clôtures Présence de clôtures et aussi d'anciens RDC (devenues clôtures) : les percements bouchés sont encore visibles / selon le modèle établi par BEFFARA ( place et rue Victor HUGO)

Programmes Cohérent - La construction sur l'angle de la place et rue Victor HUGO est tardive et ne s'intègre pas par rapport à l'environnement stylistique proche.

Cohérence programmes Cohérent, essentiellement de l'habitat.

Cohérence façades Cohérent pratiquement sur l'ensemble. Incohérence sur la rue de COURTIN.

Cohérence matériaux Cohérent

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT n°5 et 7 rue des FOURS

Bâtiment REMARQUABLE Nombreuses protections

Lieu ou autre INTERESSANT L'ensemble de l'îlot : cohérent.

Lieu ou autre REMARQUABLE La place Victor HUGO

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bâties cohérents - Altimétrie quasi constante
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	n°2 rue COURTIN - rehausses incertaines ( à partir de l'angle).
Dysfonctionnement	Faible
Modénature	Essentiellement XVIII <sup>e</sup> s
Dominance de couleurs	Ton pierre et briques
Résonnance	Place Victor HUGO
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	- voir ci-dessus
Bâtiments ayant une valeur propre	- voir ci-dessus

## Commentaires

Îlot qui s'est développé principalement sur les période XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s : en poursuivant le schéma directeur de BEFFARA. Pour la période début XX<sup>e</sup>s on constate une rupture du programme : des reconstructions.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **76**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2

Rue des Promenades  
Boulevard CREPEL  
Rue de BEAUFFORT  
Rue Victor HUGO  
Place Victor HUGO

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII<sup>e</sup>s. Les constructions de cette période sont encore présentes. N'étant pas entièrement loti à cette période, c'est au cours du XIX<sup>e</sup>s que l'îlot poursuivra son urbanisation. Le XX<sup>e</sup>s caractérise quelques reconstructions en coupures avec la période classique ainsi que l'occupation des derniers terrains vierges (collectif en R+4 et bureaux de la CAF).



Affectation des RDC  
Habitat - Tertiaire - Parking

Affectation des étages  
Habitat - Tertiaire

Réf. stylistiques majeures	XVIII <sup>e</sup> s
Implantation d'origine de l'îlot	2 <sup>e</sup> ème moitié du XVIII <sup>e</sup> s - 1780

## Evolution de l'îlot

Voir fiche (72-73-74).

La rue des Promenades amenait le public vers des promenades dites publiques. Ce sont des jardins organisés qui se créent en réponse à la densification de l'habitat vers le XVIII<sup>e</sup>s. Pour ARRAS ces jardins se situent entre la cité, la ville et la citadelle.

Plan de situation

commentaires  
Rue des Promenades



Boulevard CREPEL  
Impact visuel du parking de la CAF.



Rue de BEAUFFORT  
collectif en R+4.



Rue Victor HUGO



## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue des Promenades : 11.45m, Boulevard CREPEL : 35.00m, rue de BEAUFFORT : 10.35m, rue Victor HUGO : 11.45m, Place Victor HUGO : 88.20m.

**Gabarit** Gabarit moyen : R+1+Comble pour les périodes XVIII<sup>e</sup>s à fin XIX<sup>e</sup>s. Pour les construction seconde moitié du XX<sup>e</sup>s : du R+2+C au R+4 (logements collectifs).

**Espaces non bâtis** La CAF est tenu sur le boulevard CREPEL par un parking couvert.

**Clôtures** Uniquement pour des accès sur le boulevard CREPEL et le parking avec le traitement de son épais soubassement.

**Programmes** Habitat et tertiaire

**Cohérence programmes** Uniquement sur la place Victor Hugo et partiellement sur les retours.

**Cohérence façades** même remarques

**Cohérence matériaux** Teinte claire et brique

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rues des Promenades et victor Hugo et Place Victor Hugo.

**Bâtiment REMARQUABLE** Habitations inscrites sur la place Victor HUGO

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** La place Victor HUGO

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Îlot scindé en 2 parties : Tertiaire et habitat
Densité construite	Forte, présence de vide avec le parking sur Bd CREPEL
Bâtiment sans intérêt	le logement collectif en R+4 / rue de BEAUFFORT
Dysfonctionnement	Le parking
Modénature	Classique sur la place Victor HUGO et partiellement sur les retours
Dominance de couleurs	Teintes claires et briques
Résonnance	Place victor hugo et jardin
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	- voir ci-dessus
Bâtiments ayant une valeur propre	- voir ci-dessus

## Commentaires

Îlot qui s'est développé principalement sur la période XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s. Pour la période XX<sup>e</sup>s, les bureaux (reconstruction) de la CAF ont dénaturé la volonté urbaine de BEFFARA. On constate la difficulté de composer avec le Bd. CREPEL

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **77**

Quartier

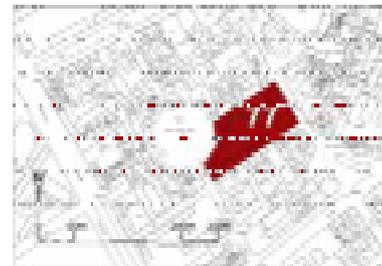
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue ROHART COURTIN**  
 rue n°2 **Rue Aristide BRIAND**  
 rue n°3 **Rue de BEAUFFORT**  
 rue n°4 **Rue Victor HUGO**  
 rue n°5 **Place Victor HUGO**  
 rue n°6  
 rue n°7

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII<sup>e</sup>s.  
 Les constructions de cette période sont encore présentes.  
 Le lycée Jean BODEL constitue plus de 90% de l'îlot.  
 Une grande partie des extensions seront réalisées au-dessus du gabarit des corniches.



Affectation des RDC

Habitat - Lycée Jean BODEL - commerces

Affectation des étages

Habitat - Lycée Jean BODEL

Réf. stylistiques majeures	XVIII <sup>e</sup> s - XIX <sup>e</sup> s et XX <sup>e</sup> s.
Implantation d'origine de l'îlot	2 <sup>e</sup> me moitié du XVIII <sup>e</sup> s - 1780

**Evolution de l'îlot**

Voir fiche (72-73-74).  
 L'édifice "Lycée National" occupe plus de la moitié de l'îlot au XIX<sup>e</sup>s, depuis il s'est étendu vers la place Victor HUGO, il reste peu d'habitations.

Plan de situation

commentaires  
 Rue ROHART COURTIN



Rue Aristide BRIAND



Rue BEAUFFORT



Rue Victor HUGO



## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue Rohart COURTIN : 11.60m, rue Aristide BRIAND : 11.40m, rue de BEAUFFORT : 7.40m, rue Victor HUGO : 11.50m, Place Victor HUGO : 88.20m.

**Gabarit** A l'origine gabarit moyen : R+1+Comble pour la période XVIII<sup>e</sup>s et XIX<sup>e</sup>s. Se sont les rehaussements successifs (+1 niveau) qui perturberont la lecture et la cohérence de l'ensemble.

**Espaces non bâtis** Non

**Clôtures** Non

**Programmes** Lycée et quelques habitations sur la place Victor HUGO.

**Cohérence programmes** Cohérent certe, mais saturation.

**Cohérence façades** Il faut résonner sur le R+1...

**Cohérence matériaux** Tons clairs : pierre - Briques. Présence de cimentage...

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue Aristide BRIAND : le rang "Lycée National"

**Bâtiment REMARQUABLE** Le départ de la construction classique sur la ROHART COURTIN.  
 Habitations inscrites sur la place Victor HUGO

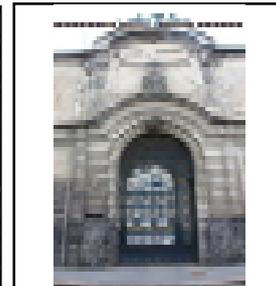
**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** La place Victor HUGO

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Îlot réservé à l'enseignement : R+1 et extensions en R+2.
Densité construite	Très élevée
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	Les extensions, îlot à entretenir.
Modénature	Assez disparate : pour les extensions en attiques
Dominance de couleurs	Teintes claires et briques
Résonnance	Place Victor HUGO
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

### Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

### Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

### Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **78**

Quartier

Commentaire générale

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII<sup>es</sup>.

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

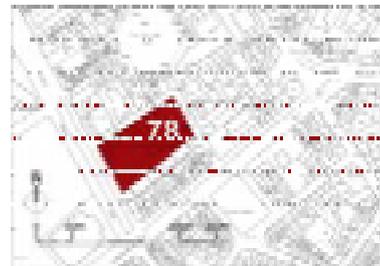
rue n°1 Rue du jeu de PAUME  
 rue n°2 Rue Victor HUGO  
 rue n°3 Rue de BEAUFFORT  
 rue n°4 Boulevard CRESPEL  
 rue n°5  
 rue n°6  
 rue n°7

Affectation des RDC

Ecole

Affectation des étages

Ecole



Plan de situation

commentaires  
Rue de BEAUFFORT

Réf. stylistiques majeures XX<sup>es</sup>  
 Implantation d'origine de l'îlot XVIII<sup>es</sup>

## Evolution de l'îlot

Au XVIII<sup>es</sup> cet îlot ne sera pas loti, il sera simplement délimité et recevra un jardin de promenades. Cet état, sans construction sera préservé jusqu'à la première moitié du XX<sup>es</sup>.  
 Certainement après 1960 l'école OSCAR CLERET sera implanté, elle occupe la totalité de l'îlot.  
 La rue Victor HUGO se dirige vers la place de Marseille et vers l'ancienne gare.



Boulevard CRESPEL



Rue du jeu de Paume



Rue Victor HUGO



## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue du jeu de Paume : 14.45m, rue Victor HUGO : 12.20m, rue de BEAUFFORT : 10.30m, Boulevard CRESPEL : 36.80m.

**Gabarit** Du RDC au R+2

**Espaces non bâtis** Oui, conséquence du programme.

**Clôtures** Des clôtures basses - clôture de catalogue

**Programmes** Bâtiment scolaire

**Cohérence programmes** Pas d'observation.

**Cohérence façades** Pas d'observation - Architecture de bonne composition

**Cohérence matériaux** Homogènes

## Valeurs sur l'îlot

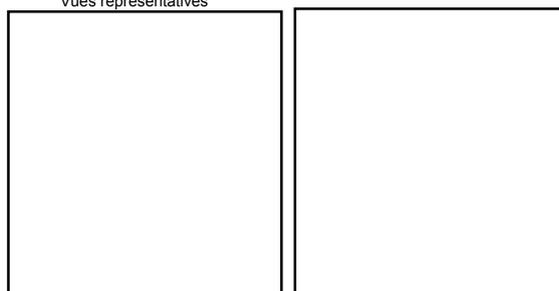
Bâtiment -  
INTERESSANT

Bâtiment -  
REMARQUABLE

Lieu ou autre -  
INTERESSANT

Lieu ou autre -  
REMARQUABLE

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Beaucoup de vide, quelques bâtiments à l'alignement

Densité construite Faible

Bâtiment sans intérêt -

Dysfonctionnement -

Modénature -

Dominance de couleurs Tons clairs

Résonance Vis à vis avec le jardin du gouverneur

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -

Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

Faut-il réorganiser un mail végétal en s'appuyant sur les anciens tracés : XVIII<sup>es</sup> et XIX<sup>es</sup>

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



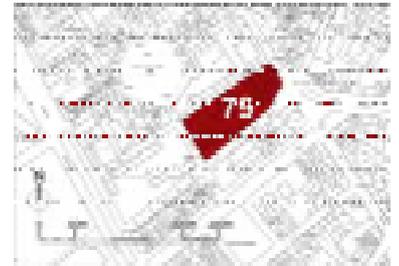
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **79**

Quartier

Commentaire générale

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII<sup>e</sup>s.  
Par son éloignement avec la place Victor HUGO, il semblerait que le manque de rigueur s'installe dans la composition générale des bâtiments.  
Au XVIII<sup>e</sup>s et jusqu'à la période du démantèlement l'actuel rue de l'abbé HALLUIN faisait face à la fortification de VAUBAN



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 Rue de BEAUFFORT  
rue n°2 Rue Aristide BRIAND  
rue n°3 Rue de l'abbé HALLUIN  
rue n°4 Rue Victor HUGO  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Affectation des RDC  
Habitations, Tertiaires

Affectation des étages  
Habitations, Tertiaires

Plan de situation

commentaires  
Rue de BEAUFFORT

Réf. stylistiques majeures	XVIII <sup>e</sup> s - XIX <sup>e</sup> s et XX <sup>e</sup> s.
Implantation d'origine de l'îlot	2 <sup>e</sup> me moitié du XVIII <sup>e</sup> s - 1780

**Evolution de l'îlot**

Sur le plan de 1768, les parcelles sont définies.  
C'est le dernier îlot avant les fortifications de VAUBAN



Rue Aristide BRIAND



Rue de l'abbé HALLUIN



Rues Victor HUGO et abbé HALLUIN



Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue de BEAUFFORT : 7.40m, rue Aristide BRIAND : 11.60m, rue de l'Abbé HALLUIN : 14.05m, rue Victor HUGO : 12.20m.

**Gabarit** R+2 moyen et des rehausses  
Pour le XX<sup>e</sup>s un collectif en R+3

**Espaces non bâtis** non

**Clôtures** non

**Programmes** Habitations, tertiaires - divers et variés

**Cohérence programmes** non

**Cohérence façades** non

**Cohérence matériaux** Pierre et briques

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue de BEAUFFORT un ancien hôtel, très endommagé.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Physionomie de l'îlot Peu ou plus de composition  
Densité construite Forte  
Bâtiment sans intérêt -  
Dysfonctionnement manque de composition  
Modénature Pas de composition d'ensemble  
Dominance de couleurs Tons clairs et briques  
Résonnance -  
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -  
Bâtiments ayant une valeur propre -

### Commentaires

**Entre enduit, cimentage, constructions neuves, reconstructions, sur-élévations... C'est un îlot qui conserve trop peu de séquences homogènes.**

### Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

### Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

### Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **80**

Quartier

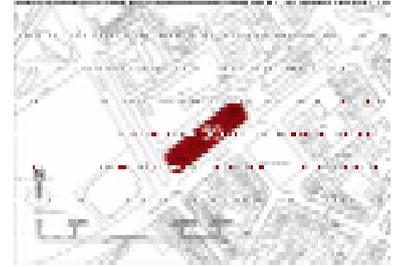
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue du jeu de Paume  
Boulevard CRESPEL  
Boulevard VAUBAN  
Rue Victor HUGO

Il semblerait que les constructions sur cet îlot ont été réalisées en 2 fois.  
1/ Les abouts sont tenus par des constructions avec un ordonnancement classique. L'accès aux habitations se font depuis le domaine public.  
2/ Entre les abouts et en retrait s'organise de 2 longue "barres" disposées sur un socle formant terrasse avec un vide au centre, comblé depuis par une habitation.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Habitations et garages

Affectation des étages  
Habitations

Réf. stylistiques majeures XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot XX°s

## Evolution de l'îlot

Îlot constitué après ou pendant le démantèlement. On peut supposer que le manque d'épaisseur de cet îlot est lié à la construction des habitations plus rapide que les travaux du démantèlement, ce qui peut expliquer la présence des garages en fond des parcelles qui donnent directement sur le boulevard VAUBAN.

commentaires  
Rue du jeu de Paume  
Un ensemble cohérent, le départ des constructions sont à l'alignement de la voie  
Au centre la composition est aussi cohérente, mais en retrait de la voie et les constructions sont déposées sur un entresol à l'alignement.



Boulevard CRESPEL  
Le départ des constructions sont à l'alignement de la voie, pas continuité...  
Un mur de clôture haut en brique se développe jusqu'au Bd VAUBAN



Boulevard VAUBAN  
On remarque que l'angle est tenu par une construction. Par contre, plus dans la rue, c'est un mur de clôture qui amorce l'îlot vers le boulevard, commentaire : manque de cohérence urbaine



Boulevard Victor HUGO  
Au centre des deux constructions : entrée latérale  
Commentaire : Une ancienne voie commune qui pouvait traverser longitudinalement l'îlot? Une volonté non aboutie.

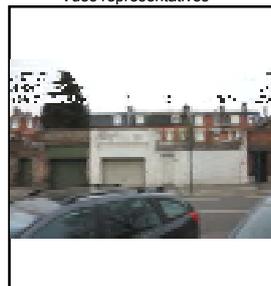
## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue du jeu de Paume : 14.45m, Boulevard CRESPEL : 34.75m, Boulevard VAUBAN : 29.70m, rue Victor HUGO : 11.55m.
<b>Gabarit</b>	R+1+C , R+1+C sur entresol (rue du jeu de Paume)et garages rdc sur Bd VAUBAN
<b>Espaces non bâtis</b>	Non
<b>Clôtures</b>	Murs hauts en brique et des miurs bahuts avec feronnerie
<b>Programmes</b>	Logements
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérents
<b>Cohérence façades</b>	Cohérentes, sur plusieurs époques
<b>Cohérence matériaux</b>	Cohérents - Briques et pierre

## Valeurs sur l'îlot

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	Cohérence de la composition dur la rue du jeu de Paume
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	-
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	-
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	-

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	îlot très effilé
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Une maison isolé au centre sur la rue de Paume
Dysfonctionnement	Les garages sur Bd VAUBAN, manque d'unité
Modénature	Inspiration classique
Dominance de couleurs	Rouge brique et ton pierre
Résonnance	-
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

La composition générale sur la rue du jeu de Paume est cohérente avec ses différentes époques de constructions. Le schéma d'urbanisme a été respecté. Par contre les arrières (des garages) sont très éclectiques, quelques modèles sont intéressants, existence aussi d'un pavillon en RDC présentant aucun intérêt sur un boulevard.  
On remarque aussi un habitation au centre de la composition qui obture une perspective ou qui s'implante peut-être sur un jardin commun?

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **84**

Quartier

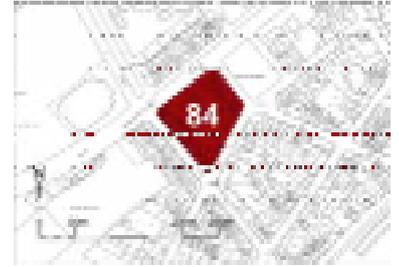
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

**Boulevard VAUBAN**  
**Place de MARSEILLE**  
**Rue GRIGNY**  
**Rue Adam de la Halle**

C'est un îlot assez cohérent. Les angles sont généralement tenus par des constructions qui se prolongent vers les rues. Entre ce sont des constructions à la parcelle de bonnes compositions malgré leurs différences (voir la place de Marseille)  
La composition sur le boulevard est faible, quelques immeubles essayent de sortir de l'anonymat : le boulevard est orienté au Nord-Ouest.  
C'est une architecture à la fois classique, éclectiques, utilisations d'un vocabulaire régional : briques vernissées, bow-windows, des pignons flamands...



**Affectation des RDC**  
Habitations

**Affectation des étages**  
Habitations

**Réf. stylistiques majeures** Fin XIX°s - XX°s  
**Implantation d'origine de l'îlot** Fin XIX°s - XX°s

## Evolution de l'îlot

Îlot constitué après le démantèlement, prendre en référence le plan d'alignement approuvé en 1924. Le boulevard Vauban se situe sur les extérieurs de l'ancienne fortification.  
Avec le démantèlement, l'administration municipale reprend l'urbanisme périphérique en créant de nouveaux quartier.  
Création de la place de Marseille.

Plan de situation

commentaires  
Boulevard VAUBAN



Place de Marseille



Rue GRIGNY



Rue Adam de la HALLE

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Boulevard VAUBAN : 29.60m, Place de Marseille : 75m, (la voie : 11.60m), rue GRIGNY : 13.60m, rue Adam de la Halle : 14.20m

**Gabarit** R+2 moyen + combles aménagés  
Pour le XX°s un collectif en R+3

**Espaces non bâtis** non

**Clôtures** non - Constructions à l'alignements

**Programmes** Habitations et 1 collectif.

**Cohérence programmes** oui

**Cohérence façades** oui

**Cohérence matériaux** Briques, pierre

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Les ensembles face à la place de Marseille et des constructions de styles éclectiques et régional  
Boulevard VAUBAN n°11

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** La place de Marseille

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -



Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot A l'alignement des voies

Densité construite Forte

Bâtiment sans intérêt oui

Dysfonctionnement Sur l'angle place de Marseille et Boulevard VAUBAN

Modénature Eclectique

Dominance de couleurs Tons clairs et brique rouge

Résonnance Avec la place de Marseille, moindre avec le boulevard VAUBAN

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -

Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

Îlot de bonne tenu, qui n'a pas encore subit trop de transformation. Il faudra être vigilant sur la conservation des joints des briques : joints à la hollandaise.  
Conservier la composition du bâti face à la place de Marseille

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **91**

Quartier

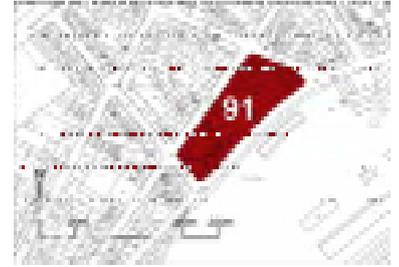
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue Frédéric DEGEORGE  
rue LAMARTINE  
Rue d'ACHICOURT  
Rue Adam de la HALLE

Îlot très malmené, beaucoup de constructions différentes mais peu d'ordres.  
C'est une zone peu surveillée, principalement sur la rue d'Achicourt : constructions disparates et manque de composition urbaine.  
Certaines constructions semblent abandonnées.  
Sur la rue Frédéric DEGEORGE s'organise de grandes maisons bourgeoises : qualité du détail.  
Quelques constructions sont intéressantes et méritent d'être re-qualifiées.  
Il faut prendre en compte que cet îlot fut très exposé lors de la guerre 40-45.



Plan de situation

commentaires  
Rue Frédéric DEGEORGE

Affectation des RDC

Habitations, commerces, tertiaires, ateliers

Affectation des étages

Habitations

Réf. stylistiques majeures début XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot début XX°s

## Evolution de l'îlot

Îlot constitué après le démantèlement, prendre en référence le plan d'alignement approuvé en 1924. Îlot de faible épaisseur tangent à la voie ferrée - Cet îlot était proche de l'ancienne gare.  
Avec le démantèlement, l'administration municipale reprend l'urbanisme périphérique en créant de nouveaux quartiers.  
La rue d'ACHICOURT longent la voie ferrée.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** rue Frédéric DEGEORGE : 13.75m, rue LAMARTINE : 14.00m, rue d'ACHICOURT : 13.00m, rue Adam de la HALLE : 13.65m

**Gabarit** R+2 moyen + combles aménagés et quelques collectifs ou bureaux en R+3

**Espaces non bâtis** Non, mais quelques constructions à l'abandon / rue Adam de la HALLE

**Clôtures** Non

**Programmes** Essentiellement de l'habitat ; maisons en bandes, pavillon! et maisons bourgeoises.

**Cohérence programmes** Cohérent : principalement sur la Frédéric DEGEORGE + Quelques constructions réparables ailleurs.

**Cohérence façades** Cohérence sur la rue DEGEORGE, ailleurs : disparate

**Cohérence matériaux** Brique, pierre, cimentage peint



Rue LAMARTINE



Rue D'ACHICOURT



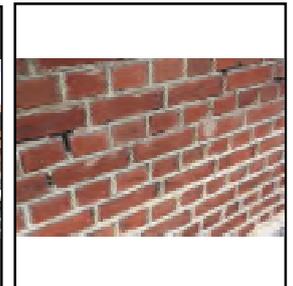
Angle des rues : Adam de la HALLE & d'ACHICOURT



Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Des maisons bourgeoises sur la rue Frédéric DEGEORGE, quelques constructions : angle rues de la HALLE et d'ACHICOURT et un atelier, rue LAMARTINE.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Plutôt un commentaire : prendre en compte la proximité de l'îlot gare et voies ferrés - Proximité.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Physionomie de l'îlot	Disparate
Densité construite	normale
Bâtiment sans intérêt	Des constructions en ruines et un manque d'entretiens
Dysfonctionnement	Quelques maisons de "pavillonnaires" - hors contexte
Modénature	Soignée sur la rue DEGEORGE
Dominance de couleurs	Tons clairs et briques rouges
Résonnance	Le bâti sur la rue d'ACHICOURT sera à requalifier
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

Quelques constructions de l'origine de l'îlot sont en places, d'autres, plus récentes tentent de s'insérer dans le parcellaire avec plus ou moins de réussite. On constate un manque d'entretien sur les rues perpendiculaires à la voie ferrée.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **93**

Quartier

Commentaire générale

Îlot de bonne tenue.

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

**Boulevard CARNOT**  
**Rue Frédéric DEGEORGE**  
**Rue Jeanne d'Arc**  
Bd VAUBAN - en face du carrefour d'HAGERUE

Bonne cohérence générale :  
Habitat en bande sur le Boulevard CARNOT et la rue DEGEORGE.  
Ensemble de maisons Bourgeoises sur la rue Jeanne d'Arc, cette rue allait jusqu'à l'ancienne Gare à la fin du XIX°s et début XX°s, c'était une voie importante avec une architecture représentative.



Affectation des RDC

Habitat, quelques commerces

Affectation des étages

Habitat

Réf. stylistiques majeures Fin XIX°s - début XX°s et +  
Implantation d'origine de l'îlot Fin XIX°s

## Evolution de l'îlot

Le Boulevard Carnot s'implante aux limites des fortifications médiévales et classique (VAUBAN).  
Îlot constitué après le démantèlement, prendre en référence le plan d'alignement approuvé en 1924. Îlot de forme triangulaire.  
Avec le démantèlement, l'administration municipale reprend l'urbanisme périphérique en créant de nouveaux quartier.

Plan de situation

commentaires  
Boulevard CARNOT



Rue Frédéric DEGEORGE



Rue Jeanne d'Arc



Boulevard VAUBAN & Carrefour d'HAGERUE



Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Boulevard CARNOT : 29.50m, rue Frédéric DEGEORGE : 13.75m, rue Jeanne d'Arc : 16.00m, Boulevard VAUBAN prolongé / face au carrefour d'HAGERUE.

**Gabarit** R+1 et comble - Pour les maisons bourgeoises : R+2 et comble  
1 collectif R+5 sur l'angle des rues DEGEORGE et Bd CARNOT

**Espaces non bâtis** Non

**Clôtures** Non

**Programmes** HABITAT

**Cohérence programmes** oui

**Cohérence façades** Oui

**Cohérence matériaux** Brique, pierre.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Les maisons bourgeoises sur la rue Jeanne d'Arc.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Physionomie de l'îlot Bonne tenue - mérite à être entretenu.  
Densité construite Normale  
Bâtiment sans intérêt Un hangar sur le Bd CARNOT  
Dysfonctionnement Les arrières du collectif en R+5  
Modénature Homogène, bonnes liaisons.  
Dominance de couleurs Tons clairs et briques rouges  
Résonnance -  
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -  
Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

**Bon état général, quelques aménagements sont nécessaires : reprendre le hangar sur le boulevard CARNOT - Les travaux de restaurations sur les ensembles à bandes devront être réalisés avec la plus grande cohérence.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



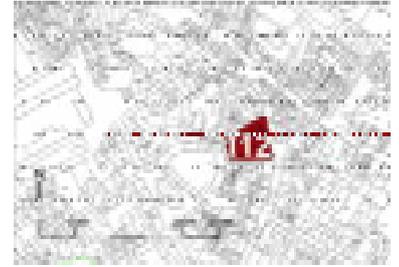
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **112**

Quartier

Commentaire générale

Îlot scindé en 2 époques:  
La période Classique  
&  
La période de reconstruction des années 1950.  
Îlot assez homogène malgré de grandes différences.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue Sainte BARBE**

rue n°2 **Rue du puit Saint JOSSE**

rue n°3 **Rue des 3 POMMETTES**

rue n°4 **Rue Saint ETIENNE**

rue n°5

rue n°6

rue n°7

Affectation des RDC  
Habitat - peu de tertiaires

Affectation des étages  
Habitat

Réf. stylistiques majeures XVIII°s et Milieu XX°s

Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot existant à la période Médiévale.  
Un patrimoine XVIII°s est encore en place.  
Il sera pour moitié reconstruit à partir des années 1950 ( Rue Sainte BARBE partiellement et sur la totalité de la rue Saint JOSSE).

Plan de situation

commentaires  
Rue Sainte BARBE



Rue du Puit Saint JOSSE



Rue des trois Pommettes



Rue Saint Etienne



## Caractéristiques de l'îlot

Les voies rue Sainte BARBE : 7.90m, rue du puit Saint JOSSE : 9.25m, rue des 3 POMMETTES : 3.80m, rue Saint ETIENNE : 4.85m

Gabarit Patrimoine XVIII°s : R+1+Comble  
Pour les constructions mi-XX°s : R+2 / R+3 et comble

Espaces non bâtis non  
Existence d'une construction écrêtée : rue Saint ETIENNE.

Clôtures non

Programmes Habitat et collectifs

Cohérence programmes Oui

Cohérence façades 2 époques tranchées

Cohérence matériaux Brique, pierre et cimentage peint - vocabulaire de la reconstruction

## Valeurs sur l'îlot

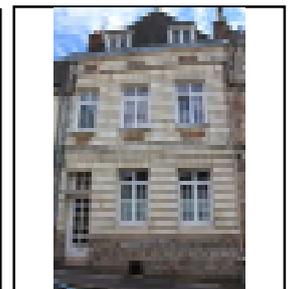
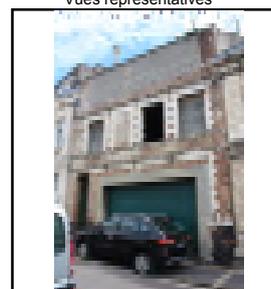
Bâtiment INTERESSANT n°9 rue Sainte BARBE  
Préserver et restaurer le patrimoine XVIII°s

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT Îlot constitué de 2 époques.

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Cohérent - Héberges différentes entre XVIII°s et XX°s

Densité construite Normale

Bâtiment sans intérêt Rehaussement sur une construction XVIII°s

Dysfonctionnement Les travaux de restaurations en cours ne respectent le bâti

Modénature Homogène, bonnes liaisons - Restauration à réaliser en urgence

Dominance de couleurs Tons clairs et briques rouges

Résonnance -

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -

Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

Le patrimoine XVIII°s encore en place mériterait d'être restauré dans les règles de l'Art. Augmenter la surveillance sur cet îlot.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **129**

Quartier

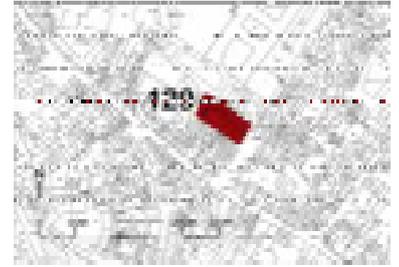
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue de la **GOVERNANCE**  
Rue du **CONSEIL**  
Rue des **JONGLEURS**  
Rue **PUTEVIN**

C'est un îlot de consistance moyenne au niveau de sa lecture. La rue PUTEVIN se caractérise par des façades pignon présentant un faible d'intérêt et un manque d'entretien.  
L'angle des rues de la Gouvernance et du conseil sont tenues par des constructions fin XIX<sup>e</sup>s ou début XX<sup>e</sup>s en bon état.  
Au-delà sur la rue du conseil quelques constructions du XVIII<sup>e</sup>s sont présentes et se retournent sur la rue des jongleurs. Ce secteur devrait-être restauré.



Affectation des RDC  
Habitat & Commerces

Affectation des étages  
Habitat

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s - XIX<sup>e</sup>s & XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

L'îlot est dans le secteur de la ville qui à pour origine le IX<sup>e</sup>s - X<sup>e</sup>s, anciennement à proximité de la demeure du châtelain, l'îlot est situé à l'intérieur de la première enceinte de l'Abbaye Saint VAAST.

Plan de situation

commentaires  
Rue de la GOVERNANCE



Rue du CONSEIL



Rue des JONGLEURS



Rue PUTEVIN



## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue de la Gouvernance : 6.75m (moyen), rue du Conseil : 4.05m, rue des Jongleurs : 8.05m et 24.00m au droit de la place, rue Putevin : 3.20m

**Gabarit** R+1 & Combles et quelques rehaussement sur la rue des Jongleurs.

**Espaces non bâtis** Oui - Rue du Conseil, des batteries de garages, à l'intérieur de laquelle on peut découvrir les arrières des constructions. Espaces à purger ou retraiter.

**Clôtures** Les garages

**Programmes** Essentiellement de l'habitat

**Cohérence programmes** Cohérent

**Cohérence façades** Différentes époques de constructions

**Cohérence matériaux** Brique, pierre

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue du Conseil (9-7-5-3) et rue des Jongleurs (6-4)

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Homogènes + des rehaussements
Densité construite	Normale
Bâtiment sans intérêt	Garages : rue du Conseil
Dysfonctionnement	Les façades Pignon de la rue PUTEVIN
Modénature	Restauration et entretien à réaliser
Dominance de couleurs	Tons clairs
Résonnance	Proximité avec la place du Théâtre
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Certaines restaurations sont faibles. Cet îlot doit être repris et re-qualifié : traitement des dents creuses, des pignons (rue Putevin) = Réaliser des coupures homogènes.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **132**

Quartier

Commentaire générale

C'est un îlot cohérent.  
La rue de la Caisse d'Épargne est traitée avec moins de réussite.

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1	Place du Théâtre
rue n°2	Rue de la caisse d'Épargne
rue n°3	Rue Désiré DELANSORME
rue n°4	Rue ENERSTALE
rue n°5	
rue n°6	
rue n°7	



Affectation des RDC  
Commerces et Habitat

Affectation des étages  
Habitat et aussi sans affectation

Réf. stylistiques majeures	XVIII <sup>e</sup> s
Implantation d'origine de l'îlot	Médiévale

## Evolution de l'îlot

La moitié de l'îlot : la partie nord-ouest était certainement à l'intérieur de l'ancienne enceinte du XI<sup>e</sup>s.  
L'actuelle place du Théâtre se positionne sur l'ancienne place du Châtelain au IX<sup>e</sup>s.  
Le théâtre est construit en 1785 par l'architecte GILLET.

Plan de situation  
commentaires  
Place du Théâtre



Rue de la caisse d'Épargne



Rue Désiré DELANSORME



Rue ENERSTALE



## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Place du Théâtre : 21.30m, rue de la caisse d'épargne : 4.65m, rue Désiré DELANSORME : 11.80m, rue ENERSTALE : 13.30m.

**Gabarit** Principalement en R+2+Comble.  
La rue de la caisse d'Épargne : R+1 et comble

**Espaces non bâtis** non

**Clôtures** non, sauf devant un collectif fin XX<sup>e</sup>s - début XXI<sup>e</sup>s ( rue de la caisse d'Épargne)

**Programmes** Homogène : Habitat et Théâtre

**Cohérence programmes** Cohérent  
Traiter les commerces

**Cohérence façades** Cohérence - Vigilance sur le traitement des commerces en RDC, soit 60% de l'îlot.

**Cohérence matériaux** Brique et pierre

## Valeurs sur l'îlot

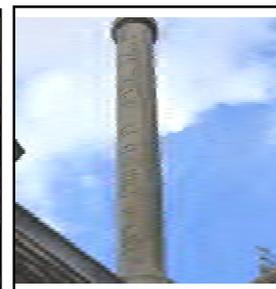
**Bâtiment INTERESSANT** Résonner sur l'ensemble

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Les rues ENERSTALE et Désiré DELANSORME : forment un rang cohérent avec des architectures différentes : éclectisme modéré

**Lieu ou autre REMARQUABLE** Place du Théâtre et Théâtre

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Homogène
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	Les commerces neutralisent l'habitabilité des étages
Modénature	Mélangée
Dominance de couleurs	Tons clairs
Résonnance	Place du Théâtre
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Les étages sont à restaurer et réhabiliter : créer du logement de ville. Requalifier les RDC commerciaux.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **141**

Quartier

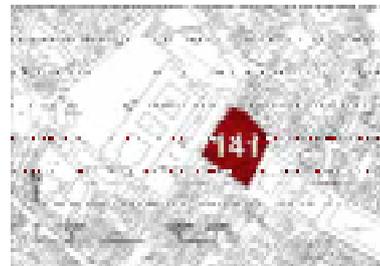
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue Albert 1er de BELGIQUE**  
 rue n°2 **Rue Désiré BRAS**  
 rue n°3 **Place de la VACQUERIE**  
 rue n°4 **Rue Ernest DELANNOY**  
 rue n°5  
 rue n°6  
 rue n°7

Bonne composition générale. Îlot qui mériterait d'être rafraîchi et restaurer. On rencontre des écorchés et des façades cimentées qu'il faut restaurer dans les règles de l'Art. Les constructions sur la rue Désiré BRAS sont assez disparates, des vides ont été remplacés par des ateliers : manque d'entretien dans cette rue. Face à la place de Vacquerie, une couture en Art Déco et Régionaliste qualifie ce rang.



Affectation des RDC  
Commerces et Habitat

Affectation des étages  
Habitat

Réf. stylistiques majeures XVIII°S - XIX° - XX°S  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui a été tangent à plusieurs enceintes médiévales : l'enceinte de l'Abbaye et celle du castrum à la fin du IX°s et XI°s. Il a conservé sa forme de la période classique.

Plan de situation

commentaires  
Rue Albert 1er de Belgique



Rue Désiré BRAS



Place de la Vaquerie



Rue Ernest Delannoy



## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue Albert 1er de Belgique : 7.40m, rue Désiré BRAS : 4.90m, Place de la Vacquerie : 10.60 & +, rue Ernest Delannoy : 10.00m & 4.65m.

**Gabarit** R+1 et comble et R+2 en rehaussement  
Place de la Vacquerie : essentiellement du R+2 et Comble

**Espaces non bâtis** Non - création d'un atelier à requalifier.

**Clôtures** Non

**Programmes** A l'origine de l'habitat.

**Cohérence programmes** Cohérent

**Cohérence façades** Les juxtapositions sont organisés - Les bâtiments fin XX°s sont des pastiches sans saveurs : rue Ernest DELANNOY.

**Cohérence matériaux** Brique et Pierre

## Valeurs sur l'îlot

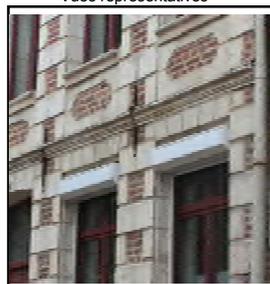
**Bâtiment INTERESSANT** n°11 et 9, rue Désiré BRAS

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot 2 types de gabarits  
 Densité construite Normale  
 Bâtiment sans intérêt Des constructions cimentés  
 Dysfonctionnement Vigilance sur les travaux de restauration à venir  
 Modénature A restaurer pour les constructions XVIII°s  
 Dominance de couleurs Tons clairs et briques rouges  
 Résonnance Place de la Vacquerie et palais Saint VAAST  
 Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -  
 Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

Îlot cohérent, qui a su intégrer la reconstruction après la grande guerre. Les bâtiments sur les rues latérales doivent-être restaurés et entretenus.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



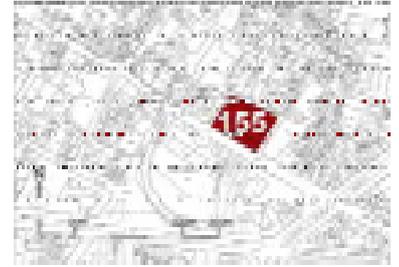
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **155**

Quartier

Commentaire générale

Peu de cohérences sur cet îlot. Des immeubles de logements de grandes hauteurs étouffent les constructions XVIII<sup>e</sup>s / XIX<sup>e</sup>s. Quelques constructions méritent de l'attention pour organiser leurs sauvetages.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Petite Rue Saint Jean**  
 rue n°2 **Rue des portes cochères**  
 rue n°3 **Rue BRIQUET-TAILLANDIER**  
 rue n°4 **Rue GAMBETTA**  
 rue n°5  
 rue n°6  
 rue n°7

Affectation des RDC

Commerces, tertiaires, habitat

Affectation des étages

Habitat

Plan de situation

commentaires  
Petite rue Saint Jean

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

**Evolution de l'îlot**

Encore pendant la période classique, plus de la moitié de l'îlot était occupé par l'église Saint Jean de RONVILLE (vers 1170) et son cimetière.  
 La rue Gambetta est à l'emplacement d'une ancienne voie Romaine



**Caractéristiques de l'îlot**

- Les voies** Petite rue saint Jean : 5.00m, rue des portes Cochères : 8.50m, rue BRIQUET-TAILLANDIER : 6.30m, rue GAMBETTA : 16.60m.
- Gabarit** Gabarits moyens du R+1 et R+2 combles. Les collectifs sur la rue Gambetta sont à R+6
- Espaces non bâtis** Oui, correspondant à du stationnement pour les arrières des collectifs
- Clôtures** Non
- Programmes** Habitat - Rue Gambetta : Tertiaire et commerces au RDC
- Cohérence programmes** Faible
- Cohérence façades** Morcellement, Hétéroclites
- Cohérence matériaux** Briques, pierre, béton peint.



Rue des portes cochères



Rue BRIQUET-TAILLANDIER



Rue GAMBETTA

**Valeurs sur l'îlot**

**Bâtiment INTERESSANT** Rue des portes cochères : quelques vestiges à sauver.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot **Assez disparate**
- Densité construite **Forte selon localisation**
- Bâtiment sans intérêt -
- Dysfonctionnement **Les arrières sur la rue des portes cochères**
- Modénature
- Dominance de couleurs **Ton pierre et brique**
- Résonnance -
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

**Commentaires**

**C'est un îlot qui a été reconstruit, quelques témoignages anciens sont encore présents, il est souhaitable de les restaurer.**  
**La grande hauteur ponctuel de certaines constructions nuit à l'ensemble.**

**Etat sanitaire**

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

**Valeur architecturale**

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

**Etat de conservation**

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



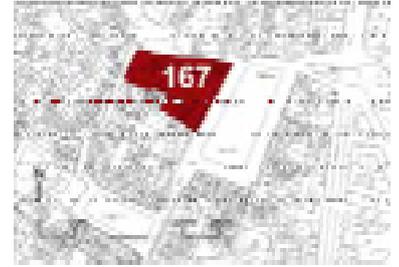
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **167**

Quartier

Commentaire générale

L'îlot se caractérise par le grand ordonnancement des constructions sur la place : des façades baroques. D'autres constructions face à la place Guy Mollet présentent un intérêt majeur. Ensuite ce sont des constructions en accompagnements. Les arrières (rue du petit Feutre) ne sont pas traités.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue aux Ours**  
 rue n°2 **Place Guy MOLLET & Rue Sainte Croix**  
 rue n°3 **Grand Place**  
 rue n°4 **Rue du Noble**  
 rue n°5 **Rue du petit feutre**  
 rue n°6  
 rue n°7

Affectation des RDC

Commerces, Tertiaires, Habitat

Affectation des étages

Habitat

Réf. stylistiques majeures **XVIII<sup>e</sup>s**  
 Implantation d'origine de l'îlot **Médiévale**

## Evolution de l'îlot

D'origine médiévale, il a conservé sa forme urbaine. C'est au début du XVIII<sup>e</sup>s (reconstructions des maisons suite à l'édit de Philippe II en 1583) que les autorisations de travaux seront données à la condition que tous les cordons des façades soient à la même hauteur.

Plan de situation

commentaires  
Rue aux Ours



Rue Sainte Croix



Grand Place



Rue du Petit Feutre



## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue aux Ours : 9.70m, rue Sainte Croix : 9.00m, Grand Place : 21.90m, rue du Noble : 7.30m à 4.50m, rue du petit feutre : 1.70m à 2.60m

**Gabarit** R+2+Fronton sur la place - Pour la rue Sainte Croix : en moyenne du R+2

**Espaces non bâtis** Plutôt sans limite, cf. rue du petit feutre, c'est un passage complètement abandonné

**Clôtures** Un déficit de clôture sur la rue du Petit Feutre

**Programmes** Pas de commentaires - Les différences sont importantes : très grande qualité et vestusté sur un même îlot.

**Cohérence programmes** Même remarques - Mixité entre commerces et Tertiaire, peu d'habitat en RDC

**Cohérence façades** Par rue uniquement

**Cohérence matériaux** Brique et pierre

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Hors classé : SO

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** La Grand Place

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot **Exceptionnel et faible**

Densité construite **Normale**

Bâtiment sans intérêt -

Dysfonctionnement **La rue du petit Feutre**

Modénature **Un programme sur les arrières**

Dominance de couleurs **Tons pierre et briques rouges**

Résonnance **La Grand Place**

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -

Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

**Îlot majeur avec pourtant de grandes disparités.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **176**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

**Boulevard FAIDHERBE**  
**Rue ( pas de nom)**  
**Rue Saint MICHEL**  
**Rue Paul PERIN**

C'est un îlot qui prend son essor tardivement, il sera loti sur plusieurs périodes bien distinctes. Ce qui met évidence de grandes disparités entre les programmes.  
5 constructions de 4 programmes différents et autonomes.  
1 immeuble de bureau, 2 ensembles collectifs, une maison ou pavillon isolé derrière sa clôture et en coeur d'îlot un rang urbain.  
Les constructions du milieu XX°s sont à l'alignement par rapport aux voies.



Affectation des RDC

Tertiaire, Habitat

Affectation des étages

Tertiaire, Habitat

Réf. stylistiques majeures **XX°s**  
Implantation d'origine de l'îlot **Fin XIX°s et XX°s**

## Evolution de l'îlot

Îlot constitué après le démantèlement. Le boulevard FAIDHERBE jouxte l'ancienne fortification Médiévale et s'appuie sur les ouvrages de VAUBAN.  
Avec le démantèlement, l'administration municipale reprend l'urbanisme périphérique en créant de nouveaux quartier.  
Création de la place de Marseille.

Plan de situation

commentaires  
Boulevard FAIDHERBE



Rue ...



Rue Saint Michel



Rue Paul PERIN



## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Boulevard FAIDHERBE : 29.25m, autres : 9.35m, rue Saint Michel : 14.00m, rue Paul PERIN : 14.25m

**Gabarit** Première moitié du XX°s : R+2 moyen  
Seconde moitié du XX°s : du R+4 (tertiaires) et R+5 (logements collectifs)

**Espaces non bâtis** Non

**Clôtures** Principalement pour les constructions de la première moitié du XX°s.

**Programmes** Variés

**Cohérence programmes** Non, il fallut avoir les même herberges pour être cohérent. Impression de pein et vide.  
Tenue moyenne sur le Boulevard

**Cohérence façades** Indépendance des époques

**Cohérence matériaux** même remarque

## Valeurs sur l'îlot

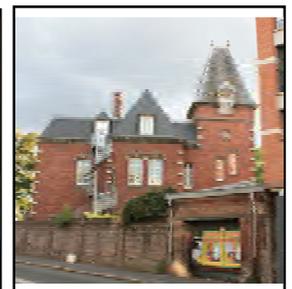
**Bâtiment INTERESSANT** Les constructions de la premières moitié du XX°s et les bureaux

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le Boulevard FAIDHERBE

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Déséquilibré pour les programme et les héberges.  
Densité construite Variable selon les parcelles  
Bâtiment sans intérêt -  
Dysfonctionnement Manque d'alignement sur le Boulevard FAIDHERBE  
Modénature Peu d'unité  
Dominance de couleurs Ton pierre et briques  
Résonance Boulevard FAIDHERBE  
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -  
Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

**C'est un îlot libre de parcelles, qui c'est aménagé en fonction de besoins en minimisant la logique urbaine du Boulevard.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine

